

**Transports
et Mobilité durable**

Québec



INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES (PRINTEMPS-AUTOMNE 2021)

**PROJET DE RECONSTRUCTION DES ÉCHANGEURS AU NORD DES
PONTS PIERRE-LAPORTE ET DE QUÉBEC, DANS LES LIMITES DE LA
VILLE DE QUÉBEC, RÉGION ADMINISTRATIVE DE LA CAPITALE-
NATIONALE (PROJET N° 154-16-0429)**



**TRUELLE
ET CIE INC.**



FÉVRIER 2024

INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES (PRINTEMPS-AUTOMNE 2021)

PROJET DE RECONSTRUCTION DES ÉCHANGEURS AU NORD DES PONTS PIERRE-LAPORTE ET DE QUÉBEC, DANS LES LIMITES DE LA VILLE DE QUÉBEC, RÉGION ADMINISTRATIVE DE LA CAPITALE-NATIONALE (PROJET N° 154-16-0429)

(N° de permis de recherche archéologique au Québec : 21-CIET-01)

Rapport présenté à :

M. Ghislain Gagnon
Ministère des Transports et de la Mobilité durable
800, Place d'Youville, 11^e étage
Québec, Québec
G1R 3P4

Rapport présenté par :

Truelle et Cie Inc.
CP 313, Succursale Haute-Ville
Québec, Québec
G1R 4P8
Tél.: (418) 576-7760

Février 2024

RÉSUMÉ

La Direction générale des grands projets de la région métropolitaine de Québec du ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD) prévoit la reconstruction des échangeurs au nord des ponts Pierre-Laporte et de Québec à Québec. Dans le but de minimiser l'impact de ce projet sur les ressources archéologiques potentiellement présentes dans son emprise, le MTMD a confié à la firme Truelle et Cie Inc. le mandat de réaliser des interventions archéologiques, notamment l'inventaire de certains secteurs touchés par les futurs travaux ainsi que la surveillance archéologique de l'excavation de tranchées visant la caractérisation des sols. Ces interventions ont été effectuées de manière discontinue entre la mi-avril et le début du mois de décembre 2021 sous le permis de recherche archéologique 21-CIET-01.

Lors de ces diverses interventions archéologiques, seuls des vestiges en béton ont été identifiés et adéquatement relevés. Datant tous du XX^e siècle, il a été déterminé que ces éléments n'avaient aucune valeur patrimoniale. Ces interventions ont également permis de constater que plusieurs zones de l'emprise du projet avaient été grandement bouleversées, ne laissant que peu d'espoir à la découverte de biens archéologiques qui auraient pu témoigner de l'occupation du secteur avant le XX^e siècle.

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ.....	ii
TABLE DES MATIÈRES	iii
LISTE DES FIGURES.....	v
LISTE DES TABLEAUX.....	viii
LISTE DES PHOTOGRAPHIES.....	ix
ÉQUIPE DE RÉALISATION.....	xiv
 1. INTRODUCTION.....	 1
1.1 Contexte et mandat.....	1
1.2 Secteur d'intervention	1
1.3 Organisation du rapport.....	2
 2. MÉTHODOLOGIE.....	 5
2.1 Inventaire archéologique	5
2.2 Surveillance archéologique	7
 3. CADRE GÉOGRAPHIQUE	 9
3.1 Environnement actuel.....	9
3.2 Paléoenvironnement	11
 4. CADRE CULTUREL ANCIEN	 14
4.1 Le Paléoindien (12 000 à 8 000 ans AA)	14
4.2 L'Archaique (10 000 à 3 000 ans AA).....	14
4.3 Le Sylvicole (3 000 à 450 ans AA).....	15
4.4 La période autochtone historique (1500 à 1899 de notre ère).....	15
 5. CONTEXTE HISTORIQUE.....	 17
 6. ÉTAT DES CONNAISSANCES EN ARCHÉOLOGIE	 23
6.1 Interventions archéologiques et découvertes antérieures	23
6.2 Le potentiel archéologique de l'emprise globale du projet	23
 7. INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES.....	 27
7.1 Résultats	27
7.1.1 Travaux de surveillance archéologique.....	27
Zone d'intervention A	27
7.1.2 Travaux d'inventaire archéologique.....	44
7.2 Discussion	87
 8. CONCLUSION	 88
 BIBLIOGRAPHIE	 89

ANNEXE 1 : CATALOGUE DES PHOTOGRAPHIES ET PLANCHE-CONTACT – GEN – MTQ-154-16-0429-.....	92
--	----

ANNEXE 2 : CATALOGUE DES PHOTOGRAPHIES ET PLANCHE-CONTACT – SITE CeEt-631 – OPÉRATION 6.....	120
---	-----

LISTE DES FIGURES

Figure 1.	Localisation générale du secteur d'intervention	3
Figure 2.	Délimitation du secteur d'intervention sur photo satellite	4
Figure 3.	Topographie de l'emprise globale du projet (MRNF et SIGÉOM). La limite des terrasses est indiquée par des lignes rouges.	9
Figure 4.	Carte géologique de la région de Québec (Carte 1 : 100 000; modifiée de De Souza et Tremblay 2012)	10
Figure 5.	Carte des formations superficielles de la ville de Québec (Carte 1 : 50 000; modifiée de Bolduc <i>et coll.</i> 2003).....	11
Figure 6.	Courbe du niveau marin relatif de la région de Québec, de la dernière déglaciation à aujourd'hui (Lamarche 2011 : 87).....	12
Figure 7.	Extrait d'un plan de la ville de Québec par Robert de Villeneuve datant de 1688 et montrant les bâtiments situés en bordure du chemin Saint-Louis, au nord de l'emprise globale du projet (Bibliothèque nationale de France, Département des cartes et plans, GE SH 18 PF 127 DIV 7 P 5 D).....	18
Figure 8.	Plan de la seigneurie de Sillery d'Ignace Plamondon datant de 1754 (copié par J. McCarthy en 1788) et montrant approximativement l'emprise globale du projet (BAnQ-S3)	19
Figure 9.	Extrait de la carte de John Adams datant de 1822 et montrant le bâti présent en bordure du chemin Saint-Louis (ANC-NMC 20882)	19
Figure 10.	Carte topographique de la région de Québec datant de 1918 et montrant l'emprise globale du projet après l'ouverture du pont de Québec et la mise en place du réseau ferroviaire (BAnQ, 21 L/14)	20
Figure 11.	Photo aérienne montrant une partie de l'emprise globale du projet vers le milieu du XX ^e siècle (AVQ)	21
Figure 12.	Plan d'assurance-incendie du <i>Underwriters' Survey Bureau Limited</i> datant de 1965 et montrant le cadre bâti dans l'emprise globale du projet (BAnQ, P600, S4, SS1, D30).....	22
Figure 13.	Données archéologiques connues dans les limites et à proximité du secteur d'intervention	24
Figure 14.	Synthèse des interventions archéologiques réalisées dans les limites du site CeEt-631 (MTMD)	25

Figure 15.	Limites des zones d'intervention A à L	28
Figure 16.	Localisation des tranchées mécaniques réalisées dans les limites de la zone d'intervention A et des sondages manuels réalisés à l'intérieur des zones d'intervention C et E	29
Figure 17.	Croquis stratigraphique de la paroi sud de la tranchée mécanique 1H réalisée dans la zone d'intervention A (C-1).....	30
Figure 18.	Croquis stratigraphique de la paroi est de la tranchée mécanique 2A réalisée dans la zone d'intervention A (C-2)	35
Figure 19.	Localisation des tranchées mécaniques réalisées dans les limites de la zone d'intervention B	40
Figure 20.	Croquis stratigraphique de la paroi nord de la tranchée mécanique 3M réalisée dans la zone d'intervention B (C-3).....	43
Figure 21.	Photo aérienne montrant le secteur à l'étude en 1948 et dans les limites duquel est visible le bâtiment de la <i>Sainte-Foy Tracteurs & Equipment</i> indiqué par un cercle vert (Centre Geostat)	54
Figure 22.	Vue aérienne du chemin Saint-Louis et de l'avenue des Hôtels prise le 22 mai 1937 (https://www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/patrimoine/archives/recherche/archive.aspx?aid=847055). Les flèches rouges indiquent la position d'une série de massifs de béton présumés.....	57
Figure 23.	Plan accompagnant un article publié le 2 septembre 1915 dans le <i>Journal Engineering News</i> et présentant les infrastructures du camp et de la cour nord aménagés lors de la construction du pont de Québec entre les années 1910 et 1917 (<i>Engineering News</i> , volume 74, n° 16, pp.748-749; article consulté sur le site http://historicbridges.org).	59
Figure 24.	Plan polyphasé des bâtiments présents dans les limites de la zone d'intervention B au début du XX ^e siècle (MTMD)	60
Figure 25.	Croquis stratigraphique de la paroi nord du sondage manuel 5B réalisé dans la zone d'intervention E (C-4)	69
Figure 26.	Localisation des sondages manuels réalisés dans les limites de la zone d'intervention G	71
Figure 27.	Localisation des sondages manuels réalisés dans les limites des zones d'intervention H, J et K.....	79
Figure 28.	Croquis stratigraphique de la paroi est du sondage manuel 7D effectué dans la zone d'intervention H (C-5).....	80

Figure 29.	Croquis stratigraphique de la paroi nord du sondage manuel 9A réalisé dans la zone d'intervention K (C-6).....	83
Figure 30.	Localisation des sondages manuels réalisés dans les limites de la zone d'intervention L.....	85
Figure 31.	Croquis stratigraphique de la paroi ouest du sondage manuel 10A réalisé dans la zone d'intervention L (site CeEt-631) (C-7).....	86

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1.	Identification du projet	1
------------	--------------------------------	---

LISTE DES PHOTOGRAPHIES

Photo page couverture : Vue de l’empanchement à l’intérieur du solage en béton constitué des vestiges 2A100 et 2A150, vers le sud-est (MTQ-154-16-493)

Photo 1.	Vue d’ensemble de la zone d’intervention A, vers le nord (MTQ-154-16-0429-021).....	31
Photo 2.	Plancher de béton identifié dans la tranchée 1C, vers le sud-est (MTQ-154-16-0429-033)	31
Photo 3.	Couche d’asphalte identifiée en paroi de la tranchée 1P, vers le nord-ouest (MTQ-154-16-0429-040)	32
Photo 4.	Gros bloc de grès vert mis au jour dans le sol naturel observé dans l’ensemble des tranchées (MTQ-154-16-0429-062).....	32
Photo 5.	Stratigraphie type des tranchées de caractérisation des sols effectuées dans la zone d’intervention A, vers le nord-ouest (MTQ-154-16-0429-048)	33
Photo 6.	Ancien solage d’un bâtiment affleurant à la surface du stationnement n° 2 de l’Aquarium de Québec, vers le sud-ouest (MTQ-154-16-0429-083).....	34
Photo 7.	Paroi est de la sous-opération 2A montrant la séquence des sols à l’intérieur du bâtiment, vers le nord-est (MTQ-154-16-0429-087).....	36
Photo 8.	Paroi est de la sous-opération 2A montrant la séquence des sols à l’extérieur du bâtiment, vers le nord-est (MTQ-154-16-0429-091).....	36
Photo 9.	Parement extérieur du vestige de béton 2A100, vers le nord-ouest (MTQ-154-16-0429-092).....	37
Photo 10.	Vue de l’empanchement du vestige de béton 2A100, vers le sud-est (MTQ-154-16-0429-089)	37
Photo 11.	Vue rapprochée de la cicatrice observée dans le parement intérieur du vestige 2A100, vers le sud-est (MTQ-154-16-0429-090)	38
Photo 12.	Vue d’ensemble de la portion est de la zone d’intervention B, vers le sud-est (MTQ-154-16-0429-107)	39
Photo 13.	Vue d’ensemble de la portion ouest de la zone d’intervention B, vers le nord-ouest (MTQ-154-16-0429-241).....	41
Photo 14.	Paroi nord-est de la tranchée 3D montrant la présence d’un remblai comprenant des débris de toutes sortes, vers le nord-est (MTQ-154-16-0429-201).....	42

Photo 15.	Paroi sud-ouest de la tranchée 3M montrant la présence d'une séquence de sols naturels en place, vers le sud-ouest (MTQ-154-16-0429-130)	42
Photo 16.	Vue générale du planchodrome, vers le sud (MTQ-154-16-0429-355)	44
Photo 17.	Plancher de béton, bases de murs formant les côtés est et sud de l'ancien bâtiment principal et empreinte au sol délimitant une ancienne pièce, vers le nord-nord-ouest (MTQ-154-16-0429-350)	45
Photo 18.	Portion haute du mur ouest de l'ancien bâtiment principal, vers l'ouest (MTQ-154-16-0429-363)	46
Photo 19.	Possible pilier de béton armé scié, vers le nord-est (MTQ-154-16-0429-381)	46
Photo 20.	Possible mur de division perpendiculaire au mur nord de l'ancien bâtiment principal en partie détruit, vers l'ouest (MTQ-154-16-0429-361)	47
Photo 21.	Système de drainage de l'ancien bâtiment, vers le sud-ouest (MTQ-154-16-0429-403)	47
Photo 22.	Extrémité nord d'un système de drainage orienté selon un axe nord-sud, avec les traits de scie partant vers les coins du bâtiment, vers le sud-est (MTQ-154-16-0429-373)	48
Photo 23.	Possible base d'un mur porteur avec des tiges d'acier sciées, vers le nord-est (MTQ-154-16-0429-401)	49
Photo 24.	Ouvertures dans le plancher de béton, vers le nord-est (MTQ-154-16-0429-377)	49
Photo 25.	Rail aménagé pour le planchodrome (<i>skate park</i>), vers le sud-ouest (MTQ-154-16-0429-397)	50
Photo 26.	Module coulé pour le planchodrome (<i>skate park</i>), vers l'ouest (MTQ-154-16-0429-365)	51
Photo 27.	<i>Curb</i> aménagé pour le planchodrome (<i>skate park</i>), vers le sud-ouest (MTQ-154-16-0429-368)	51
Photo 28.	<i>Curb</i> avec rails d'acier aménagé pour le planchodrome (<i>skate park</i>), vers le sud-ouest (MTQ-154-16-0429-388)	52
Photo 29.	Module du planchodrome (<i>skate park</i>) abandonné avant que le béton ne soit coulé, vers le nord (MTQ-154-16-0429-392)	52
Photo 30.	Bordures de béton ensevelies sous les déblais et présentes dans le coin sud-est de la portion nord de la zone d'intervention B, vers l'ouest (MTQ-154-16-0429-420)	53

Photo 31.	Structure de béton identifiée dans la portion nord-est de la zone d'intervention B, vers le nord-ouest (MTQ-154-16-0429-427)	53
Photo 32.	Massif de béton identifié dans la bande ouest de la zone d'intervention B avant son dégagement, vers le sud-ouest (MTQ-154-16-0429-097)	55
Photo 33.	Massif de béton identifié dans la bande ouest de la zone d'intervention B après son dégagement, vers le sud-ouest (MTQ-154-16-0429-099)	56
Photo 34.	Détail de l'ancrage sud observé à la surface du massif de béton identifié dans la bande ouest de la zone d'intervention B, vers le nord-est (MTQ-154-16-0429-102).....	56
Photo 35.	Détail des ancrages nord observés à la surface du massif de béton identifié dans la bande ouest de la zone d'intervention B, vers le nord-ouest (MTQ-154-16-0429-103)	57
Photo 36.	Vue d'ensemble de la portion sud de la zone d'intervention C, vers le nord-ouest (MTQ-154-16-0429-123)	61
Photo 37.	Portion nord de la zone d'intervention C, vers le sud (MTQ-154-16-0429-128)	61
Photo 38.	Blocs de grès vert observés en surface de la zone d'intervention C, vers le sud-est (MTQ-154-16-0429-124).....	62
Photo 39.	Vue générale du couvert végétal de la zone d'intervention C, vers le nord (MTQ-154-16-0429-125).....	62
Photo 40.	Emplacement du sondage manuel 4A réalisé dans la zone d'intervention C, vers le sud-ouest (MTQ-154-16-0429-126)	63
Photo 41.	Paroi sud du sondage manuel 4A, vers le sud-est (MTQ-154-16-0429-127)	63
Photo 42.	Portion nord-est de la zone d'intervention D, vers le sud (MTQ-154-16-0429-117).....	64
Photo 43.	Portion nord de la zone d'intervention D, vers le nord-est (MTQ-154-16-0429-119).....	65
Photo 44.	Portion ouest de la zone d'intervention D, vers le sud-ouest (MTQ-154-16-0429-122).....	65
Photo 45.	Vue d'ensemble de l'extrémité ouest de la zone d'intervention E, vers l'est (MTQ-154-16-0429-418)	67
Photo 46.	Blocs et débris observés dans la zone d'intervention E, vers le sud (MTQ-154-16-0429-106)	67

Photo 47.	Paroi nord du sondage manuel 5A, vers le nord-nord-ouest (MTQ-154-16-0429-408).....	68
Photo 48.	Emplacement du sondage manuel 5B effectué dans la zone d'intervention E, vers le sud-sud-ouest (MTQ-154-16-0429-111)	68
Photo 49.	Paroi sud du sondage manuel 5C, vers le sud-sud-ouest (MTQ-154-16-0429-112).....	70
Photo 50.	Vue du secteur du dépôt à neige, vers le sud-ouest (MTQ-154-16-0429-129).....	72
Photo 51.	Vue de la partie ouest des zones d'intervention F et G, vers le sud-est (MTQ-154-16-0429-135).....	72
Photo 52.	Débris en surface des zones d'intervention F et G, vers l'ouest (MTQ-154-16-0429-136)	73
Photo 53.	Sentier traversant la partie sud des zones d'intervention F et G, vers le nord (MTQ-154-16-0429-139)	73
Photo 54.	Affleurement rocheux présent dans les zones d'intervention F et G, vers l'ouest (MTQ-154-16-0429-140)	74
Photo 55.	Vue de la surface en pente et de blocs de grès vert dans les zones d'intervention F et G, vers le sud (MTQ-154-16-0429-142)	74
Photo 56.	Vue d'ensemble de la zone d'intervention F, vers le sud (MTQ-154-16-0429-348).....	75
Photo 57.	Vue d'ensemble de la zone d'intervention G, vers l'est (MTQ-154-16-0429-324)...	76
Photo 58.	Blocs de béton observés à la surface de la zone d'intervention G, vers le nord (MTQ-154-16-0429-325)	77
Photo 59.	Paroi sud du sondage test réalisé dans les limites de la zone d'intervention G, vers le sud (MTQ-154-16-0429-328)	77
Photo 60.	Vue d'ensemble de la zone d'intervention H, vers le sud-ouest (MTQ-154-16-0429-449)	78
Photo 61.	Paroi nord d'un sondage manuel effectué dans les limites de la zone d'intervention H, vers le nord-nord-est (MTQ-154-16-0429-445)	81
Photo 62.	Paroi nord du sondage manuel 8A réalisé dans la zone d'intervention J, vers le nord (MTQ-154-16-0429-461).....	82

Photo 63.	Paroi nord du sondage manuel 9A réalisé dans la zone d'intervention K, vers le nord (MTQ-154-16-0429-466).....	82
Photo 64.	Paroi ouest d'un sondage manuel réalisé dans les limites du site CeEt-631 correspondant à la zone d'intervention L, vers le sud-ouest (CeEt-631-2021-6-006).....	84

ÉQUIPE DE RÉALISATION

MINISTÈRE DES TRANSPORTS ET DE LA MOBILITÉ DURABLE

Direction de l'environnement

Direction générale de la gestion des projets routiers et de l'encadrement en exploitation

Ghislain Gagnon, archéologue

Direction des grands projets de la région métropolitaine de Québec

Direction générale des grands projets routiers

Simon Pilote, conseiller en gestion de projets stratégiques

TRUELLE ET CIE INC.

Désirée-Emmanuelle Duchaine, archéologue, coordonnatrice et responsable de terrain (surveillance et rédaction)

René Bélanger, responsable de terrain (surveillance, inventaire et rédaction)

Antoine Guérette, responsable de terrain (inventaire)

Olivier Lalonde, responsable de terrain (inventaire et rédaction)

Jonathan Caron, technicien-archéologue

Dominic Drouin, technicien-archéologue

Sandrine Millier, technicienne-archéologue

Patricia Loubier, technicienne-archéologue

ARCHÉO-CAD

Marie Fournier, cartographe

1. INTRODUCTION

1.1 Contexte et mandat

Le ministère des Transports et de la Mobilité durable du Québec (MTMD) a mandaté la firme Truelle et Cie Inc. afin d'effectuer des interventions archéologiques dans le cadre du projet n° 154-16-0429 visant la reconstruction des échangeurs au nord des ponts Pierre-Laporte et de Québec, dans la ville de Québec, située dans la région administrative de la Capitale-Nationale (**figure 1**). Ces interventions faisaient suite, d'une part aux recommandations formulées dans une étude de potentiel concernant l'emprise du projet et réalisée en 2009 par l'archéologue Jean-Yves Pintal ainsi qu'à la mise à jour du potentiel archéologique par les archéologues de la Direction de l'environnement (DEnv) du MTMD, laquelle prenait en compte les secteurs non couverts par l'étude de 2009 et de nouvelles données d'archives. En somme, ces interventions archéologiques s'inscrivaient davantage dans une démarche préventive devant permettre de mieux documenter le secteur d'intervention, de valider les projections concernant le potentiel anticipé et de définir la valeur patrimoniale des secteurs touchés par les travaux. Sous la responsabilité du chargé de projet de la Direction générale des grands projets de la région métropolitaine de Québec du MTMD et, avec le soutien du chargé d'activités de la DEnv, le mandat accordé a pour but d'identifier toutes les informations nécessaires à l'analyse des risques en lien avec le patrimoine archéologique et à la mise en place de mesures d'atténuation d'impacts appropriées. Enfin, ces interventions archéologiques ont été effectuées entre le 13 avril et le 2 décembre 2021 par une équipe constituée d'un(e) archéologue responsable de terrain et d'un(e) à deux technicien(ne)s-archéologues sous le permis de recherche archéologique n° 21-CIET-01.

1.2 Secteur d'intervention

Le secteur d'intervention comprenait l'ensemble des échangeurs permettant d'accéder aux ponts Pierre-Laporte et Québec et localisés au nord de ces derniers (**tableau 1; figure 2**). L'emprise du projet, qui s'étendait sur une superficie d'environ 1 440 000 mètres carrés, couvrait les lots 2 011 122, 2 011 736, 2 011 738, 2 011 739, 2 011 746, 2 172 043, 2 172 187, 2 172 188, 2 172 190, 2 172 191, 2 172 193, 2 774 995, 4 363 449, 4 429 483, 5 714 098 et 5 714 100 du cadastre du Québec.

Tableau 1. Identification du projet

N° de projet	Localisation et description	Date de réalisation	Nombre de sondages/ tranchées	Résultat
154-16-0429	Projet de reconstruction des échangeurs au nord des ponts Pierre-Laporte et de Québec à Québec, ville de Québec	De manière discontinue entre le 13 avril et le 2 décembre 2021	34 sondages manuels et 71 tranchées mécaniques	Mise au jour de vestiges en béton datant du XX ^e siècle

1.3 Organisation du rapport

Le présent rapport est constitué de huit parties distinctes incluant la présente introduction qui décrit le mandat octroyé à la firme Truelle et Cie Inc. et qui définit également le secteur d'intervention. Il est d'abord question de la méthodologie employée pour la réalisation des interventions archéologiques. Les sections suivantes font respectivement état des cadres géographique et culturel ancien ainsi que du contexte historique et des connaissances archéologiques acquises jusqu'à maintenant concernant le secteur situé au nord des ponts Pierre-Laporte et de Québec. Le chapitre 7 présente les résultats des interventions réalisées. Enfin, la dernière partie du rapport porte sur les conclusions et les recommandations découlant de ces dernières.

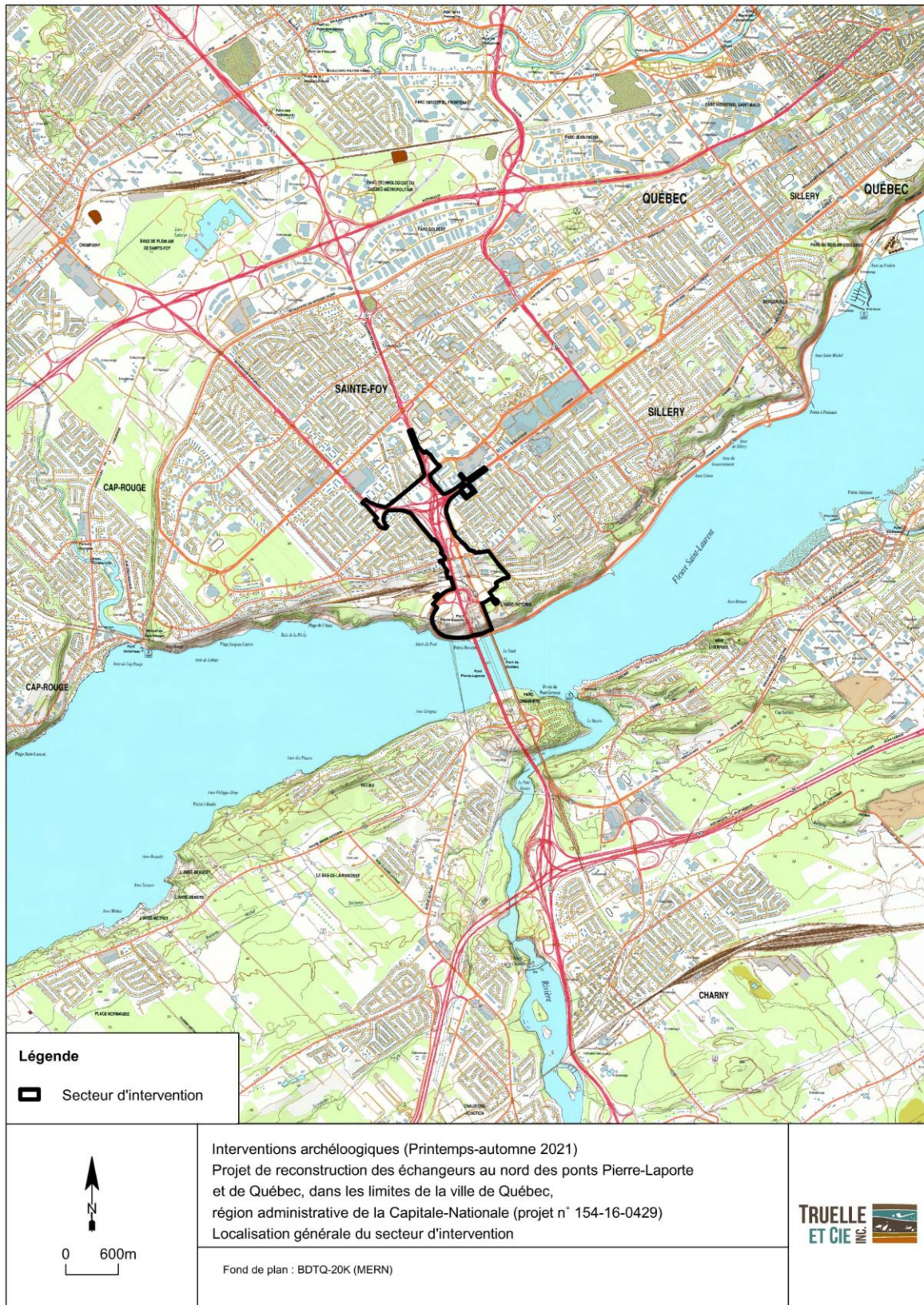


Figure 1. Localisation générale du secteur d'intervention



Figure 2. Délimitation du secteur d'intervention sur photo satellite

2. MÉTHODOLOGIE

La méthodologie employée est conforme à celle prescrite par le MTMD :

- Effectuer, préalablement à la réalisation de toute expertise archéologique, les recherches documentaires ayant trait à la réalisation et à la localisation d'inventaires archéologiques, à la présence de sites archéologiques préhistoriques et historiques connus à proximité et dans l'emprise d'un projet de construction devant être inventoriée;
- Effectuer, préalablement à la réalisation d'une expertise archéologique, les recherches documentaires ayant trait à la période historique, tant euro-qubécoise qu'autochtone, aux fins de compréhension d'éventuelles mises au jour de vestiges d'occupation humaine et d'intégration du contexte culturel devant être inclus dans un rapport de recherche archéologique;
- Effectuer, préalablement à la réalisation d'une expertise archéologique, les recherches documentaires permettant la reconstitution théorique de la paléogéographie pertinente à la compréhension de l'occupation humaine ancienne du contexte du projet de construction devant être inventorié

2.1 Inventaire archéologique

- Effectuer un ou des inventaires archéologiques visant à vérifier la présence ou l'absence de sites préhistoriques et historiques autochtones ainsi qu'historiques euro-qubécois;
- Toute expertise archéologique comprend la réalisation d'une inspection visuelle systématique de l'aire d'intervention dans la mesure où celle-ci soit accessible de façon sécuritaire. Cette inspection a pour objectif de permettre l'identification d'éventuels biens archéologiques visibles en surface;
- Les secteurs dont les sols sont irrémédiablement perturbés par des activités anthropiques ou des bouleversements divers, les secteurs en forte pente, les milieux humides et les affleurements rocheux doivent systématiquement faire l'objet d'une inspection visuelle;
- Toutes les superficies propices doivent faire l'objet de sondages disposés systématiquement en quinconce et espacés entre eux d'une distance approximative de 15 m ou selon les stipulations du Ministère. Chaque sondage doit avoir une dimension minimale de 30 cm sur 30 cm (surface de 900 cm²). Tous les sondages doivent être localisés à l'aide d'un appareil GPS, nonobstant la marge d'erreur de l'appareil employé. Un avertissement à cet égard doit être fait au rapport de recherche archéologique. Le contenu excavé dans chaque sondage doit être vérifié minutieusement à la truelle et le couvert végétal et organique superficiel, déstructuré lorsqu'il est susceptible de renfermer des biens ou des sites archéologiques. Lorsque les excavations sont réalisées dans un secteur ayant fait l'objet d'un aménagement paysager (ex. : halte routière, parterre de fleurs, propriété à usage résidentiel, etc.), le couvert végétal doit être prélevé de manière à permettre la remise en état des lieux et le terrain doit être nettoyé une fois

les sols remis en place. Lorsque le contexte le permet, le Ministère recommande l'usage de bâches disposées de manière à isoler les déblais d'excavation des aménagements à préserver;

- Des sondages tests mesurant 50 cm sur 50 cm doivent être réalisés et atteindre la profondeur prescrite dans le présent document (**article 1.6**). Toutes les informations pertinentes pour chacun d'eux doivent être consignées. De plus, un croquis stratigraphique doit être produit, et les coordonnées géographiques, la marge d'erreur de l'appareil GPS ainsi que l'altitude (NMM) de chaque sondage test doivent être notés. Lorsqu'un mandat se déroule dans les limites d'un projet ne comprenant aucun aménagement routier existant, les sondages tests doivent être réalisés à tous les 500 m le long du centre-ligne du projet et chaque fois qu'une différence significative est observée au niveau des sols ou de l'environnement physique. Lorsqu'un mandat se déroule dans les limites d'un aménagement routier existant, un sondage test doit être effectué pour chaque secteur archéologique identifié et chaque fois qu'une différence significative au niveau des sols et du terrain est observée;

- Lorsqu'un site archéologique est découvert ou identifié au cours d'un inventaire archéologique, celui-ci doit être localisé, délimité puis, qualitativement et quantitativement évalué;

- Lorsque des biens archéologiques sont mis au jour lors de sondages ou observés en surface, des sondages supplémentaires doivent être réalisés en périphérie à une distance maximale de 5 m les uns des autres afin de déterminer la superficie du site identifié et de procéder à son évaluation;

- Les sondages supplémentaires réalisés en périphérie d'un sondage positif doivent être de 50 cm sur 50 cm et être excavés à la pelle;

- Les biens archéologiques identifiés dans les sondages doivent être localisés par rapport au niveau de sol de référence;

- Toutes les mesures, plans et relevés stratigraphiques et photographiques nécessaires à la compréhension des biens archéologiques doivent être prises;

- Tous les sondages positifs doivent être précisément localisés en fonction de l'arpentage existant ou sinon arpentés sur le terrain à partir d'un point de référence identifiable et tous les sondages effectués doivent être comptabilisés; sondages archéologiques positifs et négatifs différenciés;

- Dans le cas de l'implantation d'un quadrillage ou d'alignements de sondages, un plan de référence doit être préparé et joint au rapport;

- Tous les sondages archéologiques doivent être obligatoirement remblayés;

- Tout aménagement, structure ou organisation de l'espace, de nature anthropique, à l'état de vestige autre qu'archéologique, doit être l'objet d'une description détaillée, d'un relevé cartographique à l'échelle du plan de construction, d'un croquis et d'un relevé photographique;

- Chaque site archéologique identifié doit être évalué en tenant compte de son intégralité physique et une description de son contexte environnemental doit être complétée;
- Le cas échéant, le prestataire doit proposer des mesures de protection, de sauvetage, de fouille et de mise en valeur du patrimoine archéologique identifié dans l'emprise d'un projet de construction, en fonction des caractéristiques des sites archéologiques éventuellement identifiés ainsi que de la menace appréhendée par la réalisation des travaux devant être effectués par le Ministère ou pour le compte de celui-ci.

2.2 Surveillance archéologique

Des travaux de surveillance archéologique ont été effectués lors de la réalisation de tranchées mécaniques visant la caractérisation des sols. L'archéologue affecté au travail de surveillance archéologique procède généralement, avant que les travaux ne débutent, à un examen rapide des lieux et au repérage d'indices pouvant témoigner d'une occupation humaine ancienne. Durant les travaux proprement dits, il enregistre toutes les données pertinentes relatives à la nature des déblais excavés ainsi que les vestiges matériels ou architecturaux mis au jour. Il doit également effectuer, lorsque jugé pertinent, le relevé de la séquence stratigraphique des sols observée dans les parois des tranchées excavées. Ces informations sont complétées par des relevés photographiques systématiques. Afin de ne pas entraver le déroulement des travaux d'excavation, l'archéologue profite au maximum des temps d'arrêt de la machinerie ou de la mise en place des équipements pour effectuer ces relevés.

Chacun des phénomènes ayant fait l'objet d'une localisation et de relevés stratigraphiques fait l'objet d'une analyse. Le cas échéant, une récolte d'artéfacts diagnostiques peut également être effectuée et ces derniers font l'objet d'un inventaire. Toutefois, seuls les artéfacts provenant d'un site identifié par un code Borden sont conservés et déposés à la réserve d'archéologie du Centre de conservation du Québec, à Québec dans la collection du MTMD.

Il est important de préciser que certaines des tranchées géotechniques réalisées ont été déplacées avant leur excavation tandis que d'autres ont été rajoutées afin de répondre aux besoins de l'archéologie. En effet, la superposition de documents anciens a motivé le choix de la position de certaines tranchées afin de valider le potentiel archéologique du secteur. De plus, quelques tranchées ont dû être agrandies afin de documenter plus amplement la présence de vestiges en béton.

Procédure d'enregistrement des données

Les données colligées lors des travaux de surveillance et d'inventaire archéologique ont été consignées sur des fiches suivant la méthode proposée par le système Tikal (système d'enregistrement de données utilisé en archéologie historique) et qui fait intervenir les concepts d'opération, de sous-opération et de lot, ce dernier constituant la plus petite unité d'enregistrement. L'identification d'une opération se fait à l'aide d'un numéro séquentiel placé immédiatement après le code de terrain. La première opération porte le numéro 1 puisque ce secteur n'a jamais fait l'objet d'une intervention par le passé. Chaque opération peut être

subdivisée en autant de sous-opérations jugées pertinentes. Ces éléments sont identifiés à l'aide d'une lettre majuscule. Les coordonnées spatiales précises de chaque sous-opération ont été enregistrées et reportées sur le plan général des travaux. Chaque lot enregistré dans une sous-opération est accompagné d'une description de son contenu, d'une référence à la couche de sol d'où il provient ainsi que sa profondeur. Les mesures ont été calculées selon le cas, à partir de la surface du sol (altitude relative) ou de l'altitude réelle (NMM).

Chaque zone qui a fait l'objet d'une intervention archéologique a été désignée par une lettre (A à L). Lorsque des sondages manuels ou bien des tranchées mécaniques y étaient réalisés, ils étaient numérotés au moyen d'un chiffre et d'une lettre (1A, 1B, etc.). Par ailleurs, dans le cadre de ce projet, aucun nouveau code Borden¹ n'a été attribué aux zones d'intervention. Cependant, un inventaire a été effectué dans les limites du site CeEt-631. La numérotation des sondages manuels qui y ont été réalisés s'est faite à partir de l'opération 10 (10A, 10B, etc.).

Les photos prises au terrain ont été cataloguées en fonction du client (MTQ au moment des travaux), du numéro du projet (154-16-0429) et du numéro de la photo. Ainsi, le numéro séquentiel MTQ-154-16-0429-001 indique la première photo prise lors des interventions archéologiques réalisées dans le cadre du projet de reconstruction des échangeurs au nord des ponts Pierre-Laporte et de Québec. Dans le cas des travaux d'inventaire qui ont été réalisés dans les limites du site CeEt-631, la numérotation des photos s'est faite en utilisant le code suivant : CeEt-631-2021-6-001, etc.

¹ Code d'identification des sites archéologiques.

3. CADRE GÉOGRAPHIQUE

3.1 Environnement actuel

L'emprise globale du projet, dans laquelle se situe le secteur d'intervention, touche aux quartiers Saint-Louis, Pointe-de-Sainte-Foy et Plateau de l'arrondissement Sainte-Foy – Sillery – Cap-Rouge de la ville de Québec. Il s'agit d'un secteur qui a été fortement transformé puisqu'il est caractérisé par un réseau routier développé et la présence de la tête de deux ponts soit le pont de Québec et le pont Pierre-Laporte (**figures 1 et 2**). Il est caractérisé par la présence de trois terrasses, l'une à une altitude d'environ 50 à 60 m NMM, une seconde à une altitude de 75 à 90 m NMM et une dernière autour de 95 à 100 m NMM (**figure 3**). La surface du terrain est aujourd'hui relativement plane mais plutôt irrégulière par endroits. Dans les deux cas, les formes naturelles du paysage pourraient découler ou avoir été amplifiées par l'aménagement du réseau routier. Enfin, il n'y a actuellement qu'un cours d'eau qui coule de manière intermittente dans la portion sud-ouest de l'emprise globale du projet.



Figure 3. Topographie de l'emprise globale du projet (MRNF et SIGÉOM). La limite des terrasses est indiquée par des lignes rouges.

L'emprise globale du projet occupe un espace qui se trouve dans la partie sud-ouest du promontoire de Québec. Du point de vue géomorphologique, toute la partie surélevée de la colline de Québec appartient à la Province géologique des Appalaches. Elle est traversée par

deux formations géologiques constituées de roches sédimentaires : la Formation de Sainte-Foy (alternance de shale vert, gris et rouge et mudslate rouge avec quelques interlits de shale et de mudstone vert et gris) et la Formation de Saint-Nicolas (mudstone et shale rouge avec quelques interlits de siltstone et de grès quartzeux, alternance de grès feldspathique et de shale rouge) (MRNF) (**figure 4**). Du point de vue pédologique, la colline de Québec est essentiellement recouverte de roches altérées sur 0,50 à 1,00 m d'épaisseur (Bolduc *et coll.* 2003) (**figure 5**). L'altération du roc en plus petites particules tend à régulariser la surface puisque le relief du socle rocheux est irrégulier.

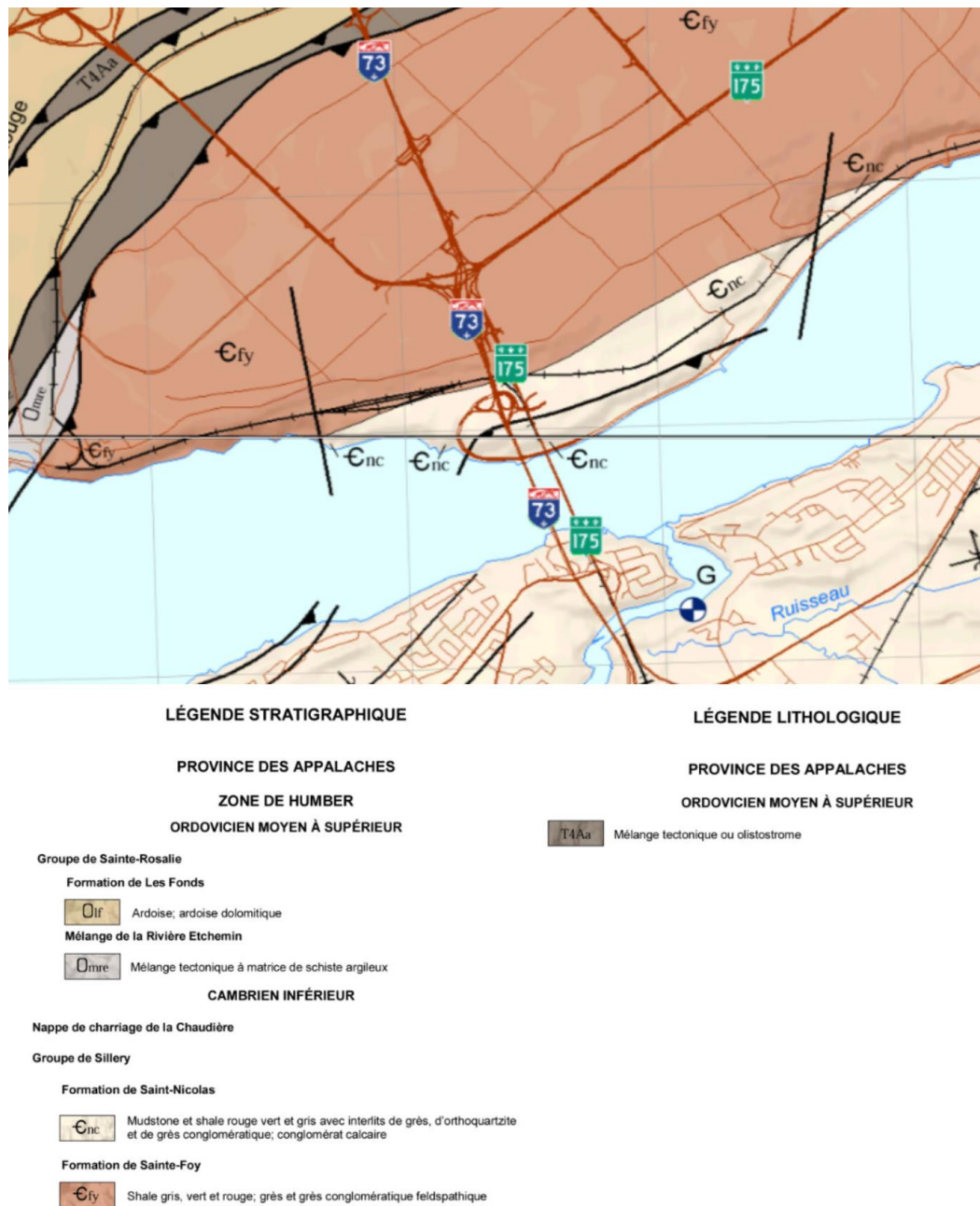
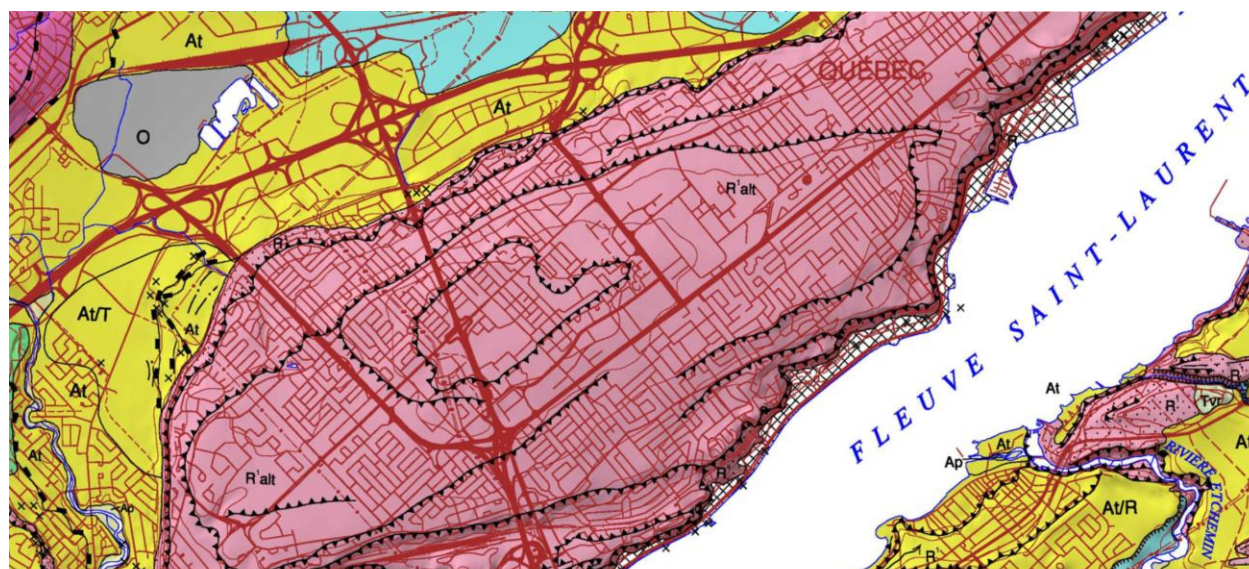


Figure 4. Carte géologique de la région de Québec (Carte 1 : 100 000; modifiée de De Souza et Tremblay 2012)



Légende

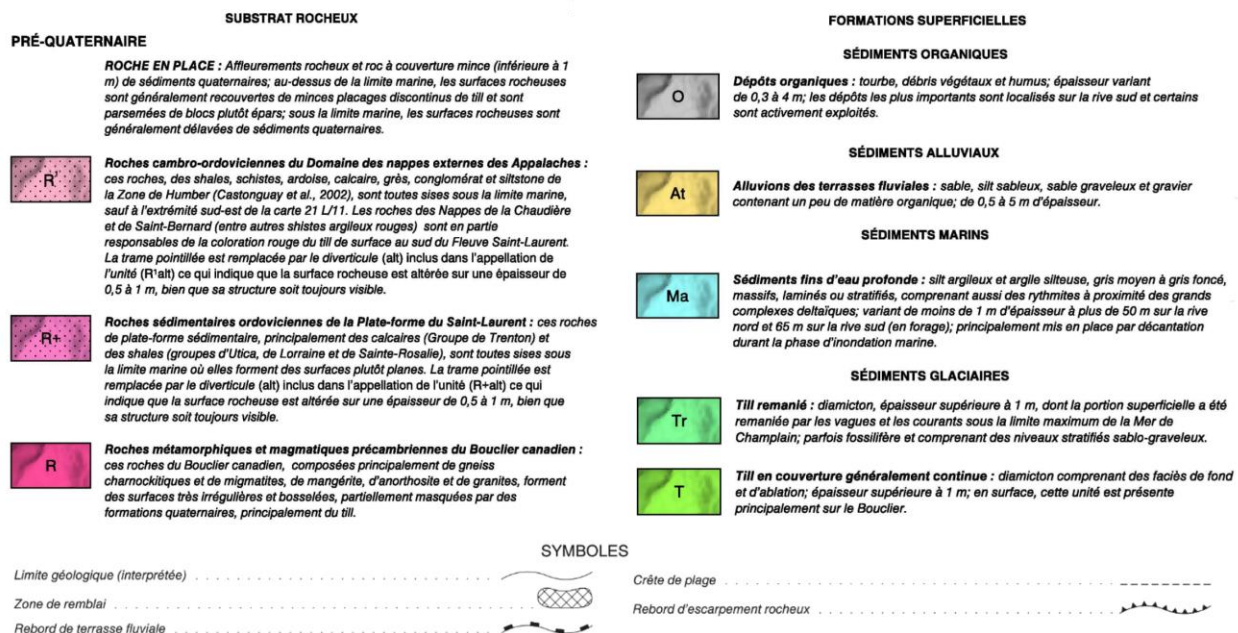


Figure 5. Carte des formations superficielles de la ville de Québec (Carte 1 : 50 000; modifiée de Bolduc *et coll.* 2003)

3.2 Paléoenvironnement

Le paléoenvironnement du seuil de Québec est particulièrement complexe en raison de la dynamique de la fonte du glacier wisconsinien et de l'exondation des terres qui ont rendu possible la mise en place des conditions environnementales telles que nous les connaissons aujourd'hui. En effet, l'étranglement du fleuve à la hauteur de Québec constituait la limite entre les mers de Goldthwait et Champlain, puis entre l'estuaire du fleuve Saint-Laurent et le fleuve Saint-Laurent.

La région de Québec a été libérée des glaces wisconsiniennes plus tardivement que le reste du golfe et de l'estuaire du Saint-Laurent, ces derniers ayant été libérés un peu avant 13 300 ans avant aujourd'hui (AA) (Lamarche 2011). Les eaux saumâtres de la mer de Goldthwait, qui occupaient la vallée du Saint-Laurent à l'est de Québec, atteignaient une altitude d'environ 140 m dans la région de Rimouski (Lamarche 2011 : 123). Quant à la région de Québec, elle aurait été libérée des glaces entre 13 000 et 12 500 ans AA selon Lamarche (2011) et Richard (2007). En raison de son altitude, l'emprise globale du projet aurait progressivement émergé des eaux de la mer de Goldthwait entre 10 500 et 9 500 ans AA (**figure 6**). La poursuite de la déglaciation de la vallée du Saint-Laurent a continué et a été complétée peu après 11 000 ans AA (Richard et Occhietti 2005).

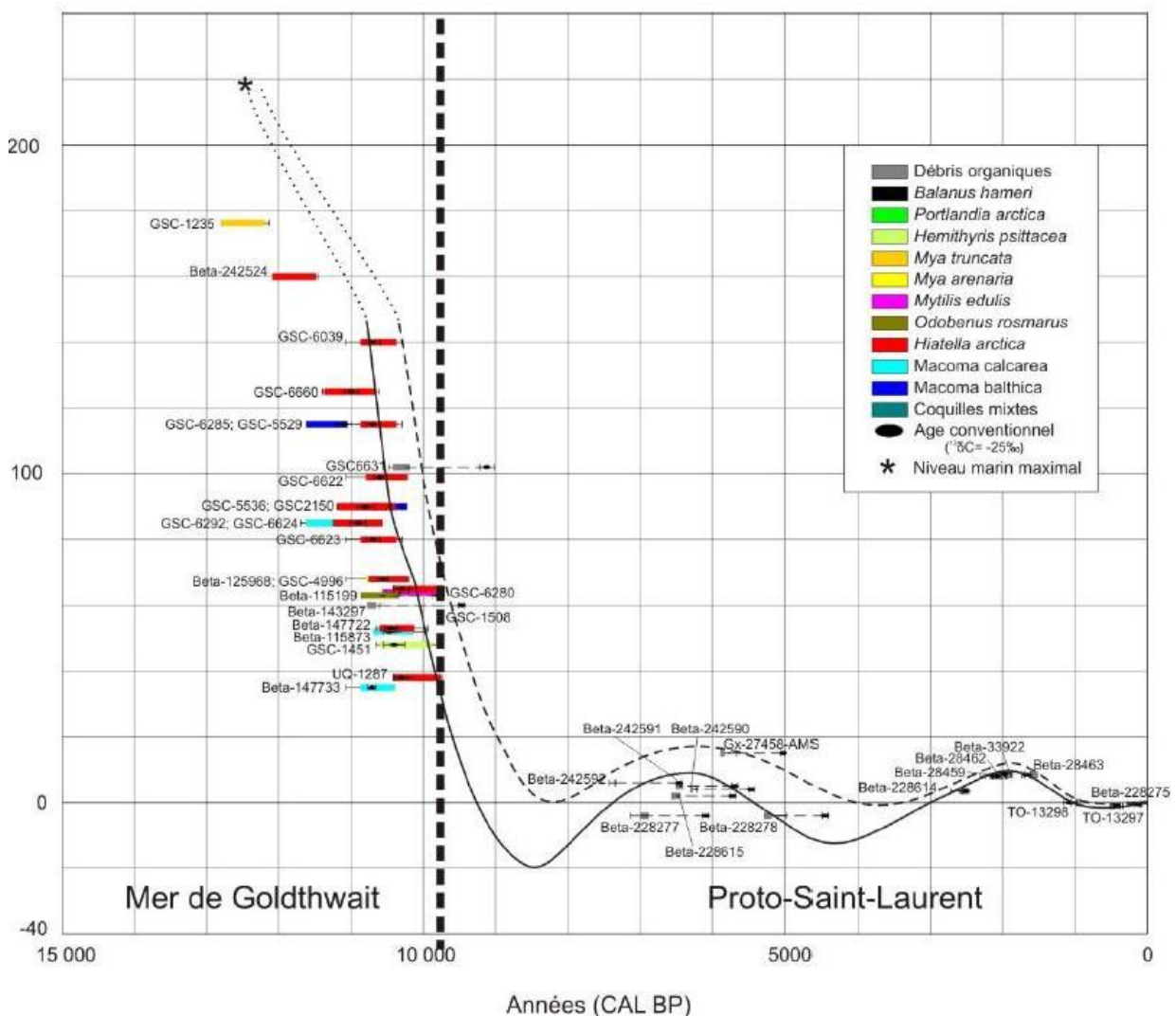


Figure 6. Courbe du niveau marin relatif de la région de Québec, de la dernière déglaciation à aujourd'hui (Lamarche 2011 : 87)

À l'ouest de Québec, la vallée du Saint-Laurent s'est remplie d'eau provenant de la fonte de l'inlandsis, formant ainsi le lac Candona. La mer de Champlain s'est formée lors de la fonte de la glace à la hauteur du « goulot de Québec », au moment où un apport d'eau saumâtre provenant de la mer de Goldthwait s'est mélangé aux eaux du lac Candona. Le relèvement isostatique a par la suite mené à un drainage des eaux saumâtres. La formation du lac à Lampsilis à l'ouest de Québec s'est complétée vers 9 800 ans AA (Richard et Occhietti 2005).

À l'est de Québec, il n'y a pas eu cette phase lacustre. En effet, l'abaissement du niveau de surface de la mer de Goldthwait et la canalisation des eaux dans une vallée de plus en plus étroite se sont poursuivis très tardivement, soit jusqu'à environ 6 500 ans AA (Dionne 1988, 2001 et 2002). Morneau (1989) attribue d'ailleurs la formation des terrasses de 5 m, 10 m et 15 m visibles dans la région de Québec ainsi qu'en de nombreux endroits le long de la vallée du Saint-Laurent, à la régression progressive, mais irrégulière, de cette mer proglaciaire. Cet abaissement du niveau marin a même atteint environ 10 m sous le niveau actuel il y a environ 7 000 ans AA. La Transgression laurentienne correspond à la remontée subséquente du niveau marin moyen qui a connu son paroxysme vers 5 600 ans AA. Le niveau marin moyen atteignait alors 10 à 15 m au-dessus du niveau actuel du fleuve (Dionne 2001; Lamarche 2011). Par la suite, le niveau du fleuve Saint-Laurent s'est à nouveau abaissé pour atteindre un niveau plus bas que l'actuel un peu après 3 000 ans AA (Dionne 2001). Une dernière transgression, nommée la Transgression de Mitis, a ensuite fait remonter le niveau marin jusqu'à environ 5 à 8 m d'altitude autour de 2 000 ans AA (Dionne 2002; Lamarche 2011). Quant au niveau actuel du fleuve, il a été atteint il y a environ 1 000 ans (**figure 6**). Ces dernières fluctuations n'ont toutefois pas eu de conséquences sur le secteur global d'intervention en raison de leur amplitude trop faible.

4. CADRE CULTUREL ANCIEN

De manière générale, la majorité des archéologues québécois s'accordent pour diviser la préhistoire du Québec méridional en trois grandes périodes : le Paléoindien, l'Archaïque et le Sylvicole. Une brève description de la présence autochtone au début de la période historique clôt cette section

4.1 Le Paléoindien (12 000 à 8 000 ans AA)

La période paléoindienne marque le début de l'occupation humaine sur le territoire québécois. À mesure que l'Inlandis laurentidien se retire du territoire québécois, des populations provenant de régions australes commencent à y circuler suivant la migration du caribou (Chapdelaine 2007). La sous-période ancienne du Paléoindien s'étend de 12 000 ans à environ 10 000 ans AA alors que la phase récente se termine vers 8 000 ans AA. Au Québec, les premiers occupants ont atteint la région du lac Mégantic durant le Paléoindien ancien (Chapdelaine 2007). Dans la région de Québec, les plus anciennes occupations sont cependant attribuées au Paléoindien récent. Plusieurs sites découverts près de l'embouchure de la rivière Chaudière pourraient dater de cette période (Pintal 2004). Le site du Boisé de la Gare (CeEt-70), localisé à l'ouest de l'emprise globale du projet a livré un fragment d'outil en pierre qui pourrait dater de la fin de cette période (Pintal 2010).

4.2 L'Archaïque (10 000 à 3 000 ans AA)

L'Archaïque se distingue du Paléoindien par le développement de nouvelles technologies. L'augmentation de la population et le rétrécissement des territoires poussent à recourir à des matières premières lithiques locales aux aptitudes de taille très variables (quartz et quartzite) ou nécessitant l'utilisation du polissage pour en faire des outils (Plourde 2009). La colonisation du territoire québécois se poursuit dans des conditions climatiques qui se réchauffent continuellement jusque vers 6 000 à 5 000 ans AA, puis qui se refroidissent et s'humidifient. L'Archaïque a été subdivisé en trois sous-périodes afin de rendre compte de la variabilité des cultures : l'Archaïque ancien (10 000 à 8 000 ans AA), l'Archaïque moyen (8 000 à 6 000 ans AA) et l'Archaïque récent (6 000 à 3 000 ans AA).

Dans le sud du Québec, l'Archaïque ancien constitue une période chrono-culturelle contemporaine au Paléoindien récent. Les sites attribuables à cette période sont rares. De plus, dans la région de Québec, ils sont presque tous situés du côté sud du fleuve Saint-Laurent : CeEt-481, CeEt-482, CeEt-657, CeEt-679 et CeEt-680. Le site CeEt-1 localisé à Sillery pourrait dater de cette période aussi. Ces sites, découverts en bordure du fleuve Saint-Laurent, démontrent possiblement un attrait vers les ressources estuariennes ou marines. La découverte de restes fauniques, aussi bien terrestres que marins, démontre toutefois qu'on exploitait une variété d'environnements.

La période moyenne de l'Archaïque n'a pas laissé de traces claires dans la région de Québec. La rareté des sites de cette époque est explicable par un niveau du fleuve qui se situait 10 m en dessous de l'actuel. Les sites qui devaient se trouver en bordure du fleuve ont vraisemblablement

été détruits lors de la remontée des eaux. Il est également possible que des sites soient présents dans la région de Québec, mais qu'un biais de recherches n'ait jamais mené à des résultats positifs.

À l'Archaique récent, l'occupation du territoire s'intensifie si bien que de nombreux sites datant de cette époque ont été découverts à Québec (CeEt-1, CeEt-20, CeEt-201 et CeEt-600), à Lévis (CeEt-5, CeEt-71, CeEt-471, CeEt-565 et CeEt-622) et à Saint-Augustin-de-Desmaures (CeEu-10). Les sites, localisés à une altitude variant de 10 à 20 m, correspondent principalement à de petits campements saisonniers associés à divers groupes de chasseurs-pêcheurs-cueilleurs nomades (Clermont et Chapdelaine 1982).

4.3 Le Sylvicole (3 000 à 450 ans AA)

L'adoption de la poterie il y a environ 3 000 ans, marque un changement important dans les manières de vivre des groupes autochtones occupant la vallée du Saint-Laurent. Se basant sur l'évolution morphologique des vases en céramique et des décors présents sur ceux-ci, les archéologues ont subdivisé le Sylvicole en trois sous-périodes elles-mêmes subdivisées en épisodes.

Le Sylvicole inférieur (3 000 à 2 400 ans AA) est défini dans la région de Québec par l'émergence de la culture Meadowood. Le nomadisme est toujours la stratégie adaptative préconisée malgré l'accroissement incessant de la population. Le site du lac Fossile (CeEt-783), qui a été découvert au nord du boulevard Neilson, pourrait dater du Sylvicole inférieur, tout comme le site du Promontoire (CeEt-857) situé dans le boisé Irving et le site des sépultures du boulevard Champlain à Sillery (CeEt-2).

Une certaine sédentarisation saisonnière se développe dans la vallée du Saint-Laurent au cours du Sylvicole moyen (2 400 à 1 000 ans AA). De ce fait, un accroissement de la population s'accroît et l'horticulture se développe, engendrant alors un changement d'alimentation. Les changements morpho-stylistiques des vases en céramique et l'abandon des lames de cache dénotent de cette transition culturelle (Arkéos Inc. 2000). Les sites du Promontoire (CeEt-857) et Hamelville (CeEt-858) à Sillery ainsi que des sites localisés plus à l'est (CeEt-6, CeEt-9 et CeEt-30) sont attribués à cette période.

Au Sylvicole supérieur (1 000 à 460 ans AA), bien que l'alimentation repose grandement sur la chasse et la pêche, la culture du maïs, du haricot, de la courge et du tournesol prend une place de plus en plus grande. Des occupations datant de la fin de la préhistoire ont été mises au jour au boisé Irving de Sillery (CeEt-857 et CeEt-858), dans le Vieux-Québec (CeEt-6, CeEt-9 et CeEt-32) et au domaine de Maizerets (CeEu-1).

4.4 La période autochtone historique (1500 à 1899 de notre ère)

Le contact entre les Autochtones et les Européens a débuté dès l'arrivée de ces derniers en Amérique. Jacques Cartier a pour sa part observé la présence du village iroquoïen de Stadaconé lors de son second voyage dans la vallée du Saint-Laurent (1535-1536). À l'arrivée de

Champlain en Nouvelle-France au début du XVII^e siècle, les Iroquoiens, qui ont quitté la région de Québec, sont remplacés par des groupes d'affiliation algonquienne. On retrouve notamment, sur la rive nord du fleuve, des Montagnais en aval de Québec et des Algonquins en amont, alors que des Malécites et des Micmacs s'installent sur la rive sud. Plus tard au XVII^e siècle, les Hurons-Wendat, ayant été défaits par des Iroquois en Ontario, ont été accueillis dans la région de Québec. En 1650, environ 300 d'entre eux sont accueillis par les Augustines et les Ursulines et s'établissent dans la Haute-Ville (GAIA 2019). Par la suite, ils se voient forcés par les autorités françaises de déménager sur l'île d'Orléans en raison du nombre grandissant de réfugiés. Une petite colonie se forme alors près de Sainte-Pétronille entre les années 1651 et 1656 (Trigger 1976). Après une attaque iroquoise sanglante, les familles huronnes qui ont survécu reviennent à Québec en 1656 et s'installent à la mission de Sillery ainsi que dans le fort des Hurons, un fortin attenant au fort Saint-Louis, jusqu'en 1667 (GAIA 2019). Dans la région de Québec, les sites témoignant de cet épisode se retrouvent principalement à L'Ancienne-Lorette. Toutefois, les sites de Place-Royale (Clermont *et coll.* 1989) et de la Maison des Jésuites situés à Québec, constituent des établissements autochtones qui ont été largement documentés par les archives, mais également par les interventions archéologiques qui y ont été effectuées, pour ce qui est du site de la Place-Royale et de L'Ancienne-Lorette.

5. CONTEXTE HISTORIQUE

Bien avant la fondation de Québec par Samuel de Champlain en 1608, l'emprise globale du projet est connue des Européens. En effet, Jacques Cartier visite les environs de Québec en 1535 tandis qu'il tente d'y fonder une colonie sur les hauteurs de Cap-Rouge lors de son troisième voyage en 1541 (Pintal 2009 : 25). En 1542, c'est au tour du sieur de Roberval qui tente de s'établir, avec 150 personnes, dans les installations mêmes de son prédécesseur. Cette seconde tentative échoue à son tour en 1543 et le fort est incendié et abandonné alors que plusieurs de ses occupants retournent en France (Pintal 2009 : 26).

À l'arrivée de Samuel de Champlain dans la région de Québec en 1603, des groupes autochtones fréquentent le territoire pour y pratiquer la chasse, la pêche et la cueillette qui assurent alors leur subsistance. Afin de sédentariser et d'évangéliser ces populations nomades, une terre de 30 arpents est concédée aux Jésuites en 1637 qui y établiront la mission Saint-Joseph, mieux connue sous le nom de mission de Sillery. Celle-ci, qui était localisée à environ 3 km à l'est du projet, comprend à ses débuts une maison, une chapelle ainsi qu'un cimetière attenant à cette dernière. À l'ouest de la mission, les religieuses hospitalières ouvrent un couvent-hôpital en 1640 (Pintal 2009 : 27).

L'année suivante, la mission accueille une trentaine de familles, issues principalement de la nation algonquienne. Quelques familles de colons français s'établissent également près de la mission. L'ensemble de cette population est desservi par une nouvelle chapelle qui est bénie en 1647 tandis que la mission est entourée d'une palissade afin de la protéger surtout des incursions iroquoises (Pintal 2009 : 28). La mission Saint-Joseph continue de se développer au cours des années 1650. Ces efforts comprennent la construction d'un second fort sur les hauteurs de Sillery en 1651 et du fort Saint-Xavier en 1653. À cette époque, de plus en plus de terres sont octroyées à des Français « dans le but d'en retirer des rentes seigneuriales qui serviraient à la mission » (Pintal 2009 : 29). Il s'agissait principalement de terres mesurant deux arpents de front qui sont concédées entre la rive du fleuve Saint-Laurent et la Grande Allée.

En 1685, quelques maisons sont réparties dans la concession du Grand-Saint-François-Xavier correspondant approximativement au secteur comprenant les accès du pont de Québec. Ces bâtiments sont surtout présents en bordure du chemin Saint-Louis, reliant alors Québec au Cap-Rouge, mais quelques bâtiments sont aussi visibles plus en bordure de la falaise (Pintal 2009 : 31) (**figure 7**). Les terres de cette concession sont principalement réservées à des fins agricoles.

Après la Conquête anglaise, les terres comprises dans l'emprise globale du projet conservent leur fonction agricole tandis que le cadre bâti se regroupe surtout de part et d'autre du chemin Saint-Louis (**figure 8**). Au début du XIX^e siècle, alors que les autorités gouvernementales acquièrent la seigneurie de Sillery, plusieurs riches marchands achètent des terres dans le but d'y aménager de vastes domaines. L'un de ceux-là, Hector Théophilus Cramahé, s'approprie plusieurs terres sur le plateau et sur lequel il y fera construire la villa *Meadow Bank* plus tard au XIX^e siècle (Pintal 2009 : 37). Tout au long du XIX^e siècle, l'emprise globale du projet revêt toujours une vocation agricole et de villégiature (**figure 9**).



Figure 7. Extrait d'un plan de la ville de Québec par Robert de Villeneuve datant de 1688 et montrant les bâtiments situés en bordure du chemin Saint-Louis, au nord de l'emprise globale du projet (Bibliothèque nationale de France, Département des cartes et plans, GE SH 18 PF 127 DIV 7 P 5 D)



Figure 8. Plan de la seigneurie de Sillery d'Ignace Plamondon datant de 1754 (copié par J. McCarthy en 1788) et montrant approximativement l'emprise globale du projet (BAnQ-S3)



Figure 9. Extrait de la carte de John Adams datant de 1822 et montrant le bâti présent en bordure du chemin Saint-Louis (ANC-NMC 20882)

Il faut attendre la fin du XIX^e siècle que de profonds bouleversements viennent modifier le paysage de l'emprise globale du projet. « En effet, un réseau ferroviaire doit être aménagé sur le plateau de Cap-Rouge et un pont de chemin de fer au-dessus du Saint-Laurent doit être construit pour rejoindre le réseau du Grand Tronc sur la rive sud » (Pintal 2009 : 44). Ce secteur, connu sous l'appellation Neilsonville et qui comprend une portion du chemin Saint-Louis, est alors grandement affecté par l'implantation des infrastructures ferroviaires du *National Transcontinental Railway* et du *Canadian Northern Railway System* (Pintal 2009 : 45). C'est toutefois la construction du pont de Québec, qui débute en 1903, qui aura le plus d'impact sur la configuration de l'emprise globale du projet. « En effet, pour accéder au pont ferroviaire, il est nécessaire de percer la crête rocheuse qui longe le sommet de la falaise. Comme le pont comporte deux voies, l'une venant du nord-est et l'autre du nord-ouest, le relief à aplanir est important » (Pintal 2009 : 46). Inauguré en 1919, ce pont assurait le transport ferroviaire entre les deux rives du fleuve (**figure 10**). Quelques constructions sont alors présentes le long des voies d'accès au pont, « dont un important bâtiment à l'intérieur du triangle formé par les deux bretelles d'accès au pont » (Pintal 2009 : 46). Enfin, il faut attendre la fin des années 1920 pour que les automobiles puissent circuler sur le pont de Québec. Une voie permettant d'y accéder est alors aménagée. Celle-ci reliait le chemin Saint-Louis à l'entrée du pont (Pintal 2009 : 46).

Au milieu du XX^e siècle, d'autres voies d'accès s'ajoutent dont une « qui constituait le prolongement du boulevard Laurier en bifurquant vers le sud. Cette voie aboutissait alors à la hauteur du chemin Saint-Louis. Par la suite, la voie d'accès sera prolongée en ligne droite en érigeant un viaduc pour le passage du chemin Saint-Louis » (Pintal 2009 : 46) (**figure 11**).



Figure 10. Carte topographique de la région de Québec datant de 1918 et montrant l'emprise globale du projet après l'ouverture du pont de Québec et la mise en place du réseau ferroviaire (BAnQ, 21 L/14)



Figure 11. Photo aérienne montrant une partie de l’emprise globale du projet vers le milieu du XX^e siècle (AVQ)

Diverses constructions prennent également désormais place le long des voies d’accès (aujourd’hui l’avenue du Parc et le boulevard Laurier) dont le motel Neptune qui « est construit sur des remblais accumulés lors de la construction du viaduc » (Pintal 2009 : 46) (**figure 12**). Selon un plan d’assurance-incendie datant de 1965, un autre bâtiment, qui abrite alors l’entreprise *Sainte-Foy Tracteurs & Equipment*, est érigé à environ 100 m au sud du motel Neptune. D’autres bâtiments, dont deux en bois appartenant à la compagnie Entrepôts Sainte-Foy Enr., sont également présents.

Un état des lieux très précis est d’ailleurs élaboré par l’archéologue Jean-Yves Pintal. L’emprise globale du projet est ainsi décrite :

« À l’est de la jonction de l’avenue du Parc et du chemin Saint-Louis se trouvent les installations de la compagnie *Frontenac Ready Mix*. Divers bâtiments, dont un bureau, un garage ainsi qu’un concentrateur à béton sont situés dans le talus. Un bâtiment en bois à deux étages, utilisé à des fins commerciales, est érigé en 1965, plus à l’est sur le chemin Saint-Louis, face à l’avenue Villieray. D’autres installations sont situées plus bas : celles des compagnies *Maple Leaf Mills Ltd* et *Canada Packers Ltd*, qui exploitent un moulin comprenant des aires d’entreposage de nourriture ainsi que des silos et des réservoirs à mélasse, alors que l’autre bâtiment au sud correspond à une meunerie (*Fertilizer Plant*). Une voie ferrée de service dessert ce dernier bâtiment. La construction de ces bâtiments a entraîné des transformations du relief et l’ajout de remblais (Pintal 2009 : 49). Au-delà de la voie ferrée, de nouveaux bâtiments se sont ajoutés à ceux déjà en place. Ainsi, la firme J.L. Lessard dispose de bureaux dans des constructions en bois et des citernes pour l’entreposage de combustibles. L’entreprise *Gravel Lumber Co.* occupe les entrepôts pour le bois érigés depuis quelque temps déjà. Enfin, une voie ferrée de service dessert un

dernier entrepôt en bois de la firme William Houle Ltée. L'ancienne voie d'accès au pont de Québec se termine dorénavant dans les aménagements de l'Aquarium de Québec. Il semble que la plupart de ces installations ont été implantées entre 1955 et 1965, à l'exception toutefois de *Gravel Lumber Co.*, qui faisait déjà l'entreposage de produits forestiers sur l'avenue du Parc en 1955. Les travaux d'aménagement effectués lors de la construction du pont Pierre-Laporte viendront modifier sensiblement les aires de circulation, tout particulièrement à proximité des terrains de l'Aquarium. Plusieurs des bâtiments industriels seront démolis par la suite et les récents travaux majeurs entrepris à l'Aquarium ont entraîné le dépôt de remblais importants sur des sites occupés auparavant par diverses entreprises » (Pintal 2009 : 49).

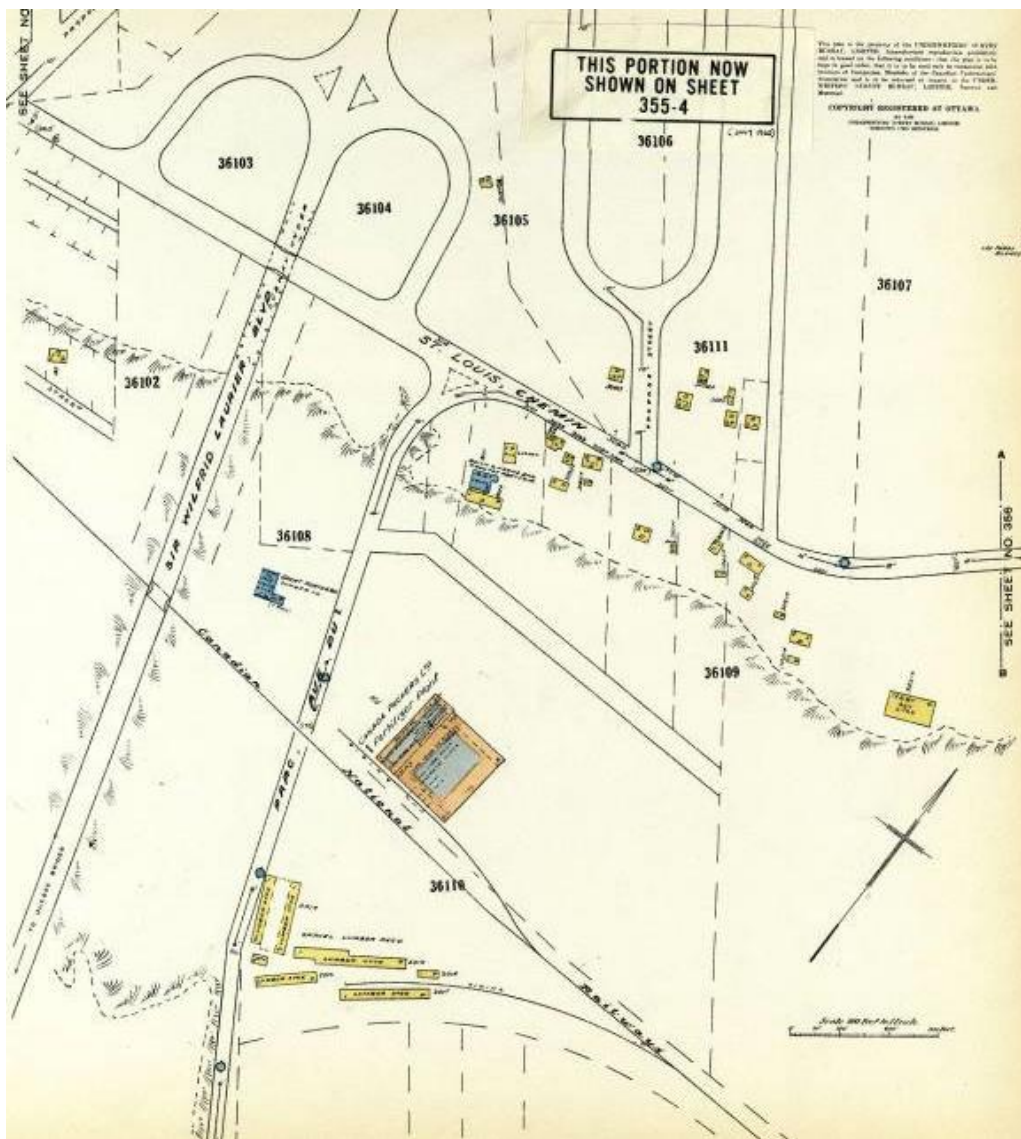


Figure 12. Plan d'assurance-incendie du *Underwriters' Survey Bureau Limited* datant de 1965 et montrant le cadre bâti dans l'emprise globale du projet (BAnQ, P600, S4, SS1, D30)

6. ÉTAT DES CONNAISSANCES EN ARCHÉOLOGIE

6.1 Interventions archéologiques et découvertes antérieures

Plusieurs interventions archéologiques ont été réalisées dans l'emprise globale du projet tandis qu'un site se situe dans la portion nord de cette dernière (CeEt-631). À la suite d'un inventaire archéologique réalisé pour le compte du MTQ en 1992, l'archéologue Jean-Yves Pital a identifié ce site et y a confirmé une occupation qui perdura au cours des XIX^e et XX^e siècles (Pital 1992). Lorsque la Communauté urbaine de Québec précisa sa volonté de construire un centre d'information touristique sur ce site, un inventaire archéologique suivi d'une fouille archéologique y ont été réalisés par la firme Ethnoscop en 1996 (**figure 13**). Ces interventions archéologiques ont permis de confirmer que l'occupation de cet espace remontait au XVII^e siècle et qu'elle était associée à des activités agricoles. Deux vestiges en pierre sèche datant du XVIII^e siècle y ont aussi été mis au jour. Une occupation plus intensive de ce site au cours du XIX^e siècle a également été confirmée lors de ces travaux. À la lumière des résultats des interventions qui y ont été effectuées, le MTMD avait alors émis les recommandations suivantes :

« [...] nous proposons des limites de sites révisées établies à partir des opérations/sous-opérations/sondages qui se sont avérés positives (pièce jointe) en lien avec le secteur 1A identifié par Jean-Yves Pital lors de la découverte du site en 1992. Pour des questions de précisions découlant du type d'intervention réalisée, les sondages faits par M. Pital dans le secteur 1A ont été relocalisés à partir des sondages relevés par Ethnoscop lors de l'intervention de 1995. Pour les secteurs 2A et 2B, s'est fait à partir de la photographie aérienne figurant dans le rapport de M. Pital et d'un géoréférencement des plans de réparation des sondages du même rapport. Considérant que ce sont des relevés d'inventaire, la précision est inférieure pour ces secteurs. Il faut noter que les deux sondages positifs identifiés à l'est du site sont dans le secteur 2A, de l'autre côté de l'ancienne bretelle de l'échangeur.

Suite à son intervention en 1995, Ethnoscop a proposé une aire de protection dans les limites du site (pièce jointe). Il est très difficile de déterminer ce qui est advenu de ce secteur lors de la construction et de la démolition de l'édifice de l'information touristique puisque ces travaux ne dépendaient pas du MTQ et qu'aucune intervention archéologique n'a été réalisée dans cette aire de protection proposée après 1995. Il semble toutefois certain qu'une partie de cette aire ait été détruite en partie. Toutefois, les vestiges de fondations pourraient avoir été entièrement épargnés » (Ghislain Gagnon, communication personnelle) (**figure 14**).

6.2 Le potentiel archéologique de l'emprise globale du projet

Potentiel archéologique préhistorique

Deux zones à potentiel archéologique préhistorique ont été définies dans l'emprise globale du projet (Pital 2009 : 58). L'archéologue Jean-Yves Pital a jugé ces zones comme recélant un potentiel jugé fort (zones B et E). Ces deux zones se localisent à une altitude variant de 40 m à 50 m NMM. Ces espaces auraient pu être occupés entre 10 000 et 9 000 ans AA.



Figure 13. Données archéologiques connues dans les limites et à proximité du secteur d'intervention

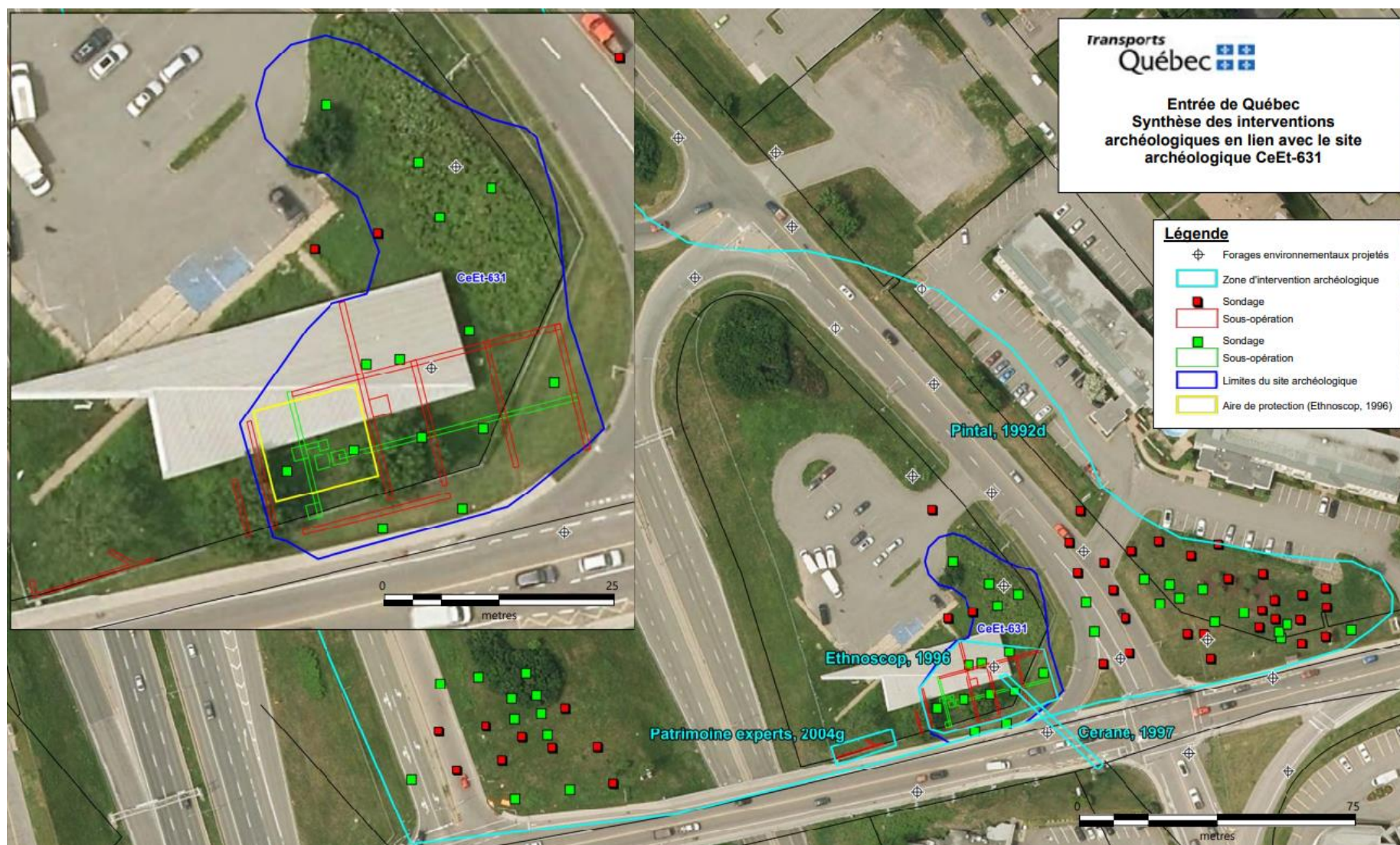


Figure 14. Synthèse des interventions archéologiques réalisées dans les limites du site CeEt-631 (MTMD)

Potentiel archéologique historique

De manière générale, le potentiel archéologique historique de l'emprise globale du projet a été jugé moyen en ce qui concerne les activités industrielles du milieu du XX^e siècle en raison de leur caractère récent. Il a également été considéré comme étant moyen en ce qui a trait aux activités agricoles qui se sont déroulées sur les lieux depuis le XVII^e siècle (champs cultivés seulement, bâtiments non répertoriés).

En somme, plusieurs zones à potentiel ont tout de même été identifiées dans les limites de l'emprise globale du projet et plus particulièrement dans le secteur d'intervention (zones PS-5 et PS-7 à PS-12). Parmi celles-ci, on note les zones PS-5 et PS-7 dans le secteur du stationnement n° 2 de l'Aquarium de Québec correspondant respectivement aux portions nord et sud de ce dernier (Pintal 2009 : 67). La zone PS-5 correspond anciennement à une terre agricole concédée au XVII^e siècle. Dans la portion nord-ouest du stationnement, le long de l'avenue des Hôtels, étaient présents trois bâtiments dont l'un servait de bureau et de magasin et l'autre, à l'entrepôt. Ces bâtiments ont été érigés entre les années 1955 et 1965 et auraient été démolies par la suite. L'entreprise J. L. Lessard Ltée y exploitait également deux citernes à combustible entourées d'un fossé ainsi qu'un bâtiment utilisé comme entrepôt à bois. Plus au sud, un complexe d'entrepôts à bois, desservi par la bretelle de la voie ferrée qui se rendait autrefois au pont, a été aménagé. Un bâtiment servant de bureau était aussi localisé près de l'avenue des Hôtels. Cet ensemble est aujourd'hui disparu. Quant à la zone PS-7, elle correspond également à une ancienne terre agricole défrichée dès le XVII^e siècle. Les plans anciens datant de la seconde moitié du XX^e siècle y montrent deux petits bâtiments en bois. Ces petits bâtiments, qui auraient une durée de vie plutôt très courte, auraient aussi été construits entre les années 1955 et 1965. Le potentiel archéologique y est donc considéré comme étant moyen.

Quant à la petite zone boisée localisée à l'ouest de ce même stationnement, elle correspond aux zones PS-8 et PS-9 (Pintal 2009 : 68). Ces zones à potentiel font partie d'une terre agricole concédée au XVII^e siècle. Leur potentiel archéologique est jugé moyen en ce qui a trait aux activités agricoles qui se sont déroulées sur les lieux depuis cette époque puisqu'aucun bâtiment n'y a été répertorié. Au début du XX^e siècle, une ligne télégraphique reliant le chemin Saint-Louis et le pont de Québec est implantée dans ce secteur.

Enfin, plus vers le nord, on retrouve également les zones PS-10 à PS-12. Initialement, celles-ci correspondaient à des terres concédées dès le milieu du XVII^e siècle. À cette époque, il s'agit de terres labourables sur lesquelles aucun bâtiment n'était présent. Par ailleurs, au début du XX^e siècle, les zones PS-10 et PS-11 ont respectivement accueilli des bâtiments associés à Entrepôts Sainte-Foy et à la *Sainte-Foy Tracteurs & Equipment* (Pintal 2009 : 71).

En terminant, il est à noter que le secteur du dépôt à neige ne faisait pas partie de l'étude de potentiel de Pintal de 2009. Cependant compte tenu de son utilisation et de la proximité des échangeurs du pont Pierre-Laporte, son potentiel archéologique est considéré comme étant faible.

7. INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES

7.1 Résultats

Cette section présente les données des travaux de surveillance et d'inventaire archéologique réalisés entre le printemps et l'automne 2021 en vue du réaménagement des échangeurs localisés au nord des ponts Pierre-Laporte et de Québec. Au total, des inspections visuelles, 34 sondages manuels ainsi que 71 tranchées mécaniques ont été effectués dans les limites de neuf zones distinctes situées à l'intérieur de l'emprise globale du projet (**figure 15**).

7.1.1 Travaux de surveillance archéologique

Les travaux de surveillance archéologique ont été réalisés dans les limites des zones d'intervention A et B (**figure 15**).

Zone d'intervention A

La surveillance archéologique de tranchées mécaniques visant la caractérisation des sols a été réalisée dans les limites du stationnement n° 2 de l'Aquarium de Québec (partie nord du lot 2 011 746) (**figure 16**). Quinze d'entre elles présentaient un intérêt du point de vue de l'archéologie. Elles ont été identifiées par les numéros 1A à 1Q. Ces tranchées étaient orientées soit selon un axe nord-sud, soit selon un axe est-ouest tandis qu'elles mesuraient en moyenne 2,50 m de longueur sur 1,10 m de largeur. Quant à leur profondeur, elle variait entre 1,35 m et 3,30 m.

Le sol de surface de l'ensemble des tranchées se composait d'un niveau très compact de pierres concassées grises (0-3/4") (**figure 17; photo 1**). Son épaisseur variait entre 0,03 m et 0,10 m pour une moyenne de 0,06 m. Sous la surface, il y avait habituellement un sable brun soit rougeâtre ou noirâtre, très compact, contenant des blocs de grès vert, des fragments de brique, des cailloux et des fragments de bois. Ce niveau a également livré des morceaux de plastique, des fragments de verre de bouteille de boisson gazeuse, des clous tréfilés, des boîtes de conserve ainsi que des morceaux de *styromousse*. Cette couche correspondrait à un remblai de nivellement/rehaussement mis en place au cours du XX^e siècle. Son épaisseur pouvait varier entre 0,30 m et 1,10 m.

Sous ce remblai, il y avait, dans la tranchée 1C, une dalle de béton d'une épaisseur de 0,06 m qui pourrait correspondre au plancher d'un ancien entrepôt (**photo 2**). Dans la tranchée 1P, c'est une couche d'asphalte d'une épaisseur de 0,05 m qui était présente (**photo 3**). Elle pourrait correspondre à la surface d'un ancien stationnement ou encore à une ancienne chaussée datant de la seconde moitié du XX^e siècle.

Enfin, un sol naturel correspondant à un sable brun, très compact, contenant des cailloux et intercalé dans un lit de blocs de grès vert émoussés ou anguleux, a été observé sous le remblai décrit précédemment. Les dimensions des blocs variaient de 0,10 m à 1,20 m (**photo 4**). L'épaisseur de cette couche variait, quant à elle, entre 0,50 m et 1,50 m.

Enfin, le sol naturel recouvrait le roc en place et il a été atteint dans l'ensemble des tranchées.



Figure 15. Limites des zones d'intervention A à L

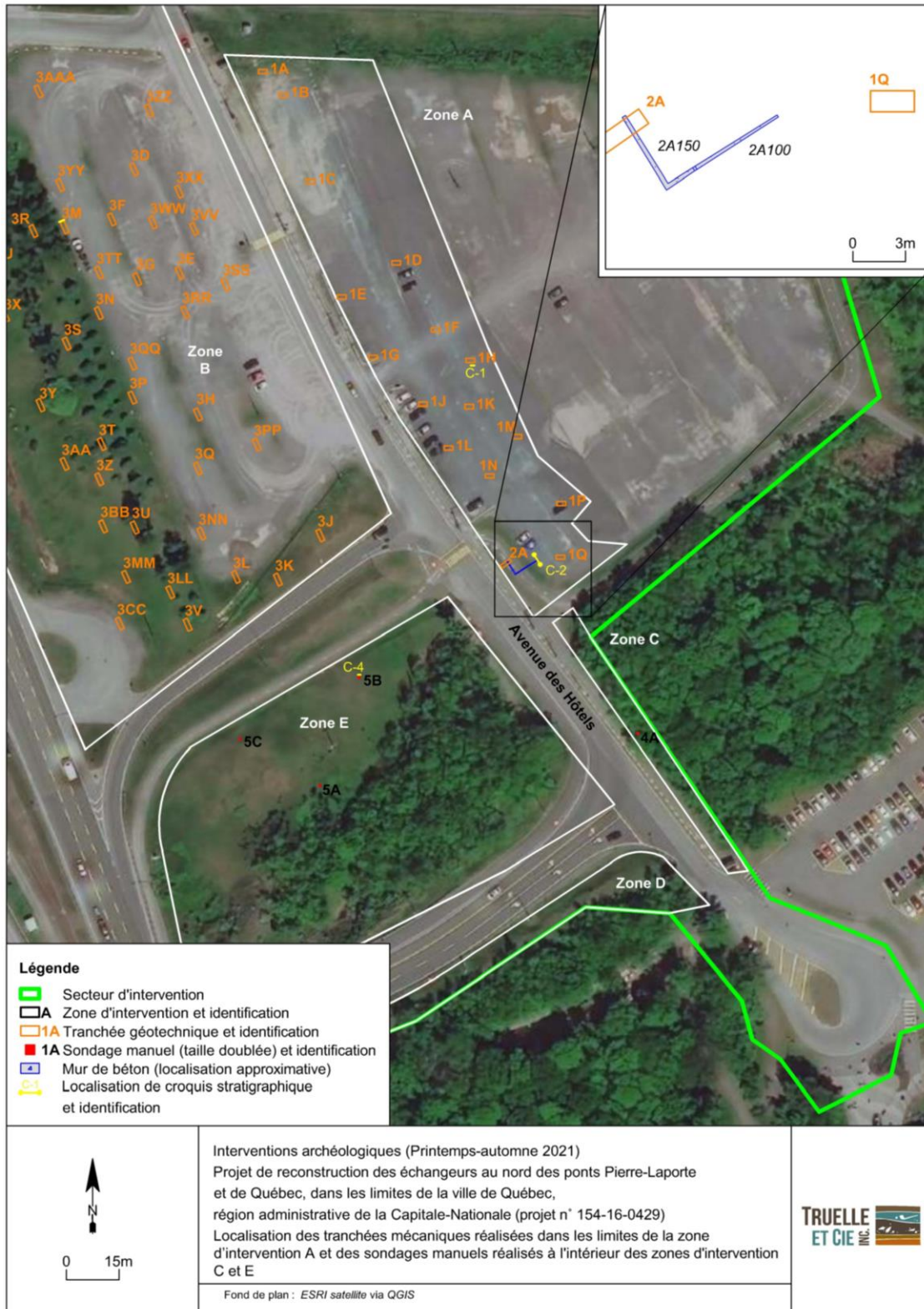
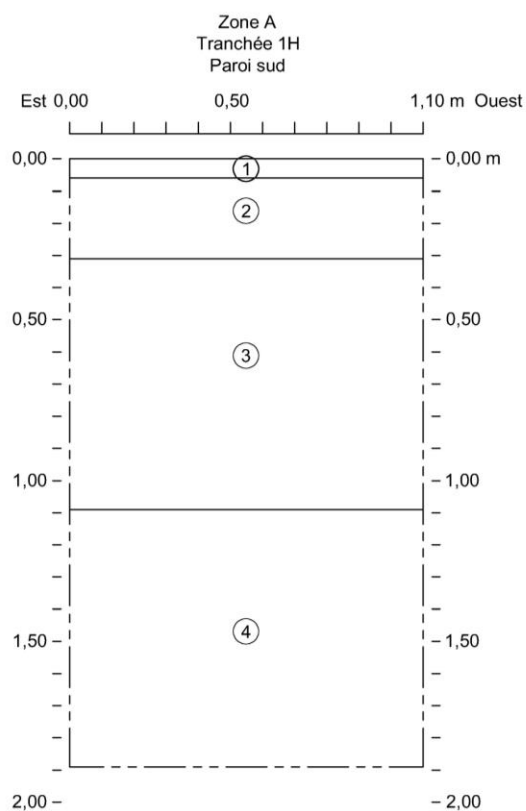


Figure 16. Localisation des tranchées mécaniques réalisées dans les limites de la zone d'intervention A et des sondages manuels réalisés à l'intérieur des zones d'intervention C et E



Légende

- 1 Niveau très compact de pierres concassées grises (0-¾").
 - 2 Sable brun rougeâtre, très compact, contenant des cailloux (5%) et des éclats de schiste (3%).
 - 3 Sable brun, très compact, contenant des cailloux (3%), des blocs de grès vert (1%), du bois (-1%), du béton (-1%) et de l'asphalte (-1%).
 - 4 Sable brun intercalé entre un lit de blocs de grès vert émoussés ou anguleux (0,1 m sur 0,1 m à 0,5 m sur 0,7 m).
- Limite du croquis

Interventions archéologiques (Printemps-automne 2021)

Projet de reconstruction des échangeurs au nord des ponts Pierre-Laporte et de Québec, dans les limites de la ville de Québec, région administrative de la Capitale-Nationale (projet n° 154-16-0429)

Croquis stratigraphique de la paroi sud de la tranchée mécanique 1H réalisée dans la zone d'intervention A (C-1)

Échelle 1 : 20

Figure 17. Croquis stratigraphique de la paroi sud de la tranchée mécanique 1H réalisée dans la zone d'intervention A (C-1)



Photo 1. Vue d'ensemble de la zone d'intervention A, vers le nord (MTQ-154-16-0429-021)



Photo 2. Plancher de béton identifié dans la tranchée 1C, vers le sud-est (MTQ-154-16-0429-033)



Photo 3. Couche d'asphalte identifiée en paroi de la tranchée 1P, vers le nord-ouest (MTQ-154-16-0429-040)



Photo 4. Gros bloc de grès vert mis au jour dans le sol naturel observé dans l'ensemble des tranchées (MTQ-154-16-0429-062)



Photo 5. Stratigraphie type des tranchées de caractérisation des sols effectuées dans la zone d'intervention A, vers le nord-ouest (MTQ-154-16-0429-048)

La sous-opération 2A

La sous-opération 2A désignait un vestige en « L » d'un ancien solage en béton mis au jour tout juste à l'ouest de la tranchée 1Q (lots 2A100 et 2A150) (**figure 16**). Il ne restait que deux sections de ce solage, la section ouest, orientée selon un axe nord-sud, et la section sud qui lui était évidemment perpendiculaire de manière à former un angle droit (**figure 16; photo 6**). Afin de documenter ce vestige, une tranchée a été excavée mécaniquement de part et d'autre de l'extrémité nord de la section ouest du solage (lot 2A150).

La surface de la sous-opération 2A correspondait à un niveau compact de pierres concassées grises (0-3/4") (lot 2A1 ; 0,04 m) qui reposait sur un sable brun foncé, très compact, contenant des cailloux (2%) et des petits blocs (2%) (lot 2A2) (**figure 18 : couches 1 et 2; photos 7 et 8**). Cette couche, dont l'épaisseur variait de 0,35 m à l'intérieur du bâtiment et de 0,28 m à l'extérieur, a livré des clous tréfilés et des morceaux de laine minérale jaune. Au sud du vestige 2A100 ont été observés des résidus de bois posés à plat (lot 2A3) (**figure 18 : couche 3; photos 7 et 8**) qui atteignaient une épaisseur de 0,035 m. Ces résidus de bois reposaient sur un sable gris et très compact qui a été observé sur une épaisseur de 0,15 m (lot 2A4) (**figure 18 : couche 4; photos 7 et 8**). À la base de l'excavation, il y avait un sable brun rougeâtre, compact, contenant de gros blocs émoussés (lot 2A5) (**figure 18 : couche 5; photos 7 et 8**). Son épaisseur variait de 0,55 m à l'intérieur du bâtiment à 0,33 m à l'extérieur.

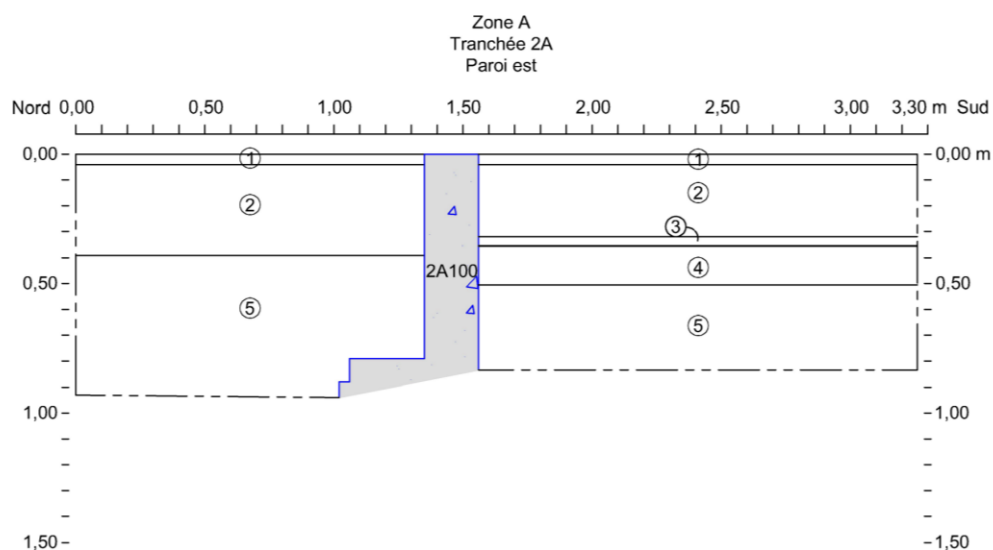
La section sud du vestige de béton (lot 2A100) était orientée selon un axe est-ouest et s'étendait sur une longueur de 7,62 m et sur une largeur 0,21 m (**figure 16; photo 6**). Sa hauteur, quant à elle, variait de 0,93 m à l'extérieur du bâtiment à 0,78 m à l'intérieur (**figure 18; photo 9**). À sa base, un empattement d'une hauteur de 0,09 m formait un ressaut sur une largeur de 0,29 m (**figure 18; photo 10**). À la base de cet empattement, une bavure de béton d'une épaisseur de 0,06 m formait également un ressaut d'une largeur de 0,04 m.

À 5,52 m de la limite est du mur sud (lot 2A100), une cicatrice dans le solage a été comblée au moyen de béton (**figure 16; photo 11**). D'une hauteur de 0,32 m sur 0,15 m de large, sa base était à 0,47 m de la base intérieure du mur 2A100. Les côtés et la surface de cette cicatrice étaient délimités par une tôle de 0,005 m d'épaisseur.

Quant à sa section ouest du vestige de béton (lot 2A150) (**figure 16; photo 6**) était orienté selon un axe nord-sud. Elle s'étendait sur une longueur de 4,84 m, une largeur de 0,22 m et une hauteur de 0,93 m.



Photo 6. Ancien solage d'un bâtiment affleurant à la surface du stationnement n° 2 de l'Aquarium de Québec, vers le sud-ouest (MTQ-154-16-0429-083)



Légende

- 1 Niveau très compact de pierres concassées grises (0-¾").
- 2 Sable brun foncé, très compact, contenant des cailloux (2%) et des petits blocs (2%).
- 3 Résidus de bois en décomposition.
- 4 Sable gris très compact.
- 5 Sable brun rougeâtre, compact, contenant des gros blocs de grès émousés.
- B Béton.
- Limite du croquis

Interventions archéologiques (Printemps-automne 2021)

Projet de reconstruction des échangeurs au nord des ponts Pierre-Laporte et de Québec, dans les limites de la ville de Québec, région administrative de la Capitale-Nationale (projet n° 154-16-0429)

Croquis stratigraphique de la paroi est de la tranchée mécanique 2A réalisée dans la zone d'intervention A (C-2)

Échelle 1 : 25

Figure 18. Croquis stratigraphique de la paroi est de la tranchée mécanique 2A réalisée dans la zone d'intervention A (C-2)



Photo 7. Paroi est de la sous-opération 2A montrant la séquence des sols à l'intérieur du bâtiment, vers le nord-est (MTQ-154-16-0429-087)



Photo 8. Paroi est de la sous-opération 2A montrant la séquence des sols à l'extérieur du bâtiment, vers le nord-est (MTQ-154-16-0429-091)



Photo 9. Parement extérieur du vestige de béton 2A100, vers le nord-ouest (MTQ-154-16-0429-092)



Photo 10. Vue de l'empattement du vestige de béton 2A100, vers le sud-est (MTQ-154-16-0429-089)



Photo 11. Vue rapprochée de la cicatrice observée dans le parement intérieur du vestige 2A100, vers le sud-est (MTQ-154-16-0429-090)

Interprétation

Les murs de béton 2A100 et 2A150 correspondraient aux deux seuls vestiges qui subsistent d'un bâtiment construit au cours du XX^e siècle et qui devait servir à l'entreposage. En vue de la construction de ce dernier, le sol naturel (lot 2A5) a été excavé sur une profondeur d'environ 0,33 m. Un remblai de nivellement fait de sable gris (lot 2A4) a ensuite été mis en place à l'extérieur du bâtiment. Ce remblai de nivellement supportait ce qui pouvait s'apparenter à un plancher de bois (lot 2A3) dont les résidus, encore visibles en paroi, laissent supposer la présence d'une aire d'accès à l'entrepôt, peut-être le plancher d'un quai d'embarquement de marchandises.

Le sable brun foncé (lot 2A2), qui recouvrait le sol naturel à l'intérieur du bâtiment et le plancher de bois à l'extérieur du bâtiment, serait associé à un remblai qui aurait été mis en place après la démolition du bâtiment. La laine minérale et les clous tréfilés recueillis dans cette couche tendent à confirmer cette interprétation. Enfin, la couche de pierres concassées grises (lot 2A1) constitue la surface moderne du stationnement actuel.

Conclusion

En conclusion, nous avons constaté que la zone d'intervention A s'est révélée grandement bouleversée et que les couches anciennes d'occupation avaient possiblement été détruites lors des divers aménagements réalisés au cours du XX^e siècle. Les murs de fondation nord et est du bâtiment en béton mis au jour dans la sous-opération 2A se sont également révélés inexistants. De plus, nous ne pouvons confirmer hors de tout doute que les résidus de bois observés en position horizontale formaient bel et bien un plancher. Par ailleurs, la présence de laine minérale isolante sur ces derniers laisse plus supposer qu'elle pourrait résulter de l'écroulement d'un mur. À la lumière de ces observations, nous concluons que le secteur du stationnement n° 2 de l'Aquarium de Québec ne représente pas de valeur patrimoniale. Par conséquent, les travaux peuvent y être réalisés sans contrainte sur les ressources archéologiques.

Zone d'intervention B

Cinquante-cinq tranchées mécaniques ont été effectuées dans les limites de la zone d'intervention B correspondant au stationnement n° 1 de l'Aquarium de Québec ainsi qu'à la bande boisée localisée entre ce dernier et le boulevard Laurier (**figures 15 et 19; photos 12 et 13**).



Photo 12. Vue d'ensemble de la portion est de la zone d'intervention B, vers le sud-est (MTQ-154-16-0429-107)

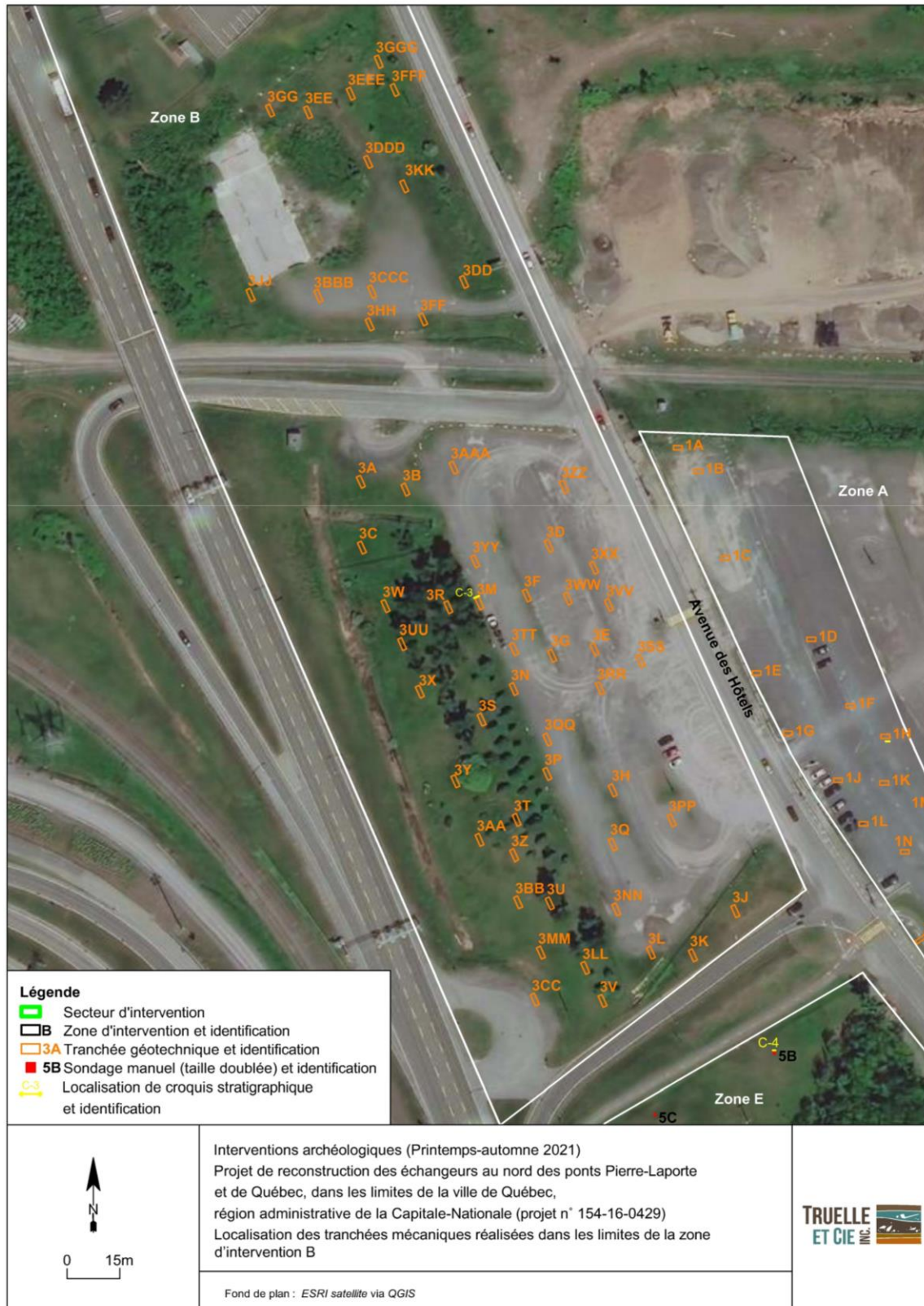


Figure 19. Localisation des tranchées mécaniques réalisées dans les limites de la zone d'intervention B



Photo 13. Vue d'ensemble de la portion ouest de la zone d'intervention B, vers le nord-ouest (MTQ-154-16-0429-241)

Ces tranchées mécaniques, qui mesuraient entre 2,70 et 4,60 m de longueur sur 0,95 à 1,90 m de largeur, ont principalement permis d'observer la présence de remblais dont certains comportant des débris tels que des gros moellons de pierre calcaire, des morceaux de plastique, des fils électriques, des objets métalliques et des fragments de brique (**photo 14**). Ces remblais, qui atteignaient une épaisseur globale variant de 0,50 m à 1,00 m, reposaient sur une séquence de sols naturels généralement constituée d'un niveau organique correspondant à un niveau humique brun noirâtre, moyennement compact, contenant des racines (0,20 m) et reposant sur un niveau de marne fait de sable limoneux brun-beige, compact, devenant argileux et gris bleuté en profondeur (0,30 m) et reposant sur le roc (**photo 15; figure 20**).

En somme, aucun vestige ayant une valeur archéologique n'a été mis au jour au cours de ces travaux d'inventaire. Les travaux peuvent donc y être réalisés sans contrainte sur les ressources archéologiques.



Photo 14. Paroi nord-est de la tranchée 3D montrant la présence d'un remblai comprenant des débris de toutes sortes, vers le nord-est (MTQ-154-16-0429-201)



Photo 15. Paroi sud-ouest de la tranchée 3M montrant la présence d'une séquence de sols naturels en place, vers le sud-ouest (MTQ-154-16-0429-130)

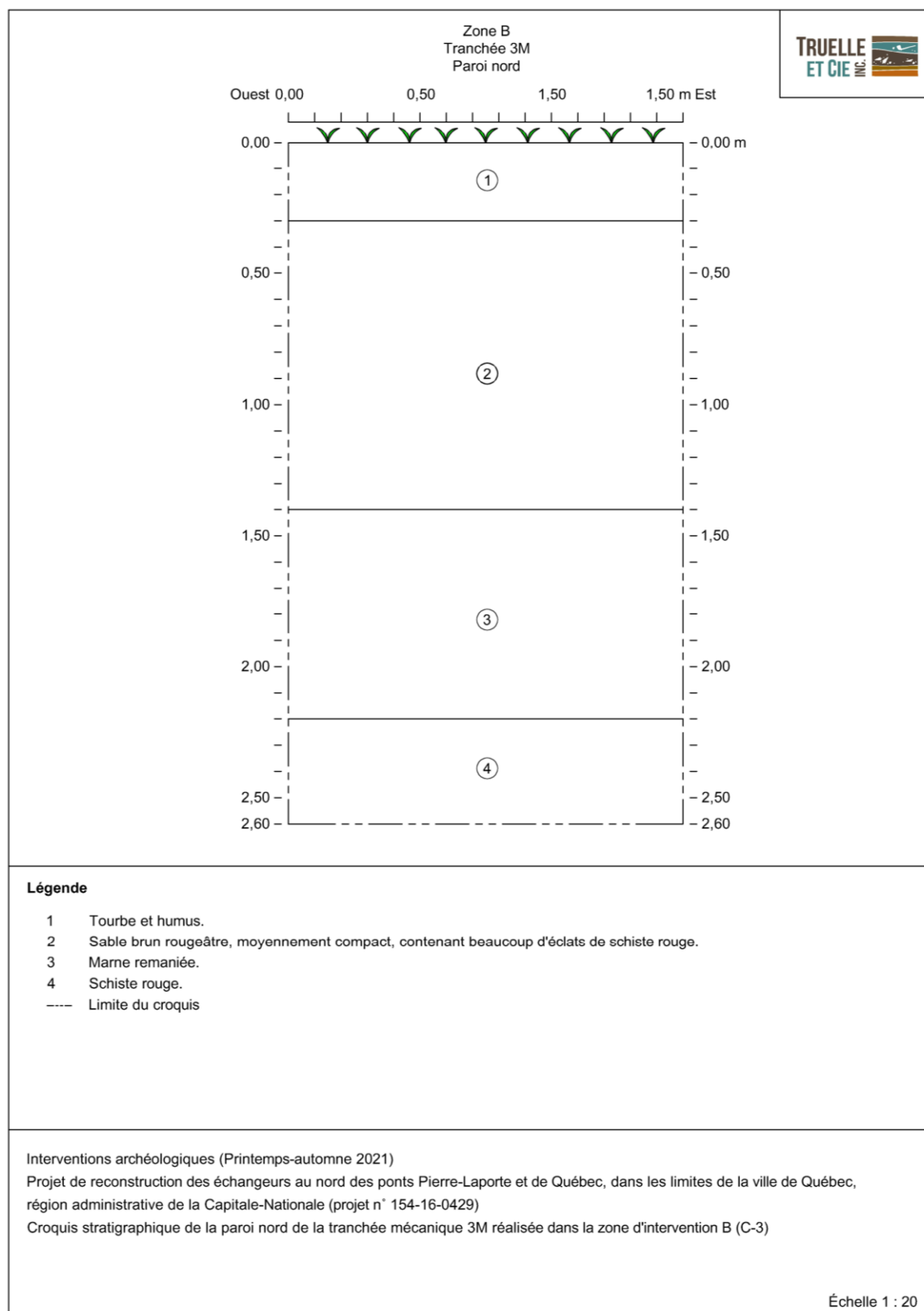


Figure 20. Croquis stratigraphique de la paroi nord de la tranchée mécanique 3M réalisée dans la zone d'intervention B (C-3)

7.1.2 Travaux d'inventaire archéologique

Les travaux d'inventaire archéologique ont été réalisés dans les limites des zones d'intervention B à H (**figure 15**).

Portion nord de la zone d'intervention B

Le terrain correspondant à la portion nord de la zone d'intervention B, localisée entre le boulevard Laurier à l'ouest, l'avenue des Hôtels à l'est et le chemin de fer au sud, a fait l'objet d'un relevé. En effet, ce terrain est actuellement occupé par un planchodrome (*skate park*) qui a été aménagé sur les vestiges de béton d'un ancien bâtiment aujourd'hui détruit (**photo 16**). Les vestiges visibles en surface ont été relevés sans procéder à une fouille. On y observait un bâtiment principal dans la partie ouest du terrain ainsi que deux éléments structuraux à l'est, à environ 12,00 m de la structure principale.



Photo 16. Vue générale du planchodrome, vers le sud (MTQ-154-16-0429-355)

Le bâtiment principal de forme rectangulaire devait mesurer 43,00 m de longueur sur 18,30 m de largeur et était orienté selon un axe nord-sud. Il était formé d'un plancher en béton autour duquel s'élevaient quatre bases de murs également en béton. La surface du plancher était en bon état de conservation. En effet, elle était à peine craquelée malgré son exposition continue aux éléments. Les quatre bases de murs étaient moins bien préservées : les pans est, sud et ouest, s'élevant à peine de quelques centimètres au-dessus du niveau du plancher, étaient abîmés à certains endroits, surtout au sud (**photo 17**). À 12,00 m de la limite nord du bâtiment, les bordures ouest

et est se transformaient en des murs de béton qui s'élevaient sur environ 1,80 m au-dessus du plancher de béton (**photo 18**). Le mur nord s'élevait à la même hauteur. La section haute du mur s'est révélée fortement endommagée, se trouvant aujourd'hui partiellement ensevelie sous les déblais et la végétation.

Des éléments visibles dans ces vestiges suggèrent que le bâtiment comportait au moins deux pièces, possiblement trois. La première pièce était située dans le coin sud-est et était délimitée par des empreintes de peinture au sol, indiquant une ancienne délimitation (**photo 19**). Orientée selon un axe nord-sud, celle-ci mesurait 11,70 m de longueur sur 3,80 m de largeur. Des poteaux de béton armé situés le long de la limite ouest de cette pièce, aujourd'hui sciés jusqu'à leur base, servaient probablement à porter un mur et à délimiter l'espace (**photo 20**). La portion la plus au nord du plancher de cette pièce était peinte d'un gris acier, ce qui pourrait indiquer la présence d'une sous-division au sein de cette pièce. Une deuxième pièce se trouvait à 5,40 m au nord de la première, dans une orientation semblable. Celle-ci mesurait 12,40 m sur 5,70 m. Comme la première, elle se distinguait du reste du plancher par une empreinte rectangulaire peinte au sol. Au milieu de cette pièce, se trouvait un système de drainage composé d'un canal rectangulaire creusé sous le niveau du sol. Orienté selon un axe nord-sud, il mesurait 5,20 m sur 0,50 m. La dernière pièce potentielle du bâtiment pourrait se trouver tout près de sa limite nord. Sa présence peut être déduite par une section de mur démolie jointe au parement sud du mur nord, située à environ 3,00 m de la limite ouest du bâtiment (**photo 21**). Les dimensions et la forme de cette pièce n'ont cependant pu être déterminées.



Photo 17. Plancher de béton, bases de murs formant les côtés est et sud de l'ancien bâtiment principal et empreinte au sol délimitant une ancienne pièce, vers le nord-nord-ouest (MTQ-154-16-0429-350)



Photo 18. Portion haute du mur ouest de l'ancien bâtiment principal, vers l'ouest (MTQ-154-16-0429-363)



Photo 19. Possible pilier de béton armé scié, vers le nord-est (MTQ-154-16-0429-381)

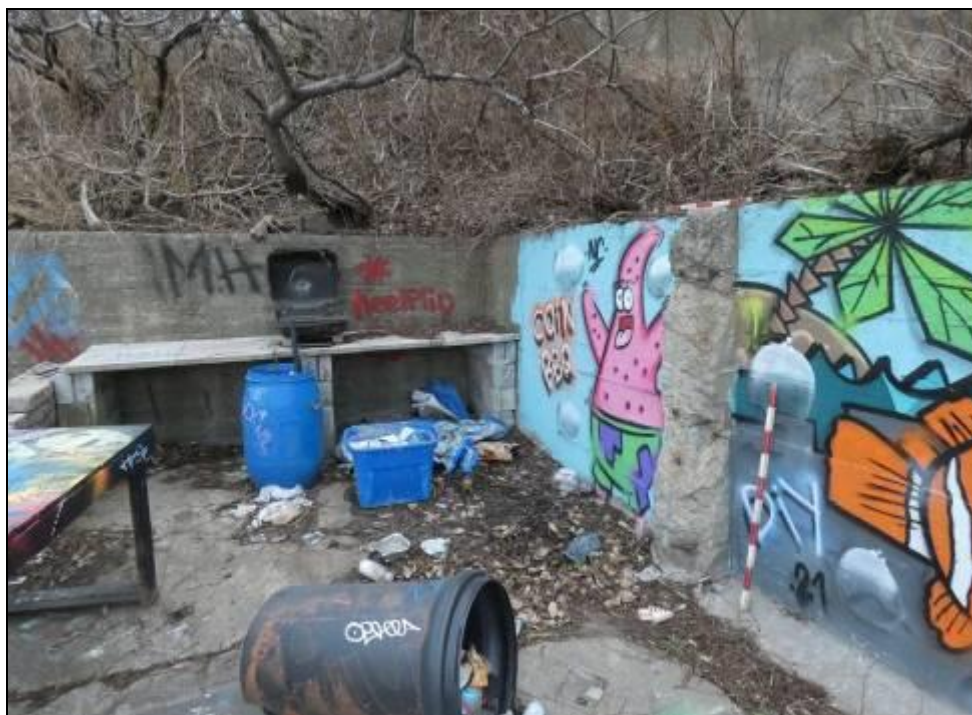


Photo 20. Possible mur de division perpendiculaire au mur nord de l'ancien bâtiment principal en partie détruit, vers l'ouest (MTQ-154-16-0429-361)



Photo 21. Système de drainage de l'ancien bâtiment, vers le sud-ouest (MTQ-154-16-0429-403)

Outre les indices permettant d'identifier des pièces dans le bâtiment, on observait plusieurs éléments aménagés à la surface du plancher. On notait la présence de trois canaux de drainage dans le bâtiment, incluant celui décrit dans la première pièce au paragraphe précédent. L'un d'eux, orienté selon un axe nord-sud, était situé dans la portion sud-ouest du bâtiment tandis qu'un autre traversait sa portion nord suivant un axe est-ouest (**photo 22**). Le drain situé dans la portion sud-ouest du bâtiment était associé à des traits de scie effectués à même le plancher de béton, rejoignant ainsi les coins sud-est et sud-ouest du bâtiment, les murs sud, est et ouest ainsi que les points de rencontre entre les bordures de béton et les sections érigées des murs est et ouest (**photo 23**). Ces traits de scie pourraient possiblement indiquer une division du bâtiment en deux sections, soit la section sud représentée par les bordures de béton encadrant le plancher, et la section nord avec les sections de mur élevées entourant le plancher. L'hypothèse de la division nord-sud est renforcée par l'existence d'une bordure de béton contenant des tiges d'acier pointant vers le haut, orientée selon un axe est-ouest et située directement à la limite entre les deux sections (**photo 24**). En plus des canaux de drainage, le plancher comportait quatre ouvertures de forme circulaire s'enfonçant dans le sol, toutes localisées dans un rectangle mesurant environ 0,40 m de longueur (**photo 25**). Deux de ces ouvertures, d'un diamètre de 0,04 m, semblaient avoir contenu des tuyaux de cuivre, comme le suggèrent des rebuts métalliques repliés sur eux-mêmes observés à l'embouchure de ces ouvertures. Les deux autres ouvertures localisées plus au sud étaient également rondes, sauf pour la portion ouest du col qui était évasée tel un entonnoir. D'un diamètre de 0,10 m, ces ouvertures accueillait d'anciens tuyaux de fonte sciés à la base du plancher. Elles étaient probablement associées à des entrées et sorties de gaz. Leur existence pourrait donc indiquer la présence de réservoirs enfouis à proximité.



Photo 22. Extrémité nord d'un système de drainage orienté selon un axe nord-sud, avec les traits de scie partant vers les coins du bâtiment, vers le sud-est (MTQ-154-16-0429-373)



Photo 23. Possible base d'un mur porteur avec des tiges d'acier sciées, vers le nord-est (MTQ-154-16-0429-401)



Photo 24. Ouvertures dans le plancher de béton, vers le nord-est (MTQ-154-16-0429-377)



Photo 25. Rail aménagé pour le planchodrome (*skate park*), vers le sud-ouest (MTQ-154-16-0429-397)

Une multitude d'éléments associés au plancher de béton ont été interprétés comme des modules du planchodrome (*skate park*) (**photo 26**). Ces structures étaient parfois faites de béton coulé (**photo 26**), parfois faites de briques de béton liées entre elles au moyen d'un adhésif ressemblant à de la colle (**photos 27 et 28**). Une rampe de béton a vraisemblablement été abandonnée avant qu'elle ne soit coulée (**photo 29**). Ces modules se distinguaient du reste des vestiges par leur degré d'usure, leur asymétrie et leur mode de construction artisanal.

Finalement, deux structures de béton, présentes à l'est du bâtiment principal, ont également été identifiées. La première consistait en deux bordures de béton formant l'angle sud-est d'un plus petit bâtiment qui devait être situé à 17,00 m du bâtiment principal, dans la portion sud-est de la zone d'intervention B (**photo 30**). Le deuxième était situé à environ 12,00 m du bâtiment principal, dans la portion nord-est de la zone d'intervention B, et il consistait en une grande dalle de béton mesurant 5,50 m de longueur sur 4,00 m de largeur et couronnée de deux plus petites dalles de béton orientées selon un axe est-ouest, dont une mesurait 1,55 m de largeur (**photo 31**). Les dimensions de la deuxième dalle couronnant l'ensemble, n'ont pu être déterminées en raison d'une végétation ayant envahi le secteur. Des tiges de fer filetées et sciées s'élevaient de l'ensemble et quelques pierres, probablement du grès vert, étaient figées dans le béton et auraient pu faire partie des murs s'élevant de cette structure.



Photo 26. Module coulé pour le planchodrome (*skate park*), vers l'ouest (MTQ-154-16-0429-365)



Photo 27. Curb aménagé pour le planchodrome (*skate park*), vers le sud-ouest (MTQ-154-16-0429-368)



Photo 28. Curb avec rails d'acier aménagé pour le planchodrome (*skate park*), vers le sud-ouest (MTQ-154-16-0429-388)



Photo 29. Module du planchodrome (*skate park*) abandonné avant que le béton ne soit coulé, vers le nord (MTQ-154-16-0429-392)



Photo 30. Bordures de béton ensevelies sous les déblais et présentes dans le coin sud-est de la portion nord de la zone d'intervention B, vers l'ouest (MTQ-154-16-0429-420)



Photo 31. Structure de béton identifiée dans la portion nord-est de la zone d'intervention B, vers le nord-ouest (MTQ-154-16-0429-427)

Le bâtiment principal documenté dans la présente section abritait le bureau de l'entreprise *Sainte-Foy Tracteurs & Equipment* visible dans le secteur sur une photo aérienne datant de 1948 (**figure 21**). Quant aux deux structures de béton identifiées plus à l'est, elles pourraient être associées à une rallonge qui était située du côté est de ce même bâtiment (Pintal 2009 : 71-72).



Figure 21. Photo aérienne montrant le secteur à l'étude en 1948 et dans les limites duquel est visible le bâtiment de la *Sainte-Foy Tracteurs & Equipment* indiqué par un cercle vert (Centre Geostat)

Bande ouest de la zone d'intervention B

Une inspection visuelle de la bande ouest de la zone d'intervention B a conduit au relevé d'une base de béton identifiée en bordure est de la sortie nord du pont de Québec, sur le lot 2 172 191 (**photo 32**), plus précisément en bordure ouest du stationnement n° 3 de l'Aquarium de Québec, au pied de l'accotement est du boulevard Laurier.

Il s'agissait d'un bloc de béton orienté selon un axe nord-sud et qui mesurait 3,00 m de longueur sur 1,03 m de largeur et 0,69 m de hauteur (**photo 33**). Afin de mieux observer sa surface, elle a en partie été nettoyée du sol qui la recouvrait. Ce dernier correspondait à un sable limoneux brun foncé, très compact, contenant des radicelles (15%), un peu de matière organique (3%) et quelques cailloux (1%). Il a été dégagé sur une épaisseur qui variait de 0,10 à 0,18 m. La surface du bloc de béton ainsi dégagée laissait entrevoir trois ancrages d'un diamètre de 0,04 m qui dépassaient de 0,02 m. Celui au sud se situait à l'angle sud-est du bloc, à 0,46 m de son rebord sud et à 0,20 m de son rebord est (**photo 34**). Les deux autres ancrages étaient localisés près du rebord nord du bloc.

Espacés de 0,73 m, ils étaient situés respectivement à 0,47 m de son rebord nord et à 0,18 m de son rebord est (**photo 35**). Il est à noter que la limite ouest et la base du bloc de béton n'ont pas été dégagées afin de ne pas déstabiliser l'accotement de l'autoroute.

Interprétation et conclusion

Le 26 mars 2021, ce massif de béton avait fait l'objet d'une déclaration de découverte fortuite faite par un employé du MTMD. L'hypothèse alors émise était qu'il pouvait être associé à d'anciens convoyeurs à charbons en raison de l'alignement de deux séries de massifs de béton présumés visibles entre la voie ferrée et l'avenue du Parc au bas de la **figure 21** et au bas d'une photographie aérienne oblique de 1937 conservée aux Archives de la ville de Québec (**figure 22**). Ces derniers étaient situés dans l'axe de l'aire d'entreposage du charbon de la gare de Sainte-Foy visible en bas à gauche sur la **figure 21**. Or, les recherches du MTMD menées ultérieurement au dépôt de cet avis ont finalement permis de rejeter cette hypothèse et d'en émettre une nouvelle faisant un lien entre l'alignement de ces séries de massifs présumés et la cour d'entreposage nord aménagée lors de la construction du pont de Québec. Dans ce cas, il pourrait être associé à la plateforme de manutention des poutres ayant servi à la construction du pont de Québec au début du XX^e siècle.



Photo 32. Massif de béton identifié dans la bande ouest de la zone d'intervention B avant son dégagement, vers le sud-ouest (MTQ-154-16-0429-097)



Photo 33. Massif de béton identifié dans la bande ouest de la zone d'intervention B après son dégagement, vers le sud-ouest (MTQ-154-16-0429-099)



Photo 34. Détail de l'ancrage sud observé à la surface du massif de béton identifié dans la bande ouest de la zone d'intervention B, vers le nord-est (MTQ-154-16-0429-102)



Photo 35. Détail des ancrages nord observés à la surface du massif de béton identifié dans la bande ouest de la zone d'intervention B, vers le nord-ouest (MTQ-154-16-0429-103)



Figure 22. Vue aérienne du chemin Saint-Louis et de l'avenue des Hôtels prise le 22 mai 1937 (<https://www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/patrimoine/archives/recherche/archive.aspx?aid=847055>). Les flèches rouges indiquent la position d'une série de massifs de béton présumés.

L'aménagement de cette cour est détaillé dans un article tiré du *Engineering News* paru le 2 septembre 1915 et intitulé « Quebec-Bridge Camp and yards ». Certaines des figures accompagnant cet article permettent de situer la cour nord à l'emplacement approximatif des séries de massifs observables sur la photographie aérienne de 1948 (**figure 21**) et la photographie oblique de 1937 (**figure 22**). L'une de ces figures montre que la cour (*material land*) était accessible via un chemin (**figure 23**). Enfin, le géoréférencement de la photographie de 1948 (MTMD, Direction de la géotechnique et de la géologie, Direction générale du laboratoire des chaussées, n° A11715 – 228) ainsi que de celle de 1959 (MTMD, Direction de la géotechnique et de la géologie, Direction générale du laboratoire des chaussées, n° A16739 – 109) montrant la présence de certains massifs, permet d'associer le massif de béton identifié lors de l'inventaire à celui situé le plus au sud-ouest sur la photo de 1959 (**figure 24**).

En somme, le massif bétonné identifié dans la bande ouest de la zone d'intervention B aurait été abandonné après l'ouverture du pont. Bien que sa mise en place s'inscrive dans l'aménagement d'une infrastructure d'importance pour la ville de Québec, en regard des relevés déjà réalisés, nous considérons que cet élément ne comporte aucune valeur de recherche sur le terrain. De plus, bien qu'il s'agisse d'un des rares témoins des aménagements temporaires réalisés dans le cadre des travaux de construction du pont de Québec, son potentiel de mise en valeur est faible en raison de sa localisation. Par conséquent, aucune mesure visant à assurer la protection et la conservation de ce vestige n'est recommandée.

Zone d'intervention C

La zone d'intervention C se trouvait au sud du stationnement n° 2 de l'Aquarium de Québec (**figures 15 et 16**). Il s'agissait d'une mince bande s'étendait sur une longueur d'environ 75 m et une largeur d'environ 10 à 15 m. Elle était localisée dans la partie sud du lot 2 011 746, entre la limite est de l'avenue des Hôtels et la clôture qui délimite le terrain boisé de l'Aquarium (**photos 36 et 37**).

La surface du terrain accusait une légère pente vers le nord sur laquelle plusieurs blocs de grès vert ont été identifiés (**photo 38**). La végétation se composait de jeunes érables de moins de 15 ans (**photo 39**). Un sondage manuel a été réalisé dans un espace plat localisé dans la partie centrale de la zone d'intervention C (sondage 4A) (**figure 16; photo 40**). Ce dernier a révélé la présence en surface d'un sable limoneux brun foncé, compact, contenant des radicelles (15%), de la matière organique (8%) et des petites pierres de grès vert (2%) (0,10 m) (**photo 41**). Cette couche de surface reposait sur un sable limoneux brun foncé, très compact, contenant des pierres de grès (3%) et des racines (<1%). Une grosse pierre de grès vert présente à une profondeur de 0,25 m marquait la fin de ce sondage (**photo 41**).

Conclusion

Nous pouvons conclure que le secteur situé au sud du stationnement n° 2 de l'Aquarium de Québec s'avère passablement bouleversé. L'aménagement de l'avenue des Hôtels donnant accès à l'Aquarium a en effet grandement perturbé ce secteur. En somme, la zone d'intervention C ne présente aucune valeur patrimoniale. Les travaux peuvent donc y être réalisés sans contrainte sur les ressources archéologiques.

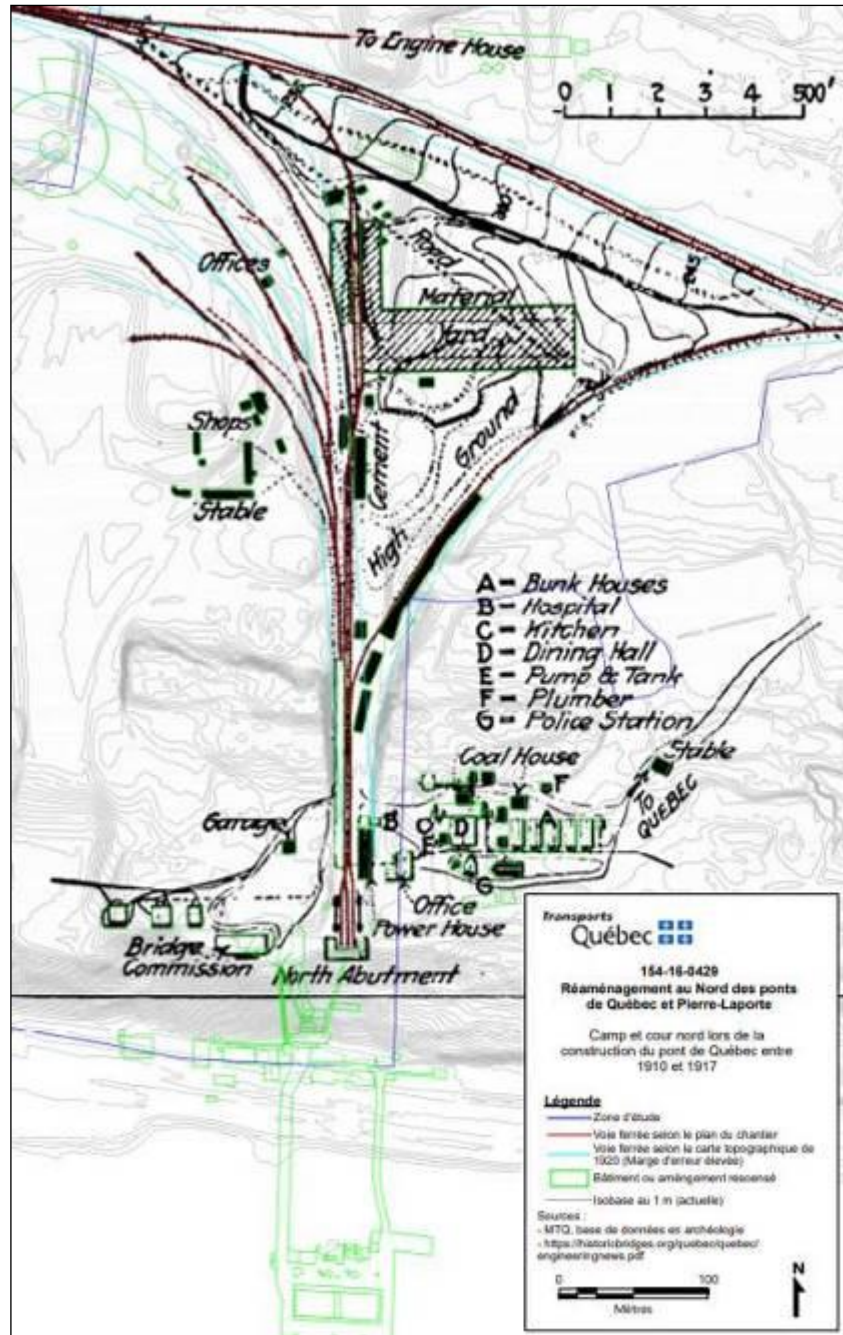


Figure 23. Plan accompagnant un article publié le 2 septembre 1915 dans le *Journal Engineering News* et présentant les infrastructures du camp et de la cour nord aménagés lors de la construction du pont de Québec entre les années 1910 et 1917 (*Engineering News*, volume 74, n° 16, pp.748-749; article consulté sur le site <http://historicbridges.org>).

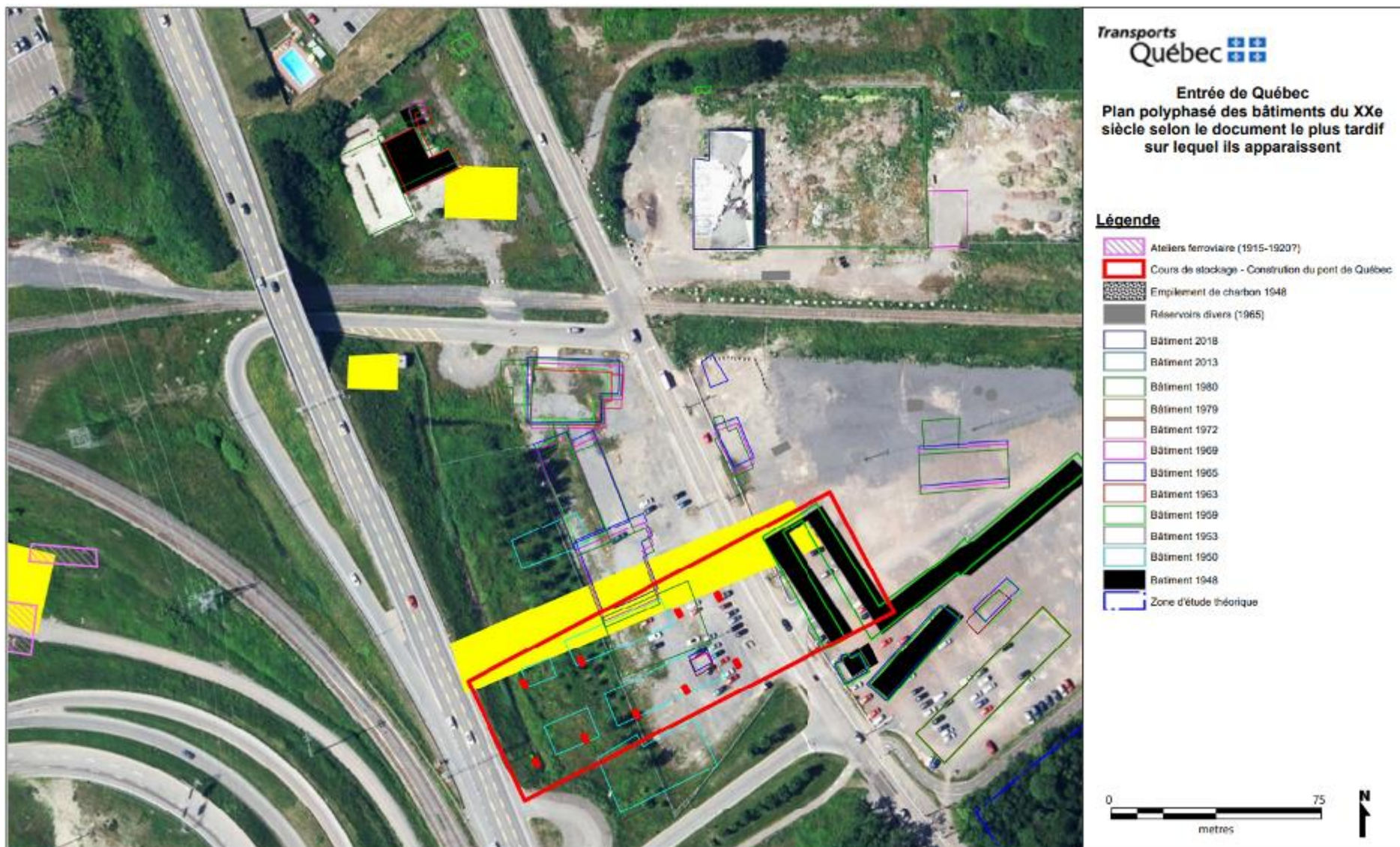


Figure 24. Plan polyphasé des bâtiments présents dans les limites de la zone d'intervention B au début du XX^e siècle (MTMD)



Photo 36. Vue d'ensemble de la portion sud de la zone d'intervention C, vers le nord-ouest (MTQ-154-16-0429-123)



Photo 37. Portion nord de la zone d'intervention C, vers le sud (MTQ-154-16-0429-128)



Photo 38. Blocs de grès vert observés en surface de la zone d'intervention C, vers le sud-est (MTQ-154-16-0429-124)



Photo 39. Vue générale du couvert végétal de la zone d'intervention C, vers le nord (MTQ-154-16-0429-125)



Photo 40. Emplacement du sondage manuel 4A réalisé dans la zone d'intervention C, vers le sud-ouest (MTQ-154-16-0429-126)



Photo 41. Paroi sud du sondage manuel 4A, vers le sud-est (MTQ-154-16-0429-127)

Zone d'intervention D

La zone d'intervention D était située juste au sud de l'accès au boulevard Champlain (**figures 15 et 16**). Il s'agissait d'un secteur très perturbé, une grande partie de ce dernier servant à l'entreposage d'équipements de l'Aquarium. Au nord et à l'ouest de ce secteur d'entreposage clôturé, la surface de la zone d'intervention D était recouverte de jeunes érables de moins de 15 ans. La zone accusait une pente parfois forte et plusieurs affleurements de grès vert étaient visibles (**photos 42 à 44**). Aucun sondage manuel n'y a été réalisé.

Conclusion

En somme, la zone d'intervention D ne présente aucune valeur patrimoniale. Les travaux peuvent donc y être réalisés sans contrainte sur les ressources archéologiques.



Photo 42. Portion nord-est de la zone d'intervention D, vers le sud (MTQ-154-16-0429-117)



Photo 43. Portion nord de la zone d'intervention D, vers le nord-est (MTQ-154-16-0429-119)



Photo 44. Portion ouest de la zone d'intervention D, vers le sud-ouest (MTQ-154-16-0429-122)

Zone d'intervention E

La zone d'intervention E correspondait à un espace de forme rectangulaire délimité par l'avenue des Hôtels au nord-est, le boulevard Champlain au sud-est, le boulevard Laurier au sud-ouest et une piste cyclable au nord-ouest (**figures 15 et 16**). Seule la portion nord-ouest de cette zone d'environ 8 000 m² a été inventoriée. Celle-ci s'étendait sur une superficie d'environ 1 230 m² et mesurait maximale 108 m de longueur sur 32 m de largeur. La zone d'intervention E était recouverte d'une végétation composée principalement d'herbes hautes (**photos 45 et 46**). Le relief de la zone d'intervention E était généralement plat et la seule perturbation observée prenait la forme d'un réverbère situé au centre du secteur inventorié. Un petit ruisseau ou caniveau artificiel traversait la portion est de la zone d'intervention E. Seuls trois sondages manuels (sondages 5A à 5C), y ont été effectués et ils se sont tous révélés négatifs.

Le sondage 5A a permis d'observer une séquence stratigraphique des sols composée d'un humus de surface, soit un limon sableux brun contenant des racines et des cailloutis (couche 1; 0,10 m) qui reposait sur un sable limoneux brun rosâtre, compact, contenant majoritairement des éclats de schiste rose en cours de décomposition (couche 2; 0,23 m). Posée sur le roc, la dernière couche observée correspondait à un sable moyen brun-beige, peu compact, contenant de petits galets arrondis et de petites pierres angulaires (couche 3; 0,40 m) (**photo 47**).

Dans le sondage 5B, l'humus de surface, formé d'un sable brun légèrement limoneux contenant des cailloutis et des racines (couche 1; 0,07 m), reposait sur un sable grossier brun orangé comprenant des petits galets arrondis et des pierres subanguleuses (couche 2; 0,10 m), recouvrant à son tour le roc (**photo 48; figure 25**).

Finalement, le sondage 5C était composé d'au moins trois couches, mais la fouille a été interrompue arbitrairement puisque l'eau s'infiltrait trop rapidement dans le sondage. La première couche était un humus composé de sable limoneux brun contenant des cailloutis et des racines (couche 1; 0,10 m) qui reposait sur un sable grossier beige contenant des petits galets arrondis (couche 2; 0,19 m). La dernière couche observée avant l'interruption de la fouille du sondage correspondait, quant à elle, à un sable limoneux brun rosâtre, compact, contenant des fragments de schiste rose en décomposition (couche 3; 0,19 m) (**photo 49**).



Photo 45. Vue d'ensemble de l'extrémité ouest de la zone d'intervention E, vers l'est (MTQ-154-16-0429-418)



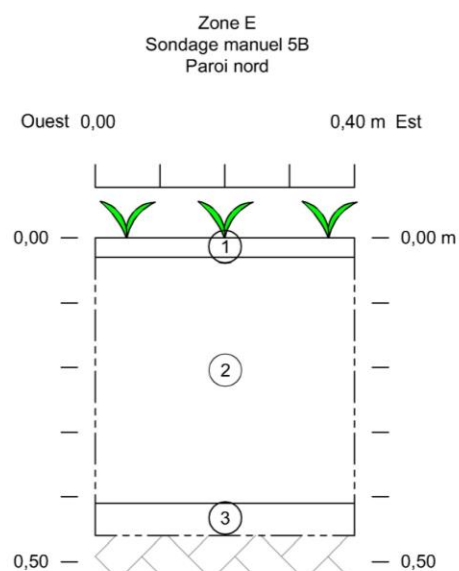
Photo 46. Blocs et débris observés dans la zone d'intervention E, vers le sud (MTQ-154-16-0429-106)



Photo 47. Paroi nord du sondage manuel 5A, vers le nord-nord-ouest (MTQ-154-16-0429-408)



Photo 48. Emplacement du sondage manuel 5B effectué dans la zone d'intervention E, vers le sud-sud-ouest (MTQ-154-16-0429-111)



Légende

- 1 Tourbe et humus.
- 2 Limon sableux brun, organique et compact, contenant des lentilles de sable grossier beige ainsi que des pierres subanguleuses.
- 3 Sable grossier brun-beige légèrement organique.
- Roc.
- Limite du croquis

Interventions archéologiques (Printemps-automne 2021)

Projet de reconstruction des échangeurs au nord des ponts Pierre-Laporte et de Québec, dans les limites de la ville de Québec, région administrative de la Capitale-Nationale (projet n° 154-16-0429)

Croquis stratigraphique de la paroi nord du sondage manuel 5B réalisé dans la zone d'intervention E (C-4)

Échelle 1 : 10

Figure 25. Croquis stratigraphique de la paroi nord du sondage manuel 5B réalisé dans la zone d'intervention E (C-4)



Photo 49. Paroi sud du sondage manuel 5C, vers le sud-sud-ouest (MTQ-154-16-0429-112)

Zones d'intervention F et G (secteur global d'un dépôt à neige)

Les zones d'intervention F et G se situaient dans la boucle ouest qui conduit au boulevard Champlain et elles étaient délimitées à l'est par l'autoroute qui donne accès au pont Pierre-Laporte (**figures 15 et 26**), plus précisément près de la limite ouest de l'emprise globale du projet (lot 2 011 122).

Situées en bordure d'un dépôt à neige, les zones d'intervention F et G se sont avérées très perturbées (**photo 50**). Il ne subsistait qu'une mince bande boisée le long des côtés ouest et sud du dépôt à neige (**photos 51 à 55**). On y observait beaucoup de déchets à la surface dont des résidus d'asphalte, de béton, des canettes et bouteilles diverses. Plusieurs affleurements rocheux étaient également présents tandis que des sentiers y étaient aménagés.



Figure 26. Localisation des sondages manuels réalisés dans les limites de la zone d'intervention G



Photo 50. Vue du secteur du dépôt à neige, vers le sud-ouest (MTQ-154-16-0429-129)



Photo 51. Vue de la partie ouest des zones d'intervention F et G, vers le sud-est (MTQ-154-16-0429-135)



Photo 52. Débris en surface des zones d'intervention F et G, vers l'ouest (MTQ-154-16-0429-136)



Photo 53. Sentier traversant la partie sud des zones d'intervention F et G, vers le nord (MTQ-154-16-0429-139)



Photo 54. Affleurement rocheux présent dans les zones d'intervention F et G, vers l'ouest (MTQ-154-16-0429-140)



Photo 55. Vue de la surface en pente et de blocs de grès vert dans les zones d'intervention F et G, vers le sud (MTQ-154-16-0429-142)

Zone d'intervention F

La zone d'intervention F se situait sur une pointe surélevée dont les limites sud, est et ouest étaient plutôt escarpées (**figures 15 et 26**). Elle était située sur un promontoire localisé entre l'autoroute 73 à l'est et le boulevard Champlain au sud, tous les deux situés à la base de la falaise les séparant de la zone d'intervention G. La zone était délimitée à l'ouest par un escarpement donnant sur un site industriel, et au nord par une butte de sable moderne. La zone d'intervention F s'étendait sur une longueur de 40 m et une largeur de 35 m, pour une superficie d'environ 865 m². Sa surface était accidentée et couverte d'arêtes rocheuses émoussées, correspondant probablement au roc affleurant (**photo 56**). La végétation y était très clairsemée, la zone n'étant occupée que par de petits chênes. Aucun sondage manuel n'a été effectué dans cette zone puisqu'aucun endroit ne s'est révélé propice pour cela.



Photo 56. Vue d'ensemble de la zone d'intervention F, vers le sud (MTQ-154-16-0429-348)

Zone d'intervention G

La zone d'intervention G correspondait à un petit plateau bordé à l'ouest et au nord par un escarpement donnant sur le boulevard Champlain situé en contrebas et à l'est et au sud par des buttes correspondant vraisemblablement à des remblais modernes (**figures 15 et 26**). Ce plateau s'étendait sur une longueur maximale de 60 m et une largeur maximale de 40 m, pour une superficie d'environ 1 000 m². Il était recouvert d'une végétation éclaircie formée de jeunes chênes, érables et bouleaux (**photo 57**). Sa surface était cependant parsemée de déchets

modernes, incluant des blocs de béton (**photo 58**), des seaux rouillés, un cylindre de béton, des bouteilles de verre et des morceaux d'asphalte. La zone d'intervention G a été sondée par le biais de six sondages manuels (sondages 6A à 6F), dont un sondage test qui était représentatif de tous les sols observés dans l'ensemble de la zone.

Le sondage test a permis d'observer une séquence stratigraphique des sols composée de trois couches avant d'atteindre le roc. La première correspondait à un humus de surface couvert de feuilles mortes (couche 1; 0,03 m) qui reposait sur un limon sableux brun, organique et compact, contenant des lentilles de sable grossier beige ainsi que quelques pierres subanguleuses, possiblement de grès vert (couche 2; 0,38 m). Cette séquence était complétée par un sable grossier légèrement brun-beige et organique (couche 3; 0,05 m) recouvrant le roc (**photo 59**).

Conclusion

Tous les sondages manuels effectués dans la zone d'intervention G se sont avérés négatifs puisqu'ils n'ont pas permis d'identifier de traces témoignant d'une occupation humaine ancienne, à l'exception des fragments de grès vert qui pourraient résulter d'une activité humaine. De plus, les sols observés ne correspondaient pas à des dépôts naturels et s'apparentaient plutôt à des remblais. On a pu constater que les zones d'intervention F et G ont été grandement perturbées au cours des dernières années et qu'elles ne présentent, par conséquent, aucune valeur patrimoniale. Les travaux peuvent donc y être réalisés sans contrainte sur les ressources archéologiques.



Photo 57. Vue d'ensemble de la zone d'intervention G, vers l'est (MTQ-154-16-0429-324)



Photo 58. Blocs de béton observés à la surface de la zone d'intervention G, vers le nord (MTQ-154-16-0429-325)



Photo 59. Paroi sud du sondage test réalisé dans les limites de la zone d'intervention G, vers le sud (MTQ-154-16-0429-328)

Zone d'intervention H

La zone d'intervention H était localisée dans un espace situé à l'est, entre le boulevard Hochelaga et les bretelles d'accès à l'autoroute Duplessis (**figures 15 et 27; photo 60**). Une inspection visuelle a d'abord été effectuée sur l'ensemble de la zone d'intervention H correspondant au lot 1 664 416. Aucune anomalie de surface pouvant indiquer la présence de vestiges archéologiques affleurants n'a été observée. Par la suite, un peu plus d'une vingtaine de sondages manuels y ont été effectués (sondages 7A à 7Z). Ces derniers n'ont permis d'observer que d'épais remblais (**figure 28; photo 61**). La séquence des sols observée était constituée d'un limon argileux brun-gris, moyennement compact, contenant des cailloux et des fragments de schiste (0,20 m) reposant sur un limon argileux brun-gris, meuble, contenant de grandes quantités de cailloux ainsi que des fragments de schiste et de grès anguleux (30-40%) (0,05 m).

Cette couche reposait à son tour sur un limon argilo-graveleux brun rougeâtre, moyennement compact, contenant de petits fragments de schiste vert, rouge et noir (0,30 m), puis sur un limon argileux brun foncé, meuble et possiblement organique (0,05 m). Cette dernière couche, qui pourrait possiblement correspondre à un ancien niveau de surface, a livré un clou ainsi qu'un tesson de terre cuite commune glaçuré. Ces objets n'ont toutefois pas été trouvés en association avec un aménagement de nature anthropique. La séquence des sols était complétée par un limon argileux brun rougeâtre, compact, contenant des fragments de schiste et de grès (5-10%) (0,28 m). L'inventaire réalisé dans la zone d'intervention H s'est toutefois révélé négatif. Les travaux peuvent donc y être réalisés sans contrainte sur les ressources archéologiques



Photo 60. Vue d'ensemble de la zone d'intervention H, vers le sud-ouest (MTQ-154-16-0429-449)

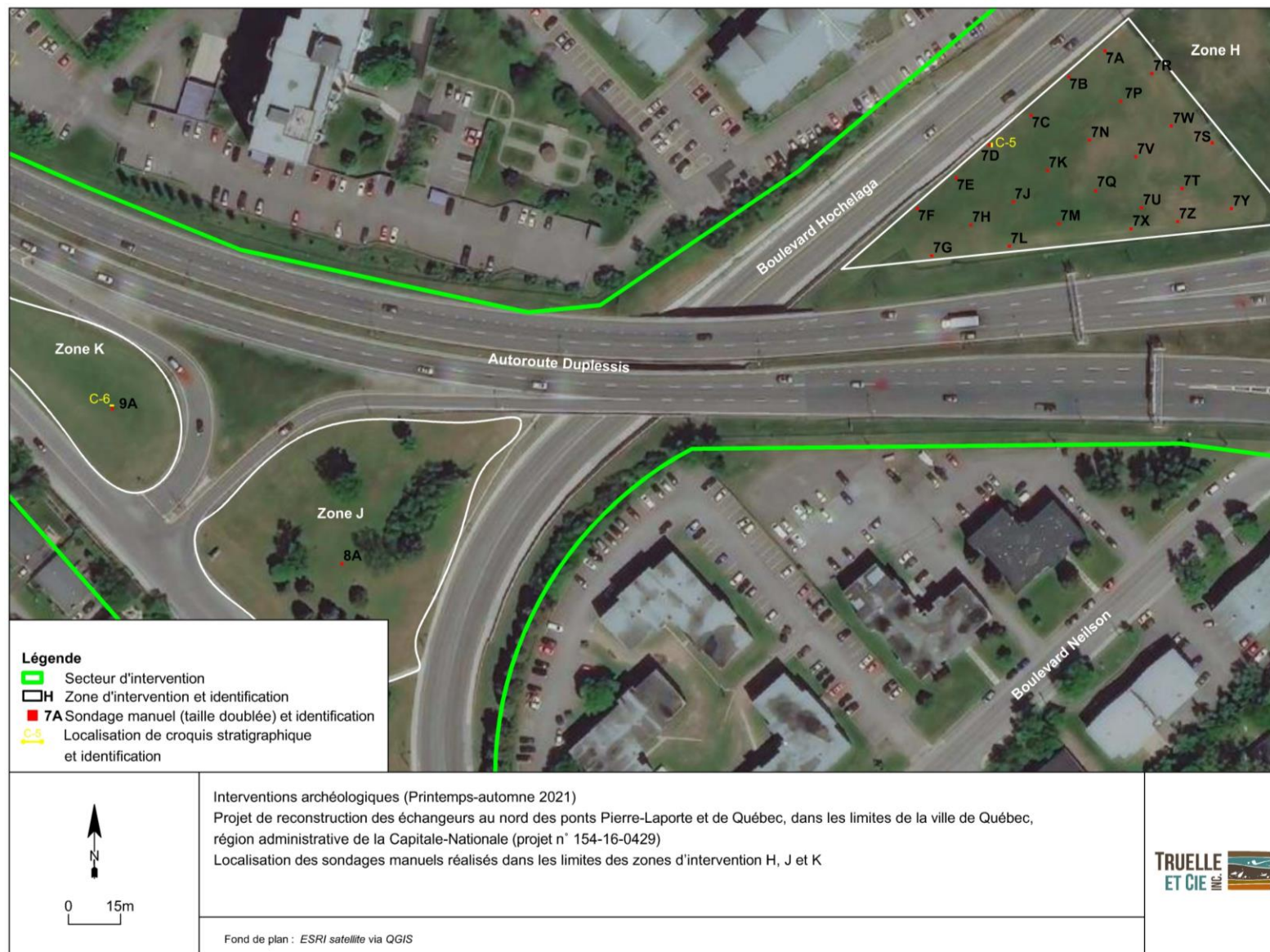
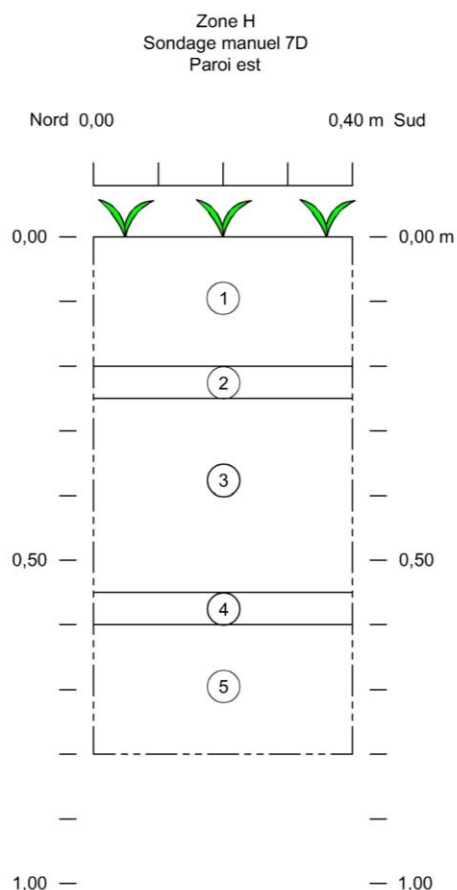


Figure 27. Localisation des sondages manuels réalisés dans les limites des zones d'intervention H, J et K



Légende

- 1 Limon argileux brun-gris, moyennement compact, contenant des cailloux et des fragments de schiste (1%).
- 2 Limon argileux brun-gris, meuble, contenant des cailloux et des fragments de schiste et de grès anguleux (30-40%).
- 3 Limon argileux brun rougeâtre, moyennement compact, tacheté de petits fragments de schiste vert, rouge et noir.
- 4 Limon argileux brun foncé, meuble et d'apparence organique.
- 5 Limon argileux brun rougeâtre, compact, contenant des fragments de schiste et de grès (5-10%).
- Limite du croquis

Interventions archéologiques (Printemps-automne 2021)

Projet de reconstruction des échangeurs au nord des ponts Pierre-Laporte et de Québec, dans les limites de la ville de Québec, région administrative de la Capitale-Nationale (projet n° 154-16-0429)

Croquis stratigraphique de la paroi est du sondage manuel 7D réalisé dans la zone d'intervention H (C-5)

Échelle 1 : 10

Figure 28. Croquis stratigraphique de la paroi est du sondage manuel 7D effectué dans la zone d'intervention H (C-5)



Photo 61. Paroi nord d'un sondage manuel effectué dans les limites de la zone d'intervention H, vers le nord-nord-est (MTQ-154-16-0429-445)

Zones d'intervention J et K

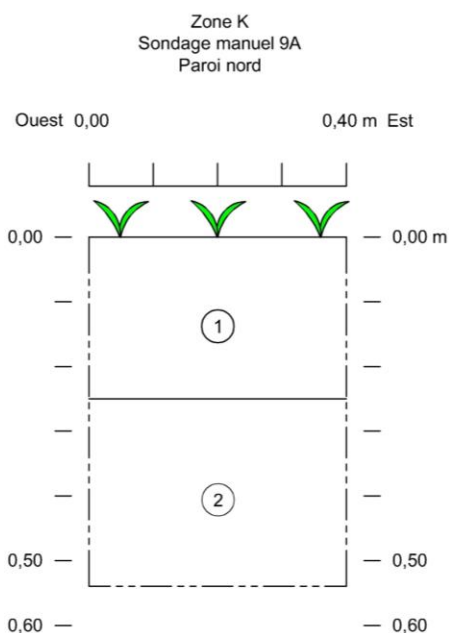
Deux autres zones d'intervention étaient localisées cette fois à l'ouest de la zone d'intervention H, de l'autre côté de l'autoroute Duplessis (**figures 15 et 27**). Correspondant au lot 1 758 396, il s'agissait des zones d'intervention J et K dans les limites desquelles seuls deux sondages manuels ont été effectués, un dans chacune de ces zones (sondages 8A et 9A). Dans la zone d'intervention J, le sondage effectué a permis d'observer la présence d'un limon argileux brun foncé, moyennement compact, qui contenait des fragments de schiste (5-10%) (0,20 m) et qui reposait directement sur le roc (**photo 62**). Dans les limites de la zone d'intervention K (**figure 27**), le sondage réalisé a permis d'observer une séquence stratigraphique des sols constituée plutôt d'une argile limoneuse gris brunâtre, moyennement compacte, qui a livré un goulot de bouteille (moderne) et des morceaux de ciment et de plastique (0,25 m). Celle-ci reposait sur un limon argilo-graveleux brun rougeâtre, moyennement compact, contenant du schiste concassé (20-30%) (0,29 m) (**photo 63; figure 29**). Étant donné qu'aucune trace d'occupation humaine ancienne n'a été relevée dans les limites des zones d'intervention J et K, les travaux peuvent donc y être réalisés sans contrainte sur les ressources archéologiques



Photo 62. Paroi nord du sondage manuel 8A réalisé dans la zone d'intervention J, vers le nord (MTQ-154-16-0429-461)



Photo 63. Paroi nord du sondage manuel 9A réalisé dans la zone d'intervention K, vers le nord (MTQ-154-16-0429-466)



Légende

- 1 Argile limoneuse grise brunâtre moyennement compacte, contenant des fragments de ciment et de plastique.
- 2 Limon argilo-graveleux brun rougeâtre contenant beaucoup de fragments de schiste (20-30%).
- Limite du croquis

Interventions archéologiques (Printemps-automne 2021)

Projet de reconstruction des échangeurs au nord des ponts Pierre-Laporte et de Québec, dans les limites de la ville de Québec, région administrative de la Capitale-Nationale (projet n° 154-16-0429)

Croquis stratigraphique de la paroi nord du sondage manuel 9A réalisé dans la zone d'intervention K (C-6)

Échelle 1 : 10

Figure 29. Croquis stratigraphique de la paroi nord du sondage manuel 9A réalisé dans la zone d'intervention K (C-6)

Zone d'intervention L

La dernière zone inventoriée était localisée dans la bretelle d'accès au pont de Québec, à l'ouest de l'avenue des Hôtels. Ce terrain, correspondant au lot 1 758 426, était anciennement occupé par un office touristique et est aujourd'hui désigné par le code Borden CeEt-631 (**figures 15 et 30**).

Au total, cinq sondages manuels y ont été réalisés. En somme, ils ont permis de constater que le site CeEt-631 était grandement perturbé et que le potentiel archéologique résiduel d'y trouver d'autres vestiges témoignant de l'occupation du site était très faible. En effet, ce sont principalement des remblais qui y ont été observés. La séquence stratigraphique des sols était ainsi constituée d'un limon sableux brun foncé, friable, contenant des lentilles de sable brun jaunâtre (0,12 m) reposant successivement sur un sable limoneux brun foncé, friable et homogène (0,20 m), un limon argileux gris, compact, contenant des graviers (5-10%) (0,19 m), un sable brun jaunâtre, homogène et friable (0,05 m) et finalement une argile limoneuse gris rosé, moyennement compacte, contenant des petits fragments de schiste (0,13 m) (**photo 64; figure 31**). Étant donné qu'aucune trace d'occupation humaine ancienne n'a été relevée dans les limites de la zone d'intervention L, les travaux peuvent donc y être réalisés sans contrainte sur les ressources archéologiques



Photo 64. Paroi ouest d'un sondage manuel réalisé dans les limites du site CeEt-631 correspondant à la zone d'intervention L, vers le sud-ouest (CeEt-631-2021-6-006)

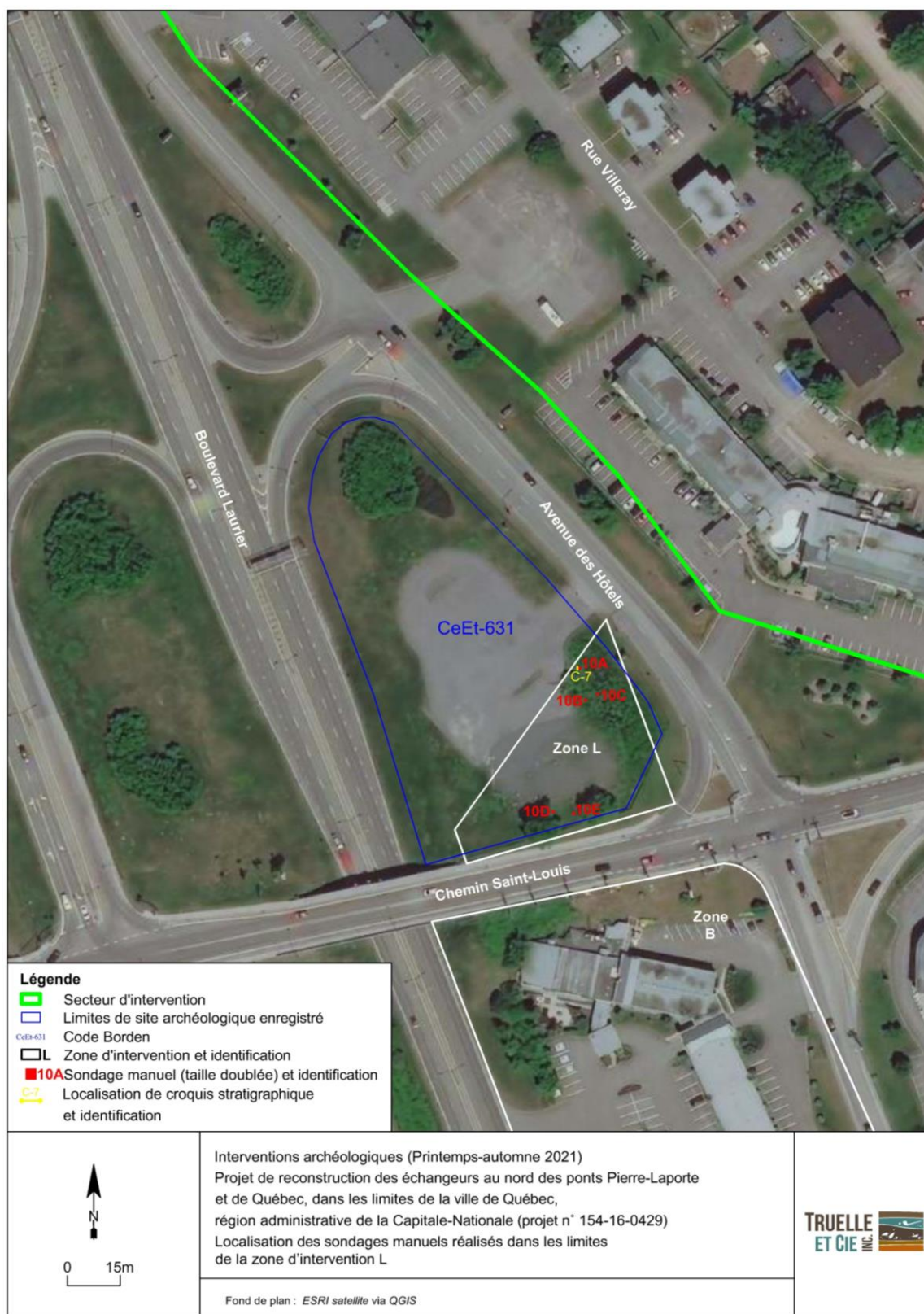
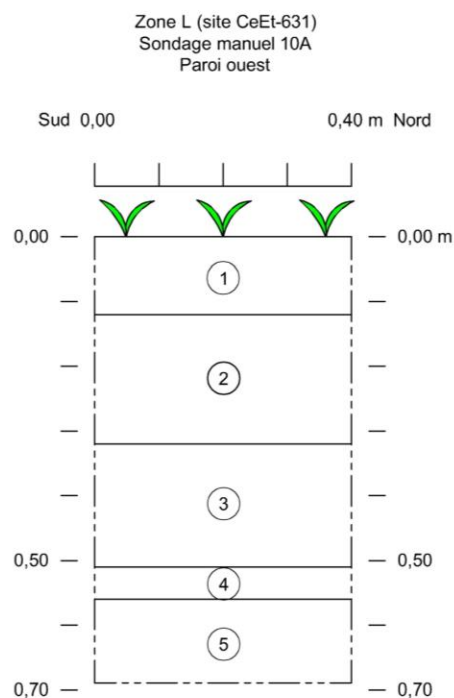


Figure 30. Localisation des sondages manuels réalisés dans les limites de la zone d'intervention L



Légende

- 1 Limon sableux brun foncé, contenant des lentilles de sable jaune et friable.
- 2 Sable limoneux brun foncé, friable et organique.
- 3 Limon argileux gris, compact, contenant des graviers (5-10%).
- 4 Sable brun-jaune et homogène.
- 5 Argile limoneuse gris-rose, moyennement compacte, contenant de petits fragments de schiste.
- Limite du croquis

Interventions archéologiques (Printemps-automne 2021)

Projet de reconstruction des échangeurs au nord des ponts Pierre-Laporte et de Québec, dans les limites de la ville de Québec, région administrative de la Capitale-Nationale (projet n° 154-16-0429)

Croquis stratigraphique de la paroi ouest du sondage manuel 10A réalisé dans la zone d'intervention L (site CeEt-631) (C-7)

Échelle 1 : 10

Figure 31. Croquis stratigraphique de la paroi ouest du sondage manuel 10A réalisé dans la zone d'intervention L (site CeEt-631) (C-7)

7.2 Discussion

Les interventions archéologiques réalisées dans les limites du projet visant la reconstruction des échangeurs au nord des ponts Pierre-Laporte et de Québec, n'a pas permis de mettre au jour de nouveaux sites archéologiques.

De manière générale, ces interventions ont permis de constater que divers secteurs de l'emprise globale du projet avaient été fortement perturbés par le passé et qu'aucun vestige pouvant témoignant d'une occupation humaine ancienne n'y subsistait.

En ce qui concerne plus précisément le site CeEt-631, les quelques sondages manuels qui y ont été effectués ont permis de confirmer que le potentiel résiduel du site était plutôt faible en raison de la présence d'importantes perturbations des sols.

8. CONCLUSION

Au cours de l'automne 2020, le MTQ a mandaté la firme Truelle et Cie Inc. d'effectuer des interventions archéologiques dans le cadre du projet visant la reconstruction des échangeurs localisés au nord des ponts Pierre-Laporte et de Québec sur le territoire de la ville de Québec. Ces interventions ont été réalisées entre les mois d'avril et de décembre 2021.

En somme, ces expertises archéologiques ont permis de confirmer qu'une grande partie de l'emprise globale des travaux prévus avait grandement été bouleversée au cours du XX^e siècle par les divers aménagements routiers, industriels et commerciaux. Il n'y a été observé aucune trace de l'occupation agricole du secteur lors des siècles précédents. En ce qui concerne l'occupation industrielle du secteur, seuls des vestiges en béton associés à d'anciens bâtiments ont été dégagés et relevés. Notons également la présence d'un massif bétonné associé à une cour d'entreposage aménagée lors de la construction du pont de Québec au cours de la décennie 1910. L'ensemble de ces éléments ne présente aucune valeur archéologique et leur potentiel de mise en valeur est jugé faible à nul. Par conséquent, aucune mesure de protection ou de conservation n'est recommandée.

À la lumière des interventions archéologiques réalisées en 2021 dans différents secteurs de l'emprise globale du projet, nous recommandons que les travaux soient effectués sans contrainte sur les ressources archéologiques. Cette recommandation s'applique également à tous les éléments qui pourraient être mis au jour sous le remblai routier de la route 175.

BIBLIOGRAPHIE

Sources imprimées

ARKÉOS INC.

2000 *Renforcement du réseau de transport d'électricité de la Communauté urbaine de Québec. Lignes à 230 kV Laurentides – Québec et La Suète-Québec. Étude de potentiel archéologique.* Hydro-Québec.

BOLDUC, A.M., PARADIS, S.J., MICHAUD, M. et CLOUTIER, M.

2003 *Géologie des formations superficielles, Québec* [document cartographique]. Échelle 1/50 000. Québec, Commission géologique du Canada, Dossier public 3835.

CHAPDELAINE, C. (dir.)

2007 « Entre lacs et montagnes au Méganticois. 12 000 ans d'histoire amérindienne ». *Paléo-Québec*, n° 32, Québec.

CLERMONT, N. et C. CHAPDELAINE

1982 *Pointe-du-Buisson 4 : quarante siècles d'archives oubliées.* Montréal, Recherches amérindiennes au Québec, collection Signe des Amériques n° 1.

DIONNE, J.-C.

1988 « Holocene relative sea-level fluctuations in the St. Lawrence Estuary, Québec, Canada ». *Quaternary Research*, n° 29, pp. 233-244.

DIONNE, J.-C.

2001 « Relative sea-level changes in the St. Lawrence estuary from deglaciation to present day ». Dans *Deglacial History and Relative Sea-Level Changes, Northern New England and Adjacent Canada*, Weddle, T.K. et M. J. Retelle (édit.), pp. 271-284. Geological Society of America Special Paper 351, Boulder, Colorado.

DIONNE, J.-C.

2002 « Une nouvelle courbe du niveau marin relatif pour la région de Rivière-du-Loup (Québec) ». *Géographie physique et Quaternaire* 56 (1) : 33–44.

ETHNOSCOOP

1996 *Inventaire et fouille archéologique sur le site CeEt-631. Sainte-Foy.* Communauté urbaine de Québec.

GAIA

2019 *Fouilles archéologiques au site du presbytère de l'Ancienne-Lorette (CeEu-11).* Municipalité de L'Ancienne-Lorette, rapport inédit.

- LAMARCHE, L.
2011 *Évolution paléoenvironnementale de la dynamique quaternaire dans la région de Québec : Application en modélisation tridimensionnelle et hydrogéologique*. Thèse de doctorat. Institut national de la recherche scientifique, Université du Québec.
- MORNEAU, F.
1989 *Contribution à une méthodologie de caractérisation et de cartographie écologique en milieu urbain: le cas de la Basse-Ville de Québec, vol.12*. Les Cahiers du CRAD, 4. Québec: Centre de recherches en aménagement et en développement.
- PINTAL, J.-Y.
2004 *Identification des sites archéologiques sur le territoire de la Ville de Lévis. Automne 2004*. Ville de Lévis.
- PINTAL, J.-Y.
2009 *Étude de potentiel archéologique et plan d'intervention : Réaménagement de l'avenue des Hôtels, ville de Québec*. Ministère des Transports Québec, Service des projets, Direction de la Capitale-nationale, Direction générale de Québec et de l'Est.
- PINTAL, J.-Y.
2010 *Étude de potentiel et inventaire archéologique Sentier des grèves. Arrondissement Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge, Ville de Québec*. Ville de Québec.
- PLOURDE, M.
2009 *Étude synthèse sur les sites archéologiques caractéristiques de l'occupation amérindienne du territoire et sur la contribution scientifique de l'Archéométrie*. Rapport inédit. Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine.
- RICHARD, P. J. H.
2007 « Le paysage tardiglaciaire du « Grand Méganticois » : État des connaissances » dans Chapdelaine, Claude (éd.), *Entre lacs et montagne au Méganticois : 12 000 ans d'histoire amérindienne*. Montréal: Recherches amérindiennes au Québec, Paléo-Québec, 32, pp. 21–45.
- RICHARD, P. et S. OCCHIETTI.
2005 « 14C Chronology for Ice Retreat and Inception of Champlain Sea in the St. Lawrence Lowlands, Canada ». *Quaternary Research* 63 (3): 353–358.
- TRIGGER, B.
1976 *The Children of Aataentsic: A History of the Huron People to 1660*. Montreal: McGill-Queen's University Press.

Cartes et plans consultés

ADAMS, J.

1822 *Map of Quebec and its environs from actual & original survey 1822.* ANC-NMC 20882.

UNDERWRITERS' SURVEY BUREAU LIMITED

1965 *Insurance plan of the city of Quebec, volume 3.* Toronto; Montreal: Underwriters' Survey Bureau Limited. BAnQ, P600, S4, SS1, D30.

CARTE TOPOGRAPHIQUE DU CANADA, 21-L/14, Québec.

DE SOUZA, S. et A. TREMBLAY

2012 *Compilation géologique des Appalaches et des Basses-Terres du Saint-Laurent, régions administratives de Chaudière-Appalaches, Capitale-Nationale et Bas-Saint-Laurent.* MB 2012-06.

PLAMONDON, I.

1754 *Plan de la seigneurie de Sillery.* BAnQ-S3.

VILLENEUVE, R.

1688 *Carte des environs de Québec en la Nouvelle-France mesuré très exactement en 1688 par le Sr de Villeneuve.* ANOM, Paris, Département des cartes et plans, GE SH 18 PF 127 DIV 7 F 5 D.

Sites Internet

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DE LA FORÊT. Système d'information géominière.

**ANNEXE 1 : CATALOGUE DES PHOTOGRAPHIES ET PLANCHE-
CONTACT – GEN – MTQ-154-16-0429-**

Date	No photo	Zone	Description	Orientation
13-04-2021	MTQ-154-16-0429-001	A	Secteur du sondage AR-1	Nord
13-04-2021	MTQ-154-16-0429-002	A	Concentration de petits blocs de grès vert en paroi nord du sondage AR-1	Nord
13-04-2021	MTQ-154-16-0429-003	A	Surface du roc en place à la base de l'excavation du sondage AR-1	Nord
13-04-2021	MTQ-154-16-0429-004	A	Surface du roc en place à la base de l'excavation du sondage AR-1	Ouest
13-04-2021	MTQ-154-16-0429-005	A	Paroi est du sondage AR-1	Est
13-04-2021	MTQ-154-16-0429-006	A	Paroi sud du sondage AR-1	Sud
13-04-2021	MTQ-154-16-0429-007	A	Paroi nord du sondage AR-1	Nord
13-04-2021	MTQ-154-16-0429-008	A	Surface du roc en place à la base de l'excavation du sondage AR-1	Nord
13-04-2021	MTQ-154-16-0429-009	A	Paroi est du sondage AR-1	Est
13-04-2021	MTQ-154-16-0429-010	A	Secteur du sondage TR-111	Est
13-04-2021	MTQ-154-16-0429-011	A	Paroi sud du sondage TR-111	Sud
13-04-2021	MTQ-154-16-0429-012	A	Conduit en amiante provenant de la couche 3 du sondage TR-111	NA
13-04-2021	MTQ-154-16-0429-013	A	Paroi sud du sondage TR-111	Sud
13-04-2021	MTQ-154-16-0429-014	A	Paroi est du sondage TR-111	Est
13-04-2021	MTQ-154-16-0429-015	A	Paroi sud du sondage TR-111	Sud
13-04-2021	MTQ-154-16-0429-016	A	Secteur du sondage AR-2	Ouest
13-04-2021	MTQ-154-16-0429-017	A	Vue du sondage AR-2	Nord-est
13-04-2021	MTQ-154-16-0429-018	A	Paroi sud du sondage AR-2	Sud
13-04-2021	MTQ-154-16-0429-019	A	Paroi sud du sondage AR-2	Sud
13-04-2021	MTQ-154-16-0429-020	A	Paroi ouest du sondage AR-2	Ouest
13-04-2021	MTQ-154-16-0429-021	A	Vue de la zone de surveillance archéologique dans le stationnement 2 de l'Aquarium	Nord
13-04-2021	MTQ-154-16-0429-022	A	Secteur boisé au sud du stationnement 2 de l'Aquarium	Sud
13-04-2021	MTQ-154-16-0429-023	A	Vue de la partie ouest de la zone de surveillance du stationnement 2 de l'Aquarium	Nord-ouest
13-04-2021	MTQ-154-16-0429-024	A	Secteur du sondage AR-3	Est
13-04-2021	MTQ-154-16-0429-025	A	Surface du vestige en béton affleurant au nord du sondage AR-3	Est
13-04-2021	MTQ-154-16-0429-026	A	Inclusions de blocs de grès et de briques provenant de la couche 3 du sondage AR-3	Sud-est
13-04-2021	MTQ-154-16-0429-027	A	Vue du sondage AR-3 en cours d'excavation	Est
13-04-2021	MTQ-154-16-0429-028	A	Paroi sud du sondage AR-3	Sud
13-04-2021	MTQ-154-16-0429-029	A	Paroi sud du sondage AR-3	Sud
13-04-2021	MTQ-154-16-0429-030	A	Paroi ouest du sondage AR-3	Ouest
13-04-2021	MTQ-154-16-0429-031	A	Paroi nord du sondage AR-3	Nord
13-04-2021	MTQ-154-16-0429-032	A	Secteur du sondage AR-4	Est
13-04-2021	MTQ-154-16-0429-033	A	Dalle de béton dans le sondage AR-4	Sud-ouest
13-04-2021	MTQ-154-16-0429-034	A	Paroi est du sondage AR-4	Est
13-04-2021	MTQ-154-16-0429-035	A	Paroi sud du sondage AR-4	Sud
13-04-2021	MTQ-154-16-0429-036	A	Secteur du sondage AR-5	Ouest
13-04-2021	MTQ-154-16-0429-037	A	Paroi sud du sondage AR-5	Sud

Date	No photo	Zone	Description	Orientation
13-04-2021	MTQ-154-16-0429-038	A	Paroi ouest du sondage AR-5	Ouest
13-04-2021	MTQ-154-16-0429-039	A	Secteur du sondage AR-8	Ouest
13-04-2021	MTQ-154-16-0429-040	A	Paroi nord du sondage AR-8	Nord
13-04-2021	MTQ-154-16-0429-041	A	Paroi ouest du sondage AR-8	Ouest
13-04-2021	MTQ-154-16-0429-042	A	Secteur du sondage AR-6	Est
13-04-2021	MTQ-154-16-0429-043	A	Paroi est du sondage AR-6	Est
13-04-2021	MTQ-154-16-0429-044	A	Paroi sud du sondage AR-6	Sud
13-04-2021	MTQ-154-16-0429-045	A	Secteur du sondage AR-7	Ouest
13-04-2021	MTQ-154-16-0429-046	A	Partie sud de la zone de sondages dans le stationnement 2 de l'Aquarium	Sud
13-04-2021	MTQ-154-16-0429-047	A	Paroi est du sondage AR-7	Est
13-04-2021	MTQ-154-16-0429-048	A	Paroi nord du sondage AR-7	Nord
13-04-2021	MTQ-154-16-0429-049	A	Secteur du sondage AR-10	Ouest
13-04-2021	MTQ-154-16-0429-050	A	Partie nord de la zone d'inventaire dans le stationnement 2 de l'Aquarium	Nord
13-04-2021	MTQ-154-16-0429-051	A	Paroi est du sondage AR-10	Est
13-04-2021	MTQ-154-16-0429-052	A	Paroi sud du sondage AR-10	Sud
14-04-2021	MTQ-154-16-0429-053	A	Secteur du sondage TR-107	Est
14-04-2021	MTQ-154-16-0429-054	A	Paroi ouest du sondage TR-107	Ouest
14-04-2021	MTQ-154-16-0429-055	A	Paroi sud du sondage TR-107	Sud
14-04-2021	MTQ-154-16-0429-056	A	Secteur du sondage AR-12	Ouest
14-04-2021	MTQ-154-16-0429-057	A	Paroi sud du sondage AR-12	Sud
14-04-2021	MTQ-154-16-0429-058	A	Paroi ouest du sondage AR-12	Ouest
14-04-2021	MTQ-154-16-0429-059	A	Secteur du sondage TR-105	Est
14-04-2021	MTQ-154-16-0429-060	A	Détail, gros bloc de grès vert dans le sondage TR-105	Sud
14-04-2021	MTQ-154-16-0429-061	A	Détail, gros bloc de grès vert dans le sondage TR-105	NA
14-04-2021	MTQ-154-16-0429-062	A	Détail, gros bloc de grès vert dans le sondage TR-105	NA
14-04-2021	MTQ-154-16-0429-063	A	Paroi ouest du sondage TR-105	Ouest
14-04-2021	MTQ-154-16-0429-064	A	Paroi nord du sondage TR-105	Nord
14-04-2021	MTQ-154-16-0429-065	A	Secteur du sondage AR-9	Sud
14-04-2021	MTQ-154-16-0429-066	A	Paroi ouest du sondage AR-9	Ouest
14-04-2021	MTQ-154-16-0429-067	A	Paroi nord du sondage AR-9	Nord
14-04-2021	MTQ-154-16-0429-068	A	Secteur du sondage AR-11	Ouest
14-04-2021	MTQ-154-16-0429-069	A	Paroi nord du sondage AR-11	Nord
14-04-2021	MTQ-154-16-0429-070	A	Paroi ouest du sondage AR-11	Ouest
14-04-2021	MTQ-154-16-0429-071	A	Secteur du sondage AR-13	Ouest
14-04-2021	MTQ-154-16-0429-072	A	Paroi est du sondage AR-13	Est
14-04-2021	MTQ-154-16-0429-073	A	Paroi nord du sondage AR-13	Nord
14-04-2021	MTQ-154-16-0429-074	A	Secteur du sondage AR-14	Nord

Date	No photo	Zone	Description	Orientation
14-04-2021	MTQ-154-16-0429-075	A	Paroi est du sondage AR-14	Est
14-04-2021	MTQ-154-16-0429-076	A	Paroi nord du sondage AR-14	Nord
14-04-2021	MTQ-154-16-0429-077	A	Secteur du sondage AR-15	Nord
14-04-2021	MTQ-154-16-0429-078	A	Paroi nord du sondage AR-15	Nord
14-04-2021	MTQ-154-16-0429-079	A	Paroi ouest du sondage AR-15	Ouest
14-04-2021	MTQ-154-16-0429-080	A	Vue de la limite ouest du vestige de béton affleurant la surface dans le stationnement 2	Sud
14-04-2021	MTQ-154-16-0429-081	A	Vue de la limite sud du vestige de béton affleurant la surface dans le stationnement 2	Est
14-04-2021	MTQ-154-16-0429-082	A	Vue de la limite ouest du vestige de béton affleurant la surface dans le stationnement 2	Nord
14-04-2021	MTQ-154-16-0429-083	A	Vue de la limite sud du vestige de béton affleurant la surface dans le stationnement 2	Ouest
14-04-2021	MTQ-154-16-0429-084	A	Détail de la tole dans le vestige de béton sud	Ouest
14-04-2021	MTQ-154-16-0429-085	A	Détail de la tole dans le vestige de béton sud	Ouest
14-04-2021	MTQ-154-16-0429-086	A	Vue générale du vestige de béton affleurant dans le stationnement 2	Est
15-04-2021	MTQ-154-16-0429-087	A	Paroi est de l'excavation à l'intérieur du vestige de béton affleurant dans le stationnement 2	Est
15-04-2021	MTQ-154-16-0429-088	A	Vue de l'intérieur du vestige de béton affleurant dans le stationnement 2	Ouest
15-04-2021	MTQ-154-16-0429-089	A	Vue de l'intérieur du vestige de béton affleurant dans le stationnement 2	Sud
15-04-2021	MTQ-154-16-0429-090	A	Détail de la cicatrice sur le mur sud du vestige de béton affleurant dans le stationnement 2	Sud
15-04-2021	MTQ-154-16-0429-091	A	Paroi est de l'excavation à l'extérieur du vestige de béton affleurant dans le stationnement 2	Est
15-04-2021	MTQ-154-16-0429-092	A	Parement extérieur du vestige de béton affleurant	Nord
15-04-2021	MTQ-154-16-0429-093	A	Paroi ouest de l'excavation à l'extérieur du vestige de béton affleurant dans le stationnement 2	Ouest
15-04-2021	MTQ-154-16-0429-094	A	Vue du sol à la base de l'excavation extérieur du vestige de béton	Sud
15-04-2021	MTQ-154-16-0429-095	A	Vue du sol à la base de l'excavation extérieur du vestige de béton	Sud
15-04-2021	MTQ-154-16-0429-096	A	Paroi est de l'excavation à l'extérieur du vestige de béton affleurant dans le stationnement 2	Est
16-04-2021	MTQ-154-16-0429-097	A	Vue de la base en béton près de la bretelle nord de la sortie du pont de Québec	Ouest
16-04-2021	MTQ-154-16-0429-098	A	Vue de la base en béton près de la bretelle nord de la sortie du pont de Québec	Nord
16-04-2021	MTQ-154-16-0429-099	A	Vue de la base en béton près de la bretelle nord de la sortie du pont de Québec	Ouest
16-04-2021	MTQ-154-16-0429-100	A	Vue de la base en béton près de la bretelle nord de la sortie du pont de Québec	Sud
16-04-2021	MTQ-154-16-0429-101	A	Vue de la base en béton près de la bretelle nord de la sortie du pont de Québec	Est
16-04-2021	MTQ-154-16-0429-102	A	Détail de l'ancrage en limite sud de la base en béton	Est
16-04-2021	MTQ-154-16-0429-103	A	Détail des ancrages en limite nord de la base en béton	Nord
16-08-2021	MTQ-154-16-0429-104	B	Vue d'ensemble de la zone d'inventaire B	Sud
16-08-2021	MTQ-154-16-0429-105	B	Vue d'ensemble de la zone d'inventaire B	Sud-est
16-08-2021	MTQ-154-16-0429-106	B	Vue d'ensemble de la zone d'inventaire B	Sud-ouest
16-08-2021	MTQ-154-16-0429-107	B	Vue d'ensemble de la tranchée TE-3	Ouest
16-08-2021	MTQ-154-16-0429-108	B	Paroi nord-est de la tranchée TE-3	Nord-est
16-08-2021	MTQ-154-16-0429-109	B	Paroi sud-ouest de la tranchée TE-3	Sud-ouest
16-08-2021	MTQ-154-16-0429-110	B	Vue d'ensemble de la tranchée TE-1	Sud
16-08-2021	MTQ-154-16-0429-111	B	Vue d'ensemble de la tranchée TE-1	Nord

Date	No photo	Zone	Description	Orientation
16-08-2021	MTQ-154-16-0429-112	B	Paroi nord-est de la tranchée TE-1	Nord-est
16-08-2021	MTQ-154-16-0429-113	B	Paroi sud-ouest de la tranchée TE-1	Sud-ouest
16-08-2021	MTQ-154-16-0429-114	B	Vue d'ensemble de la tranchée TE-2	Sud
16-08-2021	MTQ-154-16-0429-115	B	Vue d'ensemble de la tranchée TE-2	Nord
16-08-2021	MTQ-154-16-0429-116	B	Paroi nord-est de la tranchée TE-2	Nord-est
16-08-2021	MTQ-154-16-0429-117	B	Paroi sud-ouest de la tranchée TE-2	Sud-ouest
16-08-2021	MTQ-154-16-0429-118	B	Vue d'ensemble de la tranchée TE-66	Sud
17-08-2021	MTQ-154-16-0429-119	B	Vue d'ensemble de la tranchée TE-66	Nord
17-08-2021	MTQ-154-16-0429-120	B	Paroi nord-est de la tranchée TE-66	Nord-est
17-08-2021	MTQ-154-16-0429-121	B	Paroi sud-ouest de la tranchée TE-66	Sud-ouest
17-08-2021	MTQ-154-16-0429-122	B	Vue d'ensemble de la tranchée TE-65	Sud
17-08-2021	MTQ-154-16-0429-123	B	Vue d'ensemble de la tranchée TE-65	Nord
17-08-2021	MTQ-154-16-0429-124	B	Paroi nord-est de la tranchée TE-65	Nord-est
17-08-2021	MTQ-154-16-0429-125	B	Paroi sud-ouest de la tranchée TE-65	Sud-ouest
17-08-2021	MTQ-154-16-0429-126	B	Vue d'ensemble de la tranchée TE-4	Sud
17-08-2021	MTQ-154-16-0429-127	B	Vue d'ensemble de la tranchée TE-4	Nord
17-08-2021	MTQ-154-16-0429-128	B	Paroi nord-est de la tranchée TE-4	Nord-est
17-08-2021	MTQ-154-16-0429-129	B	Paroi sud-ouest de la tranchée TE-4	Sud-ouest
17-08-2021	MTQ-154-16-0429-130	B	Vue d'ensemble de la tranchée TE-63	Sud
17-08-2021	MTQ-154-16-0429-131	B	Vue d'ensemble de la tranchée TE-63	Nord
17-08-2021	MTQ-154-16-0429-132	B	Paroi nord-est de la tranchée TE-63	Nord-est
17-08-2021	MTQ-154-16-0429-133	B	Paroi sud-ouest de la tranchée TE-63	Sud-ouest
17-08-2021	MTQ-154-16-0429-134	B	Vue d'ensemble de la tranchée TE-61	Sud
17-08-2021	MTQ-154-16-0429-135	B	Vue d'ensemble de la tranchée TE-61	Nord
17-08-2021	MTQ-154-16-0429-136	B	Paroi nord-est de la tranchée TE-61	Nord-est
17-08-2021	MTQ-154-16-0429-137	B	Paroi sud-ouest de la tranchée TE-61	Sud-ouest
17-08-2021	MTQ-154-16-0429-138	B	Vue d'ensemble de la tranchée TE-58	Sud
17-08-2021	MTQ-154-16-0429-139	B	Vue d'ensemble de la tranchée TE-58	Nord
17-08-2021	MTQ-154-16-0429-140	B	Paroi nord-est de la tranchée TE-58	Nord-est
17-08-2021	MTQ-154-16-0429-141	B	Paroi sud-ouest de la tranchée TE-58	Sud-ouest
17-08-2021	MTQ-154-16-0429-142	B	Vue d'ensemble de la tranchée TE-55	Sud
17-08-2021	MTQ-154-16-0429-143	B	Vue d'ensemble de la tranchée TE-55	Nord
17-08-2021	MTQ-154-16-0429-144	B	Paroi nord-est de la tranchée TE-55	Nord-est
17-08-2021	MTQ-154-16-0429-145	B	Paroi sud-ouest de la tranchée TE-55	Sud-ouest
17-08-2021	MTQ-154-16-0429-146	B	Vue d'ensemble de la tranchée TE-8	Sud
17-08-2021	MTQ-154-16-0429-147	B	Vue d'ensemble de la tranchée TE-8	Nord
17-08-2021	MTQ-154-16-0429-148	B	Paroi nord-est de la tranchée TE-8	Nord-est

Date	No photo	Zone	Description	Orientation
17-08-2021	MTQ-154-16-0429-149	B	Paroi sud-ouest de la tranchée TE-8	Sud-ouest
17-08-2021	MTQ-154-16-0429-150	B	Vue d'ensemble de la tranchée TE-5	Sud
17-08-2021	MTQ-154-16-0429-151	B	Vue d'ensemble de la tranchée TE-5	Nord
17-08-2021	MTQ-154-16-0429-152	B	Paroi nord-est de la tranchée TE-5	Nord-est
17-08-2021	MTQ-154-16-0429-153	B	Paroi sud-ouest de la tranchée TE-5	Sud-ouest
17-08-2021	MTQ-154-16-0429-154	B	Vue d'ensemble de la tranchée TE-57	Sud
17-08-2021	MTQ-154-16-0429-155	B	Vue d'ensemble de la tranchée TE-57	Nord
17-08-2021	MTQ-154-16-0429-156	B	Paroi nord-est de la tranchée TE-57	Nord-est
17-08-2021	MTQ-154-16-0429-157	B	Paroi sud-ouest de la tranchée TE-57	Sud-ouest
17-08-2021	MTQ-154-16-0429-158	B	Vue d'ensemble de la tranchée TE-62	Sud
17-08-2021	MTQ-154-16-0429-159	B	Vue d'ensemble de la tranchée TE-62	Nord
17-08-2021	MTQ-154-16-0429-160	B	Paroi nord-est de la tranchée TE-62	Nord-est
17-08-2021	MTQ-154-16-0429-161	B	Paroi sud-ouest de la tranchée TE-62	Sud-ouest
17-08-2021	MTQ-154-16-0429-162	B	Vue d'ensemble de la tranchée TE-64	Sud
17-08-2021	MTQ-154-16-0429-163	B	Vue d'ensemble de la tranchée TE-64	Nord
17-08-2021	MTQ-154-16-0429-164	B	Paroi nord-est de la tranchée TE-64	Nord-est
17-08-2021	MTQ-154-16-0429-165	B	Paroi sud-ouest de la tranchée TE-64	Sud-ouest
18-08-2021	MTQ-154-16-0429-166	B	Vue d'ensemble de la tranchée TE-12	Sud
18-08-2021	MTQ-154-16-0429-167	B	Vue d'ensemble de la tranchée TE-12	Nord
18-08-2021	MTQ-154-16-0429-168	B	Paroi nord-est de la tranchée TE-12	Nord-est
18-08-2021	MTQ-154-16-0429-169	B	Paroi sud-ouest de la tranchée TE-12	Sud-ouest
18-08-2021	MTQ-154-16-0429-170	B	Vue d'ensemble de la tranchée TE-6	Sud
18-08-2021	MTQ-154-16-0429-171	B	Vue d'ensemble de la tranchée TE-6	Nord
18-08-2021	MTQ-154-16-0429-172	B	Paroi nord-est de la tranchée TE-6	Nord-est
18-08-2021	MTQ-154-16-0429-173	B	Paroi sud-ouest de la tranchée TE-6	Sud-ouest
18-08-2021	MTQ-154-16-0429-174	B	Vue d'ensemble de la tranchée TE-59	Sud
18-08-2021	MTQ-154-16-0429-175	B	Vue d'ensemble de la tranchée TE-59	Nord
18-08-2021	MTQ-154-16-0429-176	B	Paroi nord-est de la tranchée TE-59	Nord-est
18-08-2021	MTQ-154-16-0429-177	B	Paroi sud-ouest de la tranchée TE-59	Sud-ouest
18-08-2021	MTQ-154-16-0429-178	B	Vue d'ensemble de la tranchée TE-7	Sud
18-08-2021	MTQ-154-16-0429-179	B	Vue d'ensemble de la tranchée TE-7	Nord
18-08-2021	MTQ-154-16-0429-180	B	Paroi nord-est de la tranchée TE-7	Nord-est
18-08-2021	MTQ-154-16-0429-181	B	Paroi sud-ouest de la tranchée TE-7	Sud-ouest
18-08-2021	MTQ-154-16-0429-182	B	Vue d'ensemble de la tranchée TE-13	Sud
18-08-2021	MTQ-154-16-0429-183	B	Vue d'ensemble de la tranchée TE-13	Nord
18-08-2021	MTQ-154-16-0429-184	B	Paroi nord-est de la tranchée TE-13	Nord-est
18-08-2021	MTQ-154-16-0429-185	B	Paroi sud-ouest de la tranchée TE-13	Sud-ouest

Date	No photo	Zone	Description	Orientation
18-08-2021	MTQ-154-16-0429-186	B	Vue d'ensemble de la tranchée TE-56	Sud
18-08-2021	MTQ-154-16-0429-187	B	Vue d'ensemble de la tranchée TE-56	Nord
18-08-2021	MTQ-154-16-0429-188	B	Paroi nord-est de la tranchée TE-56	Nord-est
18-08-2021	MTQ-154-16-0429-189	B	Paroi sud-ouest de la tranchée TE-56	Sud-ouest
18-08-2021	MTQ-154-16-0429-190	B	Vue d'ensemble de la tranchée TE-14	Sud
18-08-2021	MTQ-154-16-0429-191	B	Vue d'ensemble de la tranchée TE-14	Nord
18-08-2021	MTQ-154-16-0429-192	B	Paroi nord-est de la tranchée TE-14	Nord-est
18-08-2021	MTQ-154-16-0429-193	B	Paroi sud-ouest de la tranchée TE-14	Sud-ouest
18-08-2021	MTQ-154-16-0429-194	B	Vue d'ensemble de la tranchée TE-27	Sud
18-08-2021	MTQ-154-16-0429-195	B	Vue d'ensemble de la tranchée TE-27	Nord
18-08-2021	MTQ-154-16-0429-196	B	Paroi nord-est de la tranchée TE-27	Nord-est
18-08-2021	MTQ-154-16-0429-197	B	Paroi sud-ouest de la tranchée TE-27	Sud-ouest
18-08-2021	MTQ-154-16-0429-198	B	Vue d'ensemble de la tranchée TE-53	Sud
18-08-2021	MTQ-154-16-0429-199	B	Vue d'ensemble de la tranchée TE-53	Nord
18-08-2021	MTQ-154-16-0429-200	B	Paroi nord-est de la tranchée TE-53	Nord-est
18-08-2021	MTQ-154-16-0429-201	B	Paroi sud-ouest de la tranchée TE-53	Sud-ouest
18-08-2021	MTQ-154-16-0429-202	B	Vue d'ensemble de la tranchée TE-26	Sud
18-08-2021	MTQ-154-16-0429-203	B	Vue d'ensemble de la tranchée TE-26	Nord
18-08-2021	MTQ-154-16-0429-204	B	Paroi nord-est de la tranchée TE-26	Nord-est
18-08-2021	MTQ-154-16-0429-205	B	Paroi sud-ouest de la tranchée TE-26	Sud-ouest
18-08-2021	MTQ-154-16-0429-206	B	Vue d'ensemble de la tranchée TE-19	Sud
18-08-2021	MTQ-154-16-0429-207	B	Vue d'ensemble de la tranchée TE-19	Nord
18-08-2021	MTQ-154-16-0429-208	B	Paroi nord-est de la tranchée TE-19	Nord-est
18-08-2021	MTQ-154-16-0429-209	B	Paroi sud-ouest de la tranchée TE-19	Sud-ouest
18-08-2021	MTQ-154-16-0429-210	B	Vue d'ensemble de la tranchée TE-24	Sud
18-08-2021	MTQ-154-16-0429-211	B	Vue d'ensemble de la tranchée TE-24	Nord
18-08-2021	MTQ-154-16-0429-212	B	Paroi nord-est de la tranchée TE-24	Nord-est
18-08-2021	MTQ-154-16-0429-213	B	Paroi sud-ouest de la tranchée TE-24	Sud-ouest
18-08-2021	MTQ-154-16-0429-214	B	Vue d'ensemble de la tranchée TE-18	Sud
18-08-2021	MTQ-154-16-0429-215	B	Vue d'ensemble de la tranchée TE-18	Nord
18-08-2021	MTQ-154-16-0429-216	B	Paroi nord-est de la tranchée TE-18	Nord-est
18-08-2021	MTQ-154-16-0429-217	B	Paroi sud-ouest de la tranchée TE-18	Sud-ouest
18-08-2021	MTQ-154-16-0429-218	B	Vue d'ensemble de la tranchée TE-16	Sud
18-08-2021	MTQ-154-16-0429-219	B	Vue d'ensemble de la tranchée TE-16	Nord
18-08-2021	MTQ-154-16-0429-220	B	Paroi nord-est de la tranchée TE-16	Nord-est
18-08-2021	MTQ-154-16-0429-221	B	Paroi sud-ouest de la tranchée TE-16	Sud-ouest
18-08-2021	MTQ-154-16-0429-222	B	Vue d'ensemble de la tranchée TE-25	Sud

Date	No photo	Zone	Description	Orientation
18-08-2021	MTQ-154-16-0429-223	B	Vue d'ensemble de la tranchée TE-25	Nord
19-08-2021	MTQ-154-16-0429-224	B	Paroi nord-est de la tranchée TE-25	Nord-est
19-08-2021	MTQ-154-16-0429-225	B	Paroi sud-ouest de la tranchée TE-25	Sud-ouest
19-08-2021	MTQ-154-16-0429-226	B	Vue d'ensemble de la tranchée TE-17	Sud
19-08-2021	MTQ-154-16-0429-227	B	Vue d'ensemble de la tranchée TE-17	Nord
19-08-2021	MTQ-154-16-0429-228	B	Paroi nord-est de la tranchée TE-17	Nord-est
19-08-2021	MTQ-154-16-0429-229	B	Paroi sud-ouest de la tranchée TE-17	Sud-ouest
19-08-2021	MTQ-154-16-0429-230	B	Vue d'ensemble de la tranchée TE-52	Sud
19-08-2021	MTQ-154-16-0429-231	B	Vue d'ensemble de la tranchée TE-52	Nord
19-08-2021	MTQ-154-16-0429-232	B	Paroi nord-est de la tranchée TE-52	Nord-est
19-08-2021	MTQ-154-16-0429-233	B	Paroi sud-ouest de la tranchée TE-52	Sud-ouest
19-08-2021	MTQ-154-16-0429-234	B	Vue d'ensemble de la tranchée TE-20	Sud
19-08-2021	MTQ-154-16-0429-235	B	Vue d'ensemble de la tranchée TE-20	Nord
19-08-2021	MTQ-154-16-0429-236	B	Paroi nord-est de la tranchée TE-20	Nord-est
19-08-2021	MTQ-154-16-0429-237	B	Paroi sud-ouest de la tranchée TE-20	Sud-ouest
19-08-2021	MTQ-154-16-0429-238	B	Vue d'ensemble de la tranchée TE-15	Sud
19-08-2021	MTQ-154-16-0429-239	B	Vue d'ensemble de la tranchée TE-15	Nord
19-08-2021	MTQ-154-16-0429-240	B	Paroi nord-est de la tranchée TE-15	Nord-est
19-08-2021	MTQ-154-16-0429-241	B	Paroi sud-ouest de la tranchée TE-15	Sud-ouest
19-08-2021	MTQ-154-16-0429-242	B	Vue d'ensemble de la tranchée TE-54	Sud
19-08-2021	MTQ-154-16-0429-243	B	Vue d'ensemble de la tranchée TE-54	Nord
19-08-2021	MTQ-154-16-0429-244	B	Paroi nord-est de la tranchée TE-54	Nord-est
19-08-2021	MTQ-154-16-0429-245	B	Paroi sud-ouest de la tranchée TE-54	Sud-ouest
19-08-2021	MTQ-154-16-0429-246	B	Vue d'ensemble de la tranchée TE-11	Sud
19-08-2021	MTQ-154-16-0429-247	B	Vue d'ensemble de la tranchée TE-11	Nord
19-08-2021	MTQ-154-16-0429-248	B	Paroi nord-est de la tranchée TE-11	Nord-est
19-08-2021	MTQ-154-16-0429-249	B	Paroi sud-ouest de la tranchée TE-11	Sud-ouest
20-08-2021	MTQ-154-16-0429-250	B	Vue d'ensemble de la tranchée TE-10	Sud
20-08-2021	MTQ-154-16-0429-251	B	Vue d'ensemble de la tranchée TE-10	Nord
20-08-2021	MTQ-154-16-0429-252	B	Paroi nord-est de la tranchée TE-10	Nord-est
20-08-2021	MTQ-154-16-0429-253	B	Paroi sud-ouest de la tranchée TE-10	Sud-ouest
20-08-2021	MTQ-154-16-0429-254	B	Vue d'ensemble de la tranchée TE-9	Sud
20-08-2021	MTQ-154-16-0429-255	B	Vue d'ensemble de la tranchée TE-9	Nord
20-08-2021	MTQ-154-16-0429-256	B	Paroi nord-est de la tranchée TE-9	Nord-est
20-08-2021	MTQ-154-16-0429-257	B	Paroi sud-ouest de la tranchée TE-9	Sud-ouest
20-08-2021	MTQ-154-16-0429-258	B	Vue d'ensemble de la tranchée TE-75	Sud
20-08-2021	MTQ-154-16-0429-259	B	Vue d'ensemble de la tranchée TE-75	Nord

Date	No photo	Zone	Description	Orientation
20-08-2021	MTQ-154-16-0429-260	B	Paroi nord-est de la tranchée TE-75	Nord-est
20-08-2021	MTQ-154-16-0429-261	B	Paroi sud-ouest de la tranchée TE-75	Sud-ouest
20-08-2021	MTQ-154-16-0429-262	B	Vue d'ensemble de la tranchée TE-76	Sud
20-08-2021	MTQ-154-16-0429-263	B	Vue d'ensemble de la tranchée TE-76	Nord
20-08-2021	MTQ-154-16-0429-264	B	Paroi nord-est de la tranchée TE-76	Nord-est
20-08-2021	MTQ-154-16-0429-265	B	Paroi sud-ouest de la tranchée TE-76	Sud-ouest
20-08-2021	MTQ-154-16-0429-266	B	Vue d'ensemble de la tranchée TE-77	Sud
20-08-2021	MTQ-154-16-0429-267	B	Vue d'ensemble de la tranchée TE-77	Nord
20-08-2021	MTQ-154-16-0429-268	B	Paroi nord-est de la tranchée TE-77	Nord-est
20-08-2021	MTQ-154-16-0429-269	B	Paroi sud-ouest de la tranchée TE-77	Sud-ouest
20-08-2021	MTQ-154-16-0429-270	B	Vue d'ensemble de la tranchée TE-78	Sud
20-08-2021	MTQ-154-16-0429-271	B	Vue d'ensemble de la tranchée TE-78	Nord
20-08-2021	MTQ-154-16-0429-272	B	Paroi nord-est de la tranchée TE-78	Nord-est
20-08-2021	MTQ-154-16-0429-273	B	Paroi sud-ouest de la tranchée TE-78	Sud-ouest
20-08-2021	MTQ-154-16-0429-274	B	Vue d'ensemble de la tranchée TE-79	Sud
20-08-2021	MTQ-154-16-0429-275	B	Vue d'ensemble de la tranchée TE-79	Nord
20-08-2021	MTQ-154-16-0429-276	B	Paroi nord-est de la tranchée TE-79	Nord-est
20-08-2021	MTQ-154-16-0429-277	B	Paroi sud-ouest de la tranchée TE-79	Sud-ouest
20-08-2021	MTQ-154-16-0429-278	B	Vue d'ensemble de la tranchée TE-80	Sud
20-08-2021	MTQ-154-16-0429-279	B	Vue d'ensemble de la tranchée TE-80	Nord
20-08-2021	MTQ-154-16-0429-280	B	Paroi nord-est de la tranchée TE-80	Nord-est
20-08-2021	MTQ-154-16-0429-281	B	Paroi sud-ouest de la tranchée TE-80	Sud-ouest
20-08-2021	MTQ-154-16-0429-282	B	Vue d'ensemble de la tranchée TE-69	Sud
20-08-2021	MTQ-154-16-0429-283	B	Vue d'ensemble de la tranchée TE-69	Nord
20-08-2021	MTQ-154-16-0429-284	B	Paroi nord-est de la tranchée TE-69	Nord-est
20-08-2021	MTQ-154-16-0429-285	B	Paroi sud-ouest de la tranchée TE-69	Sud-ouest
20-08-2021	MTQ-154-16-0429-286	B	Vue d'ensemble de la tranchée TE-44	Sud
20-08-2021	MTQ-154-16-0429-287	B	Vue d'ensemble de la tranchée TE-44	Nord
20-08-2021	MTQ-154-16-0429-288	B	Paroi nord-est de la tranchée TE-44	Nord-est
20-08-2021	MTQ-154-16-0429-289	B	Paroi sud-ouest de la tranchée TE-44	Sud-ouest
20-08-2021	MTQ-154-16-0429-290	B	Vue d'ensemble de la tranchée TE-35	Sud
23-08-2021	MTQ-154-16-0429-291	B	Vue d'ensemble de la tranchée TE-35	Nord
23-08-2021	MTQ-154-16-0429-292	B	Paroi nord-est de la tranchée TE-35	Nord-est
23-08-2021	MTQ-154-16-0429-293	B	Paroi sud-ouest de la tranchée TE-35	Sud-ouest
23-08-2021	MTQ-154-16-0429-294	B	Vue d'ensemble de la tranchée TE-34	Sud
23-08-2021	MTQ-154-16-0429-295	B	Vue d'ensemble de la tranchée TE-34	Nord
23-08-2021	MTQ-154-16-0429-296	B	Paroi nord-est de la tranchée TE-34	Nord-est

Date	No photo	Zone	Description	Orientation
23-08-2021	MTQ-154-16-0429-297	B	Paroi sud-ouest de la tranchée TE-34	Sud-ouest
23-08-2021	MTQ-154-16-0429-298	B	Vue d'ensemble de la tranchée TE-39	Sud
23-08-2021	MTQ-154-16-0429-299	B	Vue d'ensemble de la tranchée TE-39	Nord
23-08-2021	MTQ-154-16-0429-300	B	Paroi nord-est de la tranchée TE-39	Nord-est
23-08-2021	MTQ-154-16-0429-301	B	Paroi sud-ouest de la tranchée TE-39	Sud-ouest
23-08-2021	MTQ-154-16-0429-302	B	Vue d'ensemble de la tranchée TE-33	Sud
24-08-2021	MTQ-154-16-0429-303	B	Vue d'ensemble de la tranchée TE-33	Nord
24-08-2021	MTQ-154-16-0429-304	B	Paroi nord-est de la tranchée TE-33	Nord-est
24-08-2021	MTQ-154-16-0429-305	B	Paroi sud-ouest de la tranchée TE-33	Sud-ouest
24-08-2021	MTQ-154-16-0429-306	B	Vue d'ensemble de la tranchée TE-70	Sud
24-08-2021	MTQ-154-16-0429-307	B	Vue d'ensemble de la tranchée TE-70	Nord
24-08-2021	MTQ-154-16-0429-308	B	Paroi nord-est de la tranchée TE-70	Nord-est
24-08-2021	MTQ-154-16-0429-309	B	Paroi sud-ouest de la tranchée TE-70	Sud-ouest
24-08-2021	MTQ-154-16-0429-310	B	Vue d'ensemble de la tranchée TE-42	Sud
24-08-2021	MTQ-154-16-0429-311	B	Vue d'ensemble de la tranchée TE-42	Nord
24-08-2021	MTQ-154-16-0429-312	B	Paroi nord-est de la tranchée TE-42	Nord-est
24-08-2021	MTQ-154-16-0429-313	B	Paroi sud-ouest de la tranchée TE-42	Sud-ouest
25-11-2021	MTQ-154-16-0429-314	G	Sondage 837, paroi est	Est
25-11-2021	MTQ-154-16-0429-315	G	Sondage 837, en plan	Est
25-11-2021	MTQ-154-16-0429-316	G	Sondage 837, contexte	Nord
25-11-2021	MTQ-154-16-0429-317	G	Zone G vue générale, extrémité sud	Nord
25-11-2021	MTQ-154-16-0429-318	G	Zone G vue générale, pris du sondage 838	Nord
25-11-2021	MTQ-154-16-0429-319	G	Vue générale, sondage 836	Est
25-11-2021	MTQ-154-16-0429-320	G	Blocs de béton au point GPS 839	Sud-ouest
25-11-2021	MTQ-154-16-0429-321	G	Vue générale, pris du sondage 841	Sud-ouest
25-11-2021	MTQ-154-16-0429-322	G	Vue générale, limite ouest, pris du sondage 841	Sud-ouest
25-11-2021	MTQ-154-16-0429-323	G	Sondage test 836, paroi sud	Sud-ouest
25-11-2021	MTQ-154-16-0429-324	G	Sondage test 836, en plan	Est
25-11-2021	MTQ-154-16-0429-325	G	Sondage test 836, contexte	Est
25-11-2021	MTQ-154-16-0429-326	D et E	Vue générale, pris du point GPS 842	Est
25-11-2021	MTQ-154-16-0429-327	D et E	Vue générale, pris du point GPS 842	Sud-ouest
25-11-2021	MTQ-154-16-0429-328	D et E	Vue générale, pris du point GPS 843	Nord-ouest
25-11-2021	MTQ-154-16-0429-329	D et E	Vue générale, pris du point GPS 843	Sud-ouest
25-11-2021	MTQ-154-16-0429-330	D et E	Vue générale, pris du point GPS 844	Nord-est
25-11-2021	MTQ-154-16-0429-331	D et E	Vue générale, pris du point GPS 844	Est
25-11-2021	MTQ-154-16-0429-332	D et E	Vue générale, pris du point GPS 844	Sud-ouest
25-11-2021	MTQ-154-16-0429-333	D et E	Vue générale, pris du point GPS 845	Nord

Date	No photo	Zone	Description	Orientation
25-11-2021	MTQ-154-16-0429-334	D et E	Vue générale, pris du point GPS 845	Ouest
25-11-2021	MTQ-154-16-0429-335	D et E	Vue générale, pris du point GPS 845	Nord-est
25-11-2021	MTQ-154-16-0429-336	D et E	Vue générale, pris du point GPS 845	Sud-est
25-11-2021	MTQ-154-16-0429-337	D et E	Vue générale, pris du point GPS 845	Sud
25-11-2021	MTQ-154-16-0429-338	D et E	Vue générale, pris du point GPS 846	Nord
25-11-2021	MTQ-154-16-0429-339	D et E	Vue générale, pris du point GPS 846	Est
25-11-2021	MTQ-154-16-0429-340	D et E	Vue générale, pris du point GPS 846	Sud-ouest
25-11-2021	MTQ-154-16-0429-341	D et E	Vue générale, pris du point GPS 847	Ouest
25-11-2021	MTQ-154-16-0429-342	D et E	Vue générale, pris du point GPS 847	Sud-ouest
25-11-2021	MTQ-154-16-0429-343	F	Vue générale, pris du point GPS 848	Sud
25-11-2021	MTQ-154-16-0429-344	F	Vue générale, pris du point GPS 848	Nord-est
25-11-2021	MTQ-154-16-0429-345	B	Structure de béton, vue générale, moitié est	Nord-nord-ouest
25-11-2021	MTQ-154-16-0429-346	B	Structure de béton, vue générale, moitié est	Nord-ouest
25-11-2021	MTQ-154-16-0429-347	B	Structure de béton, vue générale, moitié ouest	Nord-nord-ouest
25-11-2021	MTQ-154-16-0429-348	B	Structure de béton, vue générale, moitié est	Nord-nord-ouest
25-11-2021	MTQ-154-16-0429-349	B	Structure de béton, vue générale, moitié est	Sud-sud-est
25-11-2021	MTQ-154-16-0429-350	B	Structure de béton, vue générale	Sud
25-11-2021	MTQ-154-16-0429-351	B	Structure de béton, vue générale	Sud
25-11-2021	MTQ-154-16-0429-352	B	Structure de béton, mur nord, parement sud	Nord-nord-ouest
25-11-2021	MTQ-154-16-0429-353	B	Structure de béton, mur nord, parement sud	Nord
25-11-2021	MTQ-154-16-0429-354	B	Structure de béton, mur nord, parement sud	Ouest
25-11-2021	MTQ-154-16-0429-355	B	Structure de béton, mur nord, parement sud	Nord-nord-ouest
25-11-2021	MTQ-154-16-0429-356	B	Structure de béton, mur nord et ouest	Ouest
25-11-2021	MTQ-154-16-0429-357	B	Structure de béton, mur ouest, parement est	Ouest-sud-ouest
25-11-2021	MTQ-154-16-0429-358	B	Structure de béton, mur ouest, parement est	Ouest
25-11-2021	MTQ-154-16-0429-359	B	Structure de béton, élément 15 (voir plan)	Nord-nord-ouest
25-11-2021	MTQ-154-16-0429-360	B	Structure de béton, élément 15 (voir plan)	Ouest
25-11-2021	MTQ-154-16-0429-361	B	Structure de béton, élément 7 (voir plan)	Sud-sud-est
25-11-2021	MTQ-154-16-0429-362	B	Structure de béton, élément 7 (voir plan)	Sud-sud-est
25-11-2021	MTQ-154-16-0429-363	B	Structure de béton, élément 7 (voir plan)	Ouest-sud-ouest
25-11-2021	MTQ-154-16-0429-364	B	Structure de béton, élément 5 (voir plan)	Nord-nord-ouest
25-11-2021	MTQ-154-16-0429-365	B	Structure de béton, élément 6 (voir plan)	Nord-nord-ouest
25-11-2021	MTQ-154-16-0429-366	B	Structure de béton, élément 6 (voir plan)	Nord-nord-ouest
25-11-2021	MTQ-154-16-0429-367	B	Structure de béton, élément 7 (voir plan)	Sud-sud-est
25-11-2021	MTQ-154-16-0429-368	B	Structure de béton, élément 7 (voir plan)	Sud-sud-est
25-11-2021	MTQ-154-16-0429-369	B	Structure de béton, élément 7 (voir plan), détail	Sud-sud-est
25-11-2021	MTQ-154-16-0429-370	B	Structure de béton, puits d'observation géotechnique	Nord

Date	No photo	Zone	Description	Orientation
25-11-2021	MTQ-154-16-0429-371	B	Structure de béton, puits d'observation géotechnique	Nord
25-11-2021	MTQ-154-16-0429-372	B	Structure de béton, élément 4 (voir plan)	Nord-est
25-11-2021	MTQ-154-16-0429-373	B	Structure de béton, élément 4 (voir plan)	Nord-est
25-11-2021	MTQ-154-16-0429-374	B	Structure de béton, élément 4 (voir plan)	Nord
25-11-2021	MTQ-154-16-0429-375	B	Structure de béton, élément 4 (voir plan)	Sud-ouest
25-11-2021	MTQ-154-16-0429-376	B	Structure de béton, élément 3 (voir plan)	Nord-est
25-11-2021	MTQ-154-16-0429-377	B	Structure de béton, élément 3 (voir plan)	Nord
25-11-2021	MTQ-154-16-0429-378	B	Structure de béton, élément 1 (voir plan)	Nord-est
25-11-2021	MTQ-154-16-0429-379	B	Structure de béton, élément 1 (voir plan)	Nord
25-11-2021	MTQ-154-16-0429-380	B	Structure de béton, rampe (voir plan)	Ouest
25-11-2021	MTQ-154-16-0429-381	B	Structure de béton, élément 8 (voir plan)	Sud-est
25-11-2021	MTQ-154-16-0429-382	B	Structure de béton, élément 8 (voir plan)	Sud-est
25-11-2021	MTQ-154-16-0429-383	B	Structure de béton, élément 8 (voir plan)	Sud-ouest
25-11-2021	MTQ-154-16-0429-384	B	Structure de béton, élément 8 (voir plan)	Sud-ouest
25-11-2021	MTQ-154-16-0429-385	B	Structure de béton, élément 9 (voir plan)	Ouest-nord-ouest
25-11-2021	MTQ-154-16-0429-386	B	Structure de béton, élément 9 (voir plan)	Ouest-nord-ouest
25-11-2021	MTQ-154-16-0429-387	B	Structure de béton, élément 9 (voir plan)	Nord
25-11-2021	MTQ-154-16-0429-388	B	Structure de béton, élément 10 (voir plan)	Nord-nord-ouest
25-11-2021	MTQ-154-16-0429-389	B	Structure de béton, élément 10 (voir plan)	Ouest
25-11-2021	MTQ-154-16-0429-390	B	Structure de béton, élément 11 (voir plan)	Sud-sud-est
25-11-2021	MTQ-154-16-0429-391	B	Structure de béton, élément 11 (voir plan)	Sud-sud-est
25-11-2021	MTQ-154-16-0429-392	B	Structure de béton, élément 11 (voir plan)	Ouest-nord-ouest
25-11-2021	MTQ-154-16-0429-393	B	Structure de béton, élément 11 (voir plan)	Ouest-nord-ouest
25-11-2021	MTQ-154-16-0429-394	B	Structure de béton, élément 12 (voir plan)	Ouest-nord-ouest
25-11-2021	MTQ-154-16-0429-395	B	Structure de béton, élément 12 (voir plan)	Sud-sud-est
25-11-2021	MTQ-154-16-0429-396	B	Structure de béton, élément 12 (voir plan)	Nord-est
25-11-2021	MTQ-154-16-0429-397	B	Structure de béton, élément 12 (voir plan)	Sud-sud-est
25-11-2021	MTQ-154-16-0429-398	B	Structure de béton, élément 13 (voir plan)	Ouest-nord-ouest
25-11-2021	MTQ-154-16-0429-399	B	Structure de béton, élément 13 (voir plan)	Ouest-nord-ouest
25-11-2021	MTQ-154-16-0429-400	B	Structure de béton, élément 13 (voir plan)	Ouest
25-11-2021	MTQ-154-16-0429-401	B	Structure de béton, élément 13 (voir plan)	Nord-nord-ouest
25-11-2021	MTQ-154-16-0429-402	C	Sondage 851, paroi nord	Nord
25-11-2021	MTQ-154-16-0429-403	C	Sondage 851, paroi nord	Nord
25-11-2021	MTQ-154-16-0429-404	C	Sondage 851, en plan	Nord
25-11-2021	MTQ-154-16-0429-405	C	Sondage 849, paroi nord	Nord
25-11-2021	MTQ-154-16-0429-406	C	Sondage 849, paroi nord	Nord
25-11-2021	MTQ-154-16-0429-407	C	Sondage 849, en plan	Nord

Date	No photo	Zone	Description	Orientation
25-11-2021	MTQ-154-16-0429-408	C	Sondage 849, vue générale	Nord
25-11-2021	MTQ-154-16-0429-409	C	Sondage 850, en plan	Nord
25-11-2021	MTQ-154-16-0429-410	C	Sondage 850, paroi nord	Nord
25-11-2021	MTQ-154-16-0429-411	C	Sondage 850, paroi nord	Nord
25-11-2021	MTQ-154-16-0429-412	C	Sondage 850, vue générale	Nord
25-11-2021	MTQ-154-16-0429-413	E	Zone E vue générale, pris de l'extrémité ouest	Est
25-11-2021	MTQ-154-16-0429-414	E	Zone E vue générale, pris de l'extrémité est	Ouest
25-11-2021	MTQ-154-16-0429-415	B	Structure de béton, élément 17 (voir plan)	Ouest-nord-ouest
25-11-2021	MTQ-154-16-0429-416	B	Structure de béton, élément 17 (voir plan)	Ouest-nord-ouest
25-11-2021	MTQ-154-16-0429-417	B	Structure de béton, élément 17 (voir plan)	Ouest
25-11-2021	MTQ-154-16-0429-418	B	Structure de béton, élément 17 (voir plan)	Nord-nord-ouest
25-11-2021	MTQ-154-16-0429-419	B	Structure de béton, élément 16 (voir plan)	Ouest-nord-ouest
25-11-2021	MTQ-154-16-0429-420	B	Structure de béton, élément 16 (voir plan)	Ouest-nord-ouest
25-11-2021	MTQ-154-16-0429-421	B	Structure de béton, élément 16 (voir plan)	Nord-nord-ouest
25-11-2021	MTQ-154-16-0429-422	B	Structure de béton, élément 16 (voir plan)	Ouest
25-11-2021	MTQ-154-16-0429-423	B	Structure de béton, élément 16 (voir plan)	Sud-sud-est
25-11-2021	MTQ-154-16-0429-424	B	Structure de béton, élément 16 (voir plan)	Sud-est
25-11-2021	MTQ-154-16-0429-425	B	Structure de béton, élément 16 (voir plan)	Sud-sud-est
25-11-2021	MTQ-154-16-0429-426	B	Structure de béton, élément 16 (voir plan)	Sud-est
2-12-2021	MTQ-154-16-0429-427	H	Paroi sud-ouest sondage GPS 854	Sud-ouest
2-12-2021	MTQ-154-16-0429-428	H	Paroi sud-ouest sondage GPS 854	Sud-ouest
2-12-2021	MTQ-154-16-0429-429	H	Paroi sud-ouest sondage GPS 852	Sud-ouest
2-12-2021	MTQ-154-16-0429-430	H	Paroi est sondage test GPS 861	Est
2-12-2021	MTQ-154-16-0429-431	H	Paroi est sondage test GPS 861	Est
2-12-2021	MTQ-154-16-0429-432	H	Paroi est sondage test GPS 861	Est
2-12-2021	MTQ-154-16-0429-433	H	Paroi est sondage test GPS 861	Est
2-12-2021	MTQ-154-16-0429-434	H	Vue générale de la zone d'inventaire H	Ouest
2-12-2021	MTQ-154-16-0429-435	H	Vue générale de la zone d'inventaire H	Nord
2-12-2021	MTQ-154-16-0429-436	H	Paroi nord sondage GPS 860	Nord
2-12-2021	MTQ-154-16-0429-437	H	Paroi nord sondage GPS 860	Nord
2-12-2021	MTQ-154-16-0429-438	H	Paroi sud sondage GPS 866	Sud
2-12-2021	MTQ-154-16-0429-439	H	Paroi sud sondage GPS 866	Sud
2-12-2021	MTQ-154-16-0429-440	H	Paroi sud sondage GPS 866	Sud
2-12-2021	MTQ-154-16-0429-441	H	Vue générale de la zone d'inventaire H	Ouest
2-12-2021	MTQ-154-16-0429-442	H	Vue générale de la zone d'inventaire H	Ouest
2-12-2021	MTQ-154-16-0429-443	H	Paroi ouest sondage GPS 863	Ouest
2-12-2021	MTQ-154-16-0429-444	H	Paroi ouest sondage GPS 863	Ouest

Date	No photo	Zone	Description	Orientation
2-12-2021	MTQ-154-16-0429-445	H	Paroi nord sondage GPS 864	Nord
2-12-2021	MTQ-154-16-0429-446	H	Paroi nord sondage GPS 864	Nord
2-12-2021	MTQ-154-16-0429-447	J	Vue générale de la zone d'inventaire J	Nord
2-12-2021	MTQ-154-16-0429-448	J	Vue générale de la zone d'inventaire J	Sud
2-12-2021	MTQ-154-16-0429-449	J	Vue générale de la zone d'inventaire J	Sud
2-12-2021	MTQ-154-16-0429-450	J	Vue générale de la zone d'inventaire J	Ouest
2-12-2021	MTQ-154-16-0429-451	J	Vue générale de la zone d'inventaire J	Sud
3-12-2021	MTQ-154-16-0429-452	J	Vue en plan du sondage GPS 876	En plongée
3-12-2021	MTQ-154-16-0429-453	J	Paroi nord du sondage GPS 876	Nord
3-12-2021	MTQ-154-16-0429-454	J	Paroi nord du sondage GPS 876	Nord
3-12-2021	MTQ-154-16-0429-455	K	Vue générale de la zone d'inventaire K	Est
3-12-2021	MTQ-154-16-0429-456	K	Vue générale de la zone d'inventaire K	Ouest
3-12-2021	MTQ-154-16-0429-457	K	Vue en plan du sondage GPS 877	En plongée
3-12-2021	MTQ-154-16-0429-458	K	Paroi nord du sondage GPS 877	Nord



MTQ-154-16-0429-001



MTQ-154-16-0429-002



MTQ-154-16-0429-003



MTQ-154-16-0429-004



MTQ-154-16-0429-005



MTQ-154-16-0429-006



MTQ-154-16-0429-007



MTQ-154-16-0429-008



MTQ-154-16-0429-009



MTQ-154-16-0429-010



MTQ-154-16-0429-011



MTQ-154-16-0429-012



MTQ-154-16-0429-013



MTQ-154-16-0429-014



MTQ-154-16-0429-015



MTQ-154-16-0429-016



MTQ-154-16-0429-017



MTQ-154-16-0429-018



MTQ-154-16-0429-019



MTQ-154-16-0429-020



MTQ-154-16-0429-021



MTQ-154-16-0429-022



MTQ-154-16-0429-023



MTQ-154-16-0429-024



MTQ-154-16-0429-025



MTQ-154-16-0429-026



MTQ-154-16-0429-027



MTQ-154-16-0429-028



MTQ-154-16-0429-029



MTQ-154-16-0429-030



MTQ-154-16-0429-031



MTQ-154-16-0429-032



MTQ-154-16-0429-033



MTQ-154-16-0429-034



MTQ-154-16-0429-035



MTQ-154-16-0429-036



MTQ-154-16-0429-037



MTQ-154-16-0429-038



MTQ-154-16-0429-039



MTQ-154-16-0429-040



MTQ-154-16-0429-041



MTQ-154-16-0429-042



MTQ-154-16-0429-043



MTQ-154-16-0429-044



MTQ-154-16-0429-045



MTQ-154-16-0429-046



MTQ-154-16-0429-047



MTQ-154-16-0429-048



MTQ-154-16-0429-049



MTQ-154-16-0429-050



MTQ-154-16-0429-051



MTQ-154-16-0429-052



MTQ-154-16-0429-053



MTQ-154-16-0429-054



MTQ-154-16-0429-055



MTQ-154-16-0429-056



MTQ-154-16-0429-057



MTQ-154-16-0429-058



MTQ-154-16-0429-059



MTQ-154-16-0429-060



MTQ-154-16-0429-061



MTQ-154-16-0429-062



MTQ-154-16-0429-063



MTQ-154-16-0429-064



MTQ-154-16-0429-065



MTQ-154-16-0429-066



MTQ-154-16-0429-067



MTQ-154-16-0429-068



MTQ-154-16-0429-069



MTQ-154-16-0429-070



MTQ-154-16-0429-071



MTQ-154-16-0429-072



MTQ-154-16-0429-073



MTQ-154-16-0429-074



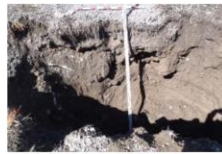
MTQ-154-16-0429-075



MTQ-154-16-0429-076



MTQ-154-16-0429-077



MTQ-154-16-0429-078



MTQ-154-16-0429-079



MTQ-154-16-0429-080



MTQ-154-16-0429-081



MTQ-154-16-0429-082



MTQ-154-16-0429-083



MTQ-154-16-0429-084



MTQ-154-16-0429-085



MTQ-154-16-0429-086



MTQ-154-16-0429-087



MTQ-154-16-0429-088



MTQ-154-16-0429-089



MTQ-154-16-0429-090



MTQ-154-16-0429-091



MTQ-154-16-0429-092



MTQ-154-16-0429-093



MTQ-154-16-0429-094



MTQ-154-16-0429-095



MTQ-154-16-0429-096



MTQ-154-16-0429-097



MTQ-154-16-0429-098



MTQ-154-16-0429-099



MTQ-154-16-0429-100



MTQ-154-16-0429-101



MTQ-154-16-0429-102



MTQ-154-16-0429-103



MTQ-154-16-0429-104



MTQ-154-16-0429-105



MTQ-154-16-0429-106



MTQ-154-16-0429-107



MTQ-154-16-0429-108



MTQ-154-16-0429-109



MTQ-154-16-0429-110



MTQ-154-16-0429-111



MTQ-154-16-0429-112



MTQ-154-16-0429-113



MTQ-154-16-0429-114



MTQ-154-16-0429-115



MTQ-154-16-0429-116



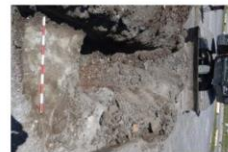
MTQ-154-16-0429-117



MTQ-154-16-0429-118



MTQ-154-16-0429-119



MTQ-154-16-0429-120



MTQ-154-16-0429-121



MTQ-154-16-0429-122



MTQ-154-16-0429-123



MTQ-154-16-0429-124



MTQ-154-16-0429-125



MTQ-154-16-0429-126



MTQ-154-16-0429-127



MTQ-154-16-0429-128



MTQ-154-16-0429-129



MTQ-154-16-0429-130



MTQ-154-16-0429-131



MTQ-154-16-0429-132



MTQ-154-16-0429-133



MTQ-154-16-0429-134



MTQ-154-16-0429-135



MTQ-154-16-0429-136



MTQ-154-16-0429-137



MTQ-154-16-0429-138



MTQ-154-16-0429-139



MTQ-154-16-0429-140



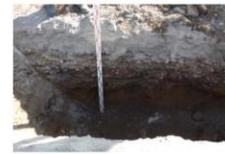
MTQ-154-16-0429-141



MTQ-154-16-0429-142



MTQ-154-16-0429-143



MTQ-154-16-0429-144



MTQ-154-16-0429-145



MTQ-154-16-0429-146



MTQ-154-16-0429-147



MTQ-154-16-0429-148



MTQ-154-16-0429-149



MTQ-154-16-0429-150



MTQ-154-16-0429-151



MTQ-154-16-0429-152



MTQ-154-16-0429-153



MTQ-154-16-0429-154



MTQ-154-16-0429-155



MTQ-154-16-0429-156



MTQ-154-16-0429-157



MTQ-154-16-0429-158



MTQ-154-16-0429-159



MTQ-154-16-0429-160



MTQ-154-16-0429-161



MTQ-154-16-0429-162



MTQ-154-16-0429-163



MTQ-154-16-0429-164



MTQ-154-16-0429-165



MTQ-154-16-0429-166



MTQ-154-16-0429-167



MTQ-154-16-0429-168



MTQ-154-16-0429-169



MTQ-154-16-0429-170



MTQ-154-16-0429-171



MTQ-154-16-0429-172



MTQ-154-16-0429-173



MTQ-154-16-0429-174



MTQ-154-16-0429-175



MTQ-154-16-0429-176



MTQ-154-16-0429-177



MTQ-154-16-0429-178



MTQ-154-16-0429-179



MTQ-154-16-0429-180



MTQ-154-16-0429-181



MTQ-154-16-0429-182



MTQ-154-16-0429-183



MTQ-154-16-0429-184



MTQ-154-16-0429-185



MTQ-154-16-0429-186



MTQ-154-16-0429-187



MTQ-154-16-0429-188



MTQ-154-16-0429-189



MTQ-154-16-0429-190



MTQ-154-16-0429-191



MTQ-154-16-0429-192



MTQ-154-16-0429-193



MTQ-154-16-0429-194



MTQ-154-16-0429-195



MTQ-154-16-0429-196



MTQ-154-16-0429-197



MTQ-154-16-0429-198



MTQ-154-16-0429-199



MTQ-154-16-0429-200



MTQ-154-16-0429-201



MTQ-154-16-0429-202



MTQ-154-16-0429-203



MTQ-154-16-0429-204



MTQ-154-16-0429-205



MTQ-154-16-0429-206



MTQ-154-16-0429-207



MTQ-154-16-0429-208



MTQ-154-16-0429-209



MTQ-154-16-0429-210



MTQ-154-16-0429-211



MTQ-154-16-0429-212



MTQ-154-16-0429-213



MTQ-154-16-0429-214



MTQ-154-16-0429-215



MTQ-154-16-0429-216



MTQ-154-16-0429-217



MTQ-154-16-0429-218



MTQ-154-16-0429-219



MTQ-154-16-0429-220



MTQ-154-16-0429-221



MTQ-154-16-0429-222



MTQ-154-16-0429-223



MTQ-154-16-0429-224



MTQ-154-16-0429-225



MTQ-154-16-0429-226



MTQ-154-16-0429-227



MTQ-154-16-0429-228



MTQ-154-16-0429-229



MTQ-154-16-0429-230



MTQ-154-16-0429-231



MTQ-154-16-0429-232



MTQ-154-16-0429-233



MTQ-154-16-0429-234



MTQ-154-16-0429-235



MTQ-154-16-0429-236



MTQ-154-16-0429-237



MTQ-154-16-0429-238



MTQ-154-16-0429-239



MTQ-154-16-0429-240



MTQ-154-16-0429-241



MTQ-154-16-0429-242



MTQ-154-16-0429-243



MTQ-154-16-0429-244



MTQ-154-16-0429-245



MTQ-154-16-0429-246



MTQ-154-16-0429-247



MTQ-154-16-0429-248



MTQ-154-16-0429-249



MTQ-154-16-0429-250



MTQ-154-16-0429-251



MTQ-154-16-0429-252



MTQ-154-16-0429-253



MTQ-154-16-0429-254



MTQ-154-16-0429-255



MTQ-154-16-0429-256



MTQ-154-16-0429-257



MTQ-154-16-0429-258



MTQ-154-16-0429-259



MTQ-154-16-0429-260



MTQ-154-16-0429-261



MTQ-154-16-0429-262



MTQ-154-16-0429-263



MTQ-154-16-0429-264



MTQ-154-16-0429-265



MTQ-154-16-0429-266



MTQ-154-16-0429-267



MTQ-154-16-0429-268



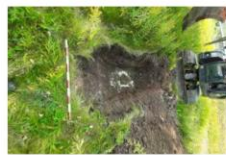
MTQ-154-16-0429-269



MTQ-154-16-0429-270



MTQ-154-16-0429-271



MTQ-154-16-0429-272



MTQ-154-16-0429-273



MTQ-154-16-0429-274



MTQ-154-16-0429-275



MTQ-154-16-0429-276



MTQ-154-16-0429-277



MTQ-154-16-0429-278



MTQ-154-16-0429-279



MTQ-154-16-0429-280



MTQ-154-16-0429-281



MTQ-154-16-0429-282



MTQ-154-16-0429-283



MTQ-154-16-0429-284



MTQ-154-16-0429-285



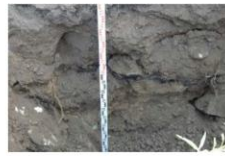
MTQ-154-16-0429-286



MTQ-154-16-0429-287



MTQ-154-16-0429-288



MTQ-154-16-0429-289



MTQ-154-16-0429-290



MTQ-154-16-0429-291



MTQ-154-16-0429-292



MTQ-154-16-0429-293



MTQ-154-16-0429-294



MTQ-154-16-0429-295



MTQ-154-16-0429-296



MTQ-154-16-0429-297



MTQ-154-16-0429-298



MTQ-154-16-0429-299



MTQ-154-16-0429-300



MTQ-154-16-0429-301



MTQ-154-16-0429-302



MTQ-154-16-0429-303



MTQ-154-16-0429-304



MTQ-154-16-0429-305



MTQ-154-16-0429-306



MTQ-154-16-0429-307



MTQ-154-16-0429-308



MTQ-154-16-0429-309



MTQ-154-16-0429-310



MTQ-154-16-0429-311



MTQ-154-16-0429-312



MTQ-154-16-0429-313



MTQ-154-16-0429-314



MTQ-154-16-0429-315



MTQ-154-16-0429-316



MTQ-154-16-0429-317



MTQ-154-16-0429-318



MTQ-154-16-0429-319



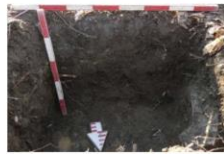
MTQ-154-16-0429-320



MTQ-154-16-0429-321



MTQ-154-16-0429-322



MTQ-154-16-0429-323



MTQ-154-16-0429-324



MTQ-154-16-0429-325



MTQ-154-16-0429-326



MTQ-154-16-0429-327



MTQ-154-16-0429-328



MTQ-154-16-0429-329



MTQ-154-16-0429-330



MTQ-154-16-0429-331



MTQ-154-16-0429-332



MTQ-154-16-0429-333



MTQ-154-16-0429-334



MTQ-154-16-0429-335



MTQ-154-16-0429-336



MTQ-154-16-0429-337



MTQ-154-16-0429-338



MTQ-154-16-0429-339



MTQ-154-16-0429-340



MTQ-154-16-0429-341



MTQ-154-16-0429-342



MTQ-154-16-0429-343



MTQ-154-16-0429-344



MTQ-154-16-0429-345



MTQ-154-16-0429-346



MTQ-154-16-0429-347



MTQ-154-16-0429-348



MTQ-154-16-0429-349



MTQ-154-16-0429-350



MTQ-154-16-0429-351



MTQ-154-16-0429-352



MTQ-154-16-0429-353



MTQ-154-16-0429-354



MTQ-154-16-0429-355



MTQ-154-16-0429-356



MTQ-154-16-0429-357



MTQ-154-16-0429-358



MTQ-154-16-0429-359



MTQ-154-16-0429-360



MTQ-154-16-0429-361



MTQ-154-16-0429-362



MTQ-154-16-0429-363



MTQ-154-16-0429-364



MTQ-154-16-0429-365



MTQ-154-16-0429-366



MTQ-154-16-0429-367



MTQ-154-16-0429-368



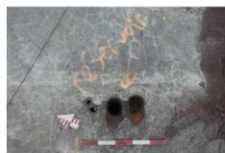
MTQ-154-16-0429-369



MTQ-154-16-0429-370



MTQ-154-16-0429-371



MTQ-154-16-0429-372



MTQ-154-16-0429-373



MTQ-154-16-0429-374



MTQ-154-16-0429-375



MTQ-154-16-0429-376



MTQ-154-16-0429-377



MTQ-154-16-0429-378



MTQ-154-16-0429-379



MTQ-154-16-0429-380



MTQ-154-16-0429-381



MTQ-154-16-0429-382



MTQ-154-16-0429-383



MTQ-154-16-0429-384



MTQ-154-16-0429-385



MTQ-154-16-0429-386



MTQ-154-16-0429-387



MTQ-154-16-0429-388



MTQ-154-16-0429-389



MTQ-154-16-0429-390



MTQ-154-16-0429-391



MTQ-154-16-0429-392



MTQ-154-16-0429-393



MTQ-154-16-0429-394



MTQ-154-16-0429-395



MTQ-154-16-0429-396



MTQ-154-16-0429-397



MTQ-154-16-0429-398



MTQ-154-16-0429-399



MTQ-154-16-0429-400



MTQ-154-16-0429-401



MTQ-154-16-0429-402



MTQ-154-16-0429-403



MTQ-154-16-0429-404



MTQ-154-16-0429-405



MTQ-154-16-0429-406



MTQ-154-16-0429-407



MTQ-154-16-0429-408



MTQ-154-16-0429-409



MTQ-154-16-0429-410



MTQ-154-16-0429-411



MTQ-154-16-0429-412



MTQ-154-16-0429-413



MTQ-154-16-0429-414



MTQ-154-16-0429-415



MTQ-154-16-0429-416



MTQ-154-16-0429-417



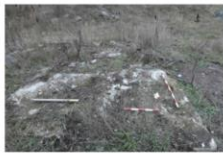
MTQ-154-16-0429-418



MTQ-154-16-0429-419



MTQ-154-16-0429-420



MTQ-154-16-0429-421



MTQ-154-16-0429-422



MTQ-154-16-0429-423



MTQ-154-16-0429-424



MTQ-154-16-0429-425



MTQ-154-16-0429-426



MTQ-154-16-0429-427



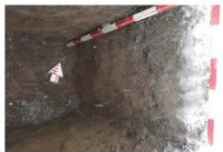
MTQ-154-16-0429-428



MTQ-154-16-0429-429



MTQ-154-16-0429-430



MTQ-154-16-0429-431



MTQ-154-16-0429-432



MTQ-154-16-0429-433



MTQ-154-16-0429-434



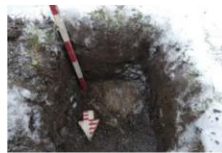
MTQ-154-16-0429-435



MTQ-154-16-0429-436



MTQ-154-16-0429-437



MTQ-154-16-0429-438



MTQ-154-16-0429-439



MTQ-154-16-0429-440



MTQ-154-16-0429-441



MTQ-154-16-0429-442



MTQ-154-16-0429-443



MTQ-154-16-0429-444



MTQ-154-16-0429-445



MTQ-154-16-0429-446



MTQ-154-16-0429-447



MTQ-154-16-0429-448



MTQ-154-16-0429-449



MTQ-154-16-0429-450



MTQ-154-16-0429-451



MTQ-154-16-0429-452



MTQ-154-16-0429-453



MTQ-154-16-0429-454



MTQ-154-16-0429-455



MTQ-154-16-0429-456



MTQ-154-16-0429-457



MTQ-154-16-0429-458

**ANNEXE 2 : CATALOGUE DES PHOTOGRAPHIES ET PLANCHE-
CONTACT – SITE CeEt-631 – OPÉRATION 6**

Date	No photo	No site	No opération	Description	Orientation
2 décembre 2021	CeEt-631-2021-6-001	CeEt-631	6	Vue d'ensemble du sondage 6A	Sud-ouest
2 décembre 2021	CeEt-631-2021-6-002	CeEt-631	6	Fond du sondage 6A	Sud-ouest
2 décembre 2021	CeEt-631-2021-6-003	CeEt-631	6	Paroi sud du sondage 6A	Sud-ouest
2 décembre 2021	CeEt-631-2021-6-004	CeEt-631	6	Secteur d'intervention dans les limites du site CeEt-631	Ouest
2 décembre 2021	CeEt-631-2021-6-005	CeEt-631	6	Secteur d'intervention dans les limites du site CeEt-631	Nord-ouest
2 décembre 2021	CeEt-631-2021-6-006	CeEt-631	6	Paroi ouest du sondage 6B	Ouest
2 décembre 2021	CeEt-631-2021-6-007	CeEt-631	6	Vue rapprochée de la paroi ouest du sondage 6B	Ouest
2 décembre 2021	CeEt-631-2021-6-008	CeEt-631	6	Paroi ouest du sondage 6B	Ouest
2 décembre 2021	CeEt-631-2021-6-009	CeEt-631	6	Vue rapprochée de la paroi ouest du sondage 6B	Ouest
2 décembre 2021	CeEt-631-2021-6-010	CeEt-631	6	Vue rapprochée de la paroi ouest du sondage 6B	Ouest
2 décembre 2021	CeEt-631-2021-6-011	CeEt-631	6	Paroi nord du sondage 6C	Nord-ouest
2 décembre 2021	CeEt-631-2021-6-012	CeEt-631	6	Paroi nord du sondage 6C	Nord-ouest
2 décembre 2021	CeEt-631-2021-6-013	CeEt-631	6	Paroi nord du sondage 6C	Nord-ouest

